



LA VOCATION RELIGIEUSE

D'APRÈS

Saint Alphonse

ET LES AUTRES DOCTEURS DE L'ÉGLISE

PAR

UN PÈRE RÉDEMPTORISTE

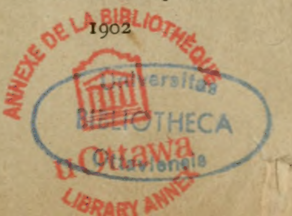
Ouvrage traduit librement de l'anglais et augmenté par un père de la même Congrégation.

SUPERIORUM PERMISSU



MONTRÉAL
IMP. DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS
1259, rue Saint-Dominique, Mile-End

1902



APPROBATIONS.

En vertu des pouvoirs qui nous ont été communiqués par notre Révérendissime Père Général, et vu le rapport favorable de deux théologiens de notre institut, chargés d'examiner le livre intitulé : "LA VOCATION RELIGIEUSE" D'APRÈS SAINT ALPHONSE ET LES AUTRES DOCTEURS DE L'ÉGLISE, nous en permettons l'impression.

BRUXELLES, le 23 juin 1901.

JOS. STRYBOL, C. SS. R.,
Sup. Prov. Belg.

Imprimatur :

MONTRÉAL, le 10 juin 1902,

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

PRÉFACE.

Le Seigneur dit un jour à Moïse, législateur du peuple juif : Choisissez douze hommes et ordonnez-leur d'explorer la terre promise. Moïse obéit à l'ordre de Dieu. Des explorateurs furent immédiatement envoyés. Durant quarante jours, ils parcoururent cette contrée dans toutes les directions. A leur retour, ils en firent le plus bel éloge. Comme preuve évidente de son étonnante fertilité, ils rapportèrent des fruits de toutes sortes et d'une beauté inouïe. Vraiment, s'écrièrent-ils, c'est une terre où coulent le lait et le miel ; mais, ajoutèrent-ils aussitôt, il est impossible de la conquérir. Ses peuples sont plus forts que le nôtre ; ses villes sont bien fortifiées ; elle

dévore ses habitants. Nous y avons vu des géants devant qui nous sommes aussi petits que des sauterelles.

C'est ainsi qu'ils se mirent à décrier cette terre que Dieu lui-même avait promise solennellement et qu'ils jetèrent la consternation dans tous les cœurs. Le peuple se révolta contre ses chefs et en réclama d'autres qui seraient disposés à le reconduire en Egypte. Heureusement deux hommes remplis de confiance en Dieu, mirent tout en œuvre pour dissiper l'orage. Ils parvinrent à convaincre leurs compagnons aveuglés que sous la protection du ciel qui d'ailleurs ne leur avait jamais manqué, ils pourraient facilement triompher de tous leurs ennemis. L'histoire est là pour dire que leur confiance ne fut pas trompée.

Chers lecteurs, bien que tous les états de vie que l'on embrasse avec une vraie vocation, soient à même de donner une certaine somme de bonheur, cependant tous les auteurs disent que l'état religieux est pour celui qui

y est appelé par Dieu, une terre promise où l'on goûte le lait et le miel des consolations divines. N'écoutez donc pas les esprits prévenus qui dénigrent systématiquement la vie religieuse. Placez-vous dans une sainte indifférence ; soyez prêts à suivre la volonté du ciel, priez beaucoup, réfléchissez et si le temps vous le permet, lisez les modestes pages que nous offrons à votre bienveillante attention.

Notre but est d'éclairer les jeunes gens et jeunes personnes qui sentent déjà quelque attrait pour la vie religieuse et que différentes difficultés ou certains doutes empêchent de répondre à leur vocation. Nous voulons aussi éclairer et édifier les simples fidèles sur le grand sujet de la vocation religieuse. Nous nous sommes donc efforcé de rester toujours clair, simple et précis.

Les questions à traiter étant sèches et ardues de leur nature, nous avons pensé qu'il était utile, pour reposer l'esprit du lecteur, de raconter l'histoire abrégée de quelques

vocations religieuses marquantes. La conduite de la divine Providence se comprend d'ailleurs mieux par les faits que par les théories.

Nous avons traduit librement le traité sur la vocation religieuse, écrit en anglais par le R. Père Palliola, C. SS. R. Il va sans dire que nous nous sommes fait un devoir de ne pas nous écarter de la doctrine de saint Alphonse. Daigne cet illustre docteur de l'Eglise bénir du haut du ciel notre humble travail, entrepris pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

LE TRADUCTEUR.

LA
VOCATION RELIGIEUSE.

CHAPITRE PREMIER.

EST-IL NÉCESSAIRE DE CONNAITRE ET DE SUIVRE SA VOCATION ?

La vocation, selon le révérend Père Dubois C. SS. R., est une disposition de la divine Providence qui destine quelqu'un de toute éternité à un état de vie chrétienne et qui, le temps venu, le prépare, l'invite, parfois même l'oblige à embrasser cet état, de préférence à tout autre (1). Le mot vocation vient d'un mot latin qui signifie appeler. La vocation est, en effet, un appel que Dieu

---

(1) Dubois, livre VI, No 1287.

adresse à une âme en l'invitant à embrasser tel genre de vie chrétienne et non point un autre. Or, cette vocation, cette disposition divine, est-il nécessaire de la connaître et de la suivre ? Oui, dit saint Alphonse, et il est même hors de doute que notre salut éternel dépend beaucoup du choix de l'état de vie qui nous est destiné par la Providence. Ce choix, comme le dit Louis de Grenade, est la maîtresse roue de notre vie spirituelle toute entière. De même, dit saint Grégoire, qu'une horloge va mal quand le grand ressort est déplacé, de même aussi, dans l'affaire du salut, toute erreur concernant le choix d'un état trouble toute notre existence. Dans cette affaire, si nous voulons réellement assurer notre bonheur éternel, il est nécessaire de suivre l'appel divin. En agissant ainsi, nous recevrons de Dieu un secours infaillible et nous sauverons notre âme. En effet, les dons du Saint-Esprit nous sont conférés, non selon notre gré, mais selon l'ordre de la divine Providence. Chaque individu, au dire de saint Paul, reçoit de Dieu le don qui lui est propre ; ce qui signifie que Dieu donne à chacun une vocation, en lui marquant l'état

de vie spécial où il veut le sauver. Cela est d'ailleurs conforme à l'ordre de la prédestination tracé par le même apôtre : Dieu appelle les hommes selon qu'il les a prédestinés, et s'ils répondent à leur vocation, il les sanctifie par sa grâce et les conduit enfin à la gloire éternelle. Il y en a beaucoup qui ne comprennent pas bien l'importance de ce sujet ; on dirait qu'ils regardent le choix d'un état de vie comme une chose indifférente. Voilà pourquoi tant de gens se conduisent mal et finissent par se damner.

Il est certain que le Seigneur n'accepte pas les sacrifices que nous lui offrons, en suivant notre amour propre. Il détourne ses regards de Caïn et de ses présents ; il menace même de châtiments terribles, ceux qui méprisent ses saintes inspirations pour courir après leurs caprices. " Malheur à vous, dit-il, enfants déserteurs, qui n'avez pas voulu prendre conseil auprès de moi ; vous avez voulu tisser une toile, mais ce n'était pas d'après mon inspiration." Quand Dieu appelle une âme à une vie plus parfaite, il lui accorde une grâce spéciale, qui n'est pas offerte à tout le monde ; nous devons donc être d'autant

plus empressés d'y correspondre; et nous devons craindre d'autant plus la colère de Dieu, si nous méprisons une aussi éminente faveur.

Combien un prince de sang royal ne se sentirait-il pas offensé, si l'un de ses sujets refusait d'accepter un poste d'honneur dans son propre palais ! et Dieu serait insensible à un pareil mépris de la part d'une de ses créatures, qu'il a appelée à vivre auprès de Lui ? Ah ! vraiment, il ne ressent que trop cet injurieux procédé, et dans sa colère il menace de rejeter pour toujours celui par qui il a été rejeté lui-même. " *Vœ qui contradicit factori suo !* " (1) Malheur à celui qui contrarie les desseins de son Créateur. Ce mot : *Vœ !* signifie dans les Saintes Ecritures l'éternelle réprobation. Son châtiment commencera dès cette vie même, où il sentira le poids du courroux céleste, par les remords de la conscience et où il n'aura jamais de repos, comme nous en avertit le saint homme Job. " Qui a résisté à Dieu, et a goûté la paix ? " (2)

---

(1) Is. 45-9.
(2) Job 9, 4.

Absolument parlant, il est vrai que celui qui a perdu sa vocation a encore l'espoir de se sauver par le repentir et la pénitence, mais combien c'est difficile! De là le langage sévère des saints Pères et des Théologiens parmi lesquels nous ne citerons que Habert: "Ce n'est pas sans grandes difficultés, dit-il, qu'il pourra faire son salut, celui qui perd sa vocation. Il demeurera dans l'Eglise, comme un membre disloqué, qui ne peut servir qu'avec peine; c'est pourquoi, bien qu'absolument parlant, il puisse se sauver, c'est cependant avec difficulté qu'il entrera dans le chemin du salut et qu'il prendra les moyens de se sauver." Saint Bernard et saint Léon disent la même chose Saint Grégoire écrivant à l'empereur Maurice qui avait porté un édit défendant à ses soldats de se faire religieux: "Cette loi, dit-il, est injuste parce qu'elle ferme la porte du ciel à beaucoup d'hommes qui se seraient sauvés dans la vie religieuse et qui se perdront pour toujours dans le siècle."

Le père Lancicius rapporte le frappant exemple que voici: Un jeune homme de grand talent qui faisait une retraite au collège

des pères Jésuites, à Rome, demanda à son directeur, si c'était un péché de ne pas obéir à la voix intérieure appelant quelqu'un à la vie religieuse. Le savant père répondit : " En soi, c'est-à-dire, en regardant l'appel en lui-même, ce n'est pas un péché ; parce que, ce qui est un conseil, ne peut obliger sous peine de péché. Cependant, la négligence à répondre à l'appel divin peut mettre quelqu'un dans un grand danger de perdre son âme; comme cela est déjà arrivé à beaucoup d'autres." Le jeune homme ne tint aucun compte de cet avertissement, s'en alla étudier à Macérata, où il abandonna la prière, les sacrements, et toutes les autres pratiques de piété. Enfin il devint, par sa mauvaise conduite, le scandale de toute la ville. Un soir qu'il revenait d'une maison criminelle, il fut frappé à mort par un rival, et termina sa méchante vie par une mort épouvantable. C'est ainsi que Dieu a agi dans cette circonstance, et c'est ainsi qu'il agit dans une foule d'autres cas. Il punit le mépris de la vocation divine par le refus de ses grâces durant la vie et à la mort. Donc, ne perdons pas de vue le terrible moment de la mort, et con-

sidérons quelle joie nous éprouverons alors, si nous obéissons à la voix de Dieu. Mais pensons aussi, hélas! aux angoisses et aux remords de conscience qui seront notre partage, si nous mourons dans ce misérable monde, que nous aurons aimé, plus que la maison du Seigneur.

Si quelqu'un, instruit par sa propre expérience, dit à ce propos le savant père Dubois, juge qu'il parviendra très difficilement au salut éternel, en dehors de tel état déterminé ; ou s'il est prévenu de grâces insignes et des miséricordes divines en vue d'acquérir une haute sainteté dans un ordre monastique ; ou si, en raison des qualités dont il est revêtu, il est évidemment prédestiné à embrasser la cléricature et à faire beaucoup de bien dans l'église de Dieu, il est évident que celui-là est obligé de prendre cet état, quoique cet état, considéré en lui-même, soit seulement de conseil. Donc, si quelqu'un résiste à la vocation divine, dans les cas cités plus haut, et choisit un état à sa fantaisie, il agit certainement contre la volonté de Dieu ; ce qui est surtout vrai quand il désobéit à son directeur spirituel. Conséquemment il court un danger

évident de perdre non seulement son bonheur temporel mais aussi son éternelle félicité. (V. 4 ; p. 596.)

La perte de la vocation est non seulement un malheur pour les individus mais encore pour la société toute entière. Que de témoignages nous viennent ici sous la plume ! Nous ne citons que celui du chanoine Timon-David, directeur de l'œuvre de la jeunesse, à Marseille.

Les idées chrétiennes ne dominent plus, dit-il ; les uns prennent un état d'après les inspirations du hasard et ce sont les moins coupables ; d'autres, selon leur orgueil, leur ambition, leur avarice et même pour des passions moins avouables. Les passions par elles-mêmes sont insatiables et cette fièvre des jouissances et des plaisirs qui eût fait tant de grands saints des plus beaux génies de notre époque, si leur esprit eût cherché ces jouissances en Dieu, cette fièvre, dis-je, fait ces scélérats qui ne cessent de travailler à la destruction de notre société chrétienne. Qui oserait dire que Dieu n'appelle plus les âmes à la perfection ? Combien peu cependant embrassent cette carrière ! et pourtant,

quel débarras pour la société, si ces ordres religieux jadis si nombreux enlevaient encore aux convoitises du monde les cent mille membres qu'ils abritaient autrefois dans leurs monastères. Se figure-t-on cette influence détruite pour le mal et s'employant pour le bien! ce serait une différence du double gagnée au profit de la vraie civilisation ? (1)

Il est à propos de raconter ici la vocation de cet illustre saint qui est regardé par les historiens comme le père des solitaires d'Egypte et l'instituteur de la véritable vie monastique. Nous voulons parler de saint Antoine ermite, surnommé le Grand.

Vocation de saint Antoine le Grand.

Saint Antoine naquit, l'an 251, dans un petit village de la Haute-Egypte. Ses parents qui étaient nobles, riches et catholiques, prirent un grand soin de son éducation. On ne lui fit point étudier les belles-lettres dans les écoles publiques afin qu'il n'eût aucune communication avec les

---

(1) Timon-David : lettres à un jeune homme.

autres enfants qui auraient pu le pervertir ; de sorte qu'il passa sa jeunesse dans une grande innocence. Il était sobre, religieux, obéissant et aimait, comme Jacob, à demeurer dans la maison de son père.

A l'âge de dix-huit ou vingt ans, il se vit le maître de ses biens par le décès de son père et de sa mère. Il ne lui restait qu'une sœur, plus jeune que lui. Comme il avait déjà formé dans son cœur le désir d'une vie plus parfaite, il entra dans une église où il entendit lire ces paroles que Notre-Seigneur dit à un jeune homme riche : " Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, donnes-en le prix aux pauvres, suis-moi et tu auras un trésor dans le ciel " (1). Il prit ces paroles comme si elles eussent été prononcées pour lui seul, s'en retourna dans sa maison et se défit entièrement de tous ses revenus. Il partagea entre ses voisins 1000 arpents de terre, qui lui appartenaient. Quant à ses meubles il les vendit, en distribua le prix aux pauvres, à la réserve de quelque chose qu'il retint pour sa sœur, dont il devait prendre soin, pensait-il. Mais étant une autre fois entré dans une église, il entendit ces autres paroles de l'Evangile : " Ne soyez pas soucieux du lendemain " (2). Il donna aux pauvres

(1) Math. 19-21.
(2) Math. 6-34.

ce qu'il avait mis en réserve pour sa sœur, confia celle-ci à quelques filles vertueuses avec qui elle vécut dans une grande sainteté et prit ensuite le chemin du désert. Il n'y avait pas alors de monastères proprement dits. Les déserts ne comptaient que des ermites. Comme une abeille industrieuse, il allait visiter ces ermites afin de recueillir d'eux, comme de diverses fleurs, le miel de la dévotion, pour en remplir son cœur. Il apprenait de l'un l'humilité, de l'autre la patience, de celui-ci, la componction et de celui-la la chasteté. Il travaillait de ses mains pour éviter l'oisiveté et gagner ce qui était nécessaire à sa subsistance. Il priait très souvent et lisait si attentivement les saints livres qu'il s'éleva en peu de temps à une éminente perfection.

Cependant le démon, prévoyant le grand nombre d'âmes qu'Antoine convertirait par ses éclatants exemples de vertus, résolut de l'attaquer de toutes sortes de manières. Commençant d'abord par la finesse du renard pour continuer ensuite par la force du lion, il lui suggéra d'abord des pensées de regret d'avoir quitté le monde. Puis il l'assaillit d'une foule de tentations contre la belle vertu. Antoine triompha du démon par ce cri de confiance : " Le Seigneur est mon aide et je me moquerai de mes ennemis ! "

En attendant de nouveaux combats, Antoine

2

se retira dans un sépulcre, où un ami lui apportait un morceau de pain chaque jour. Il passait parfois deux ou trois jours sans rien prendre. Il ne buvait que de l'eau. Son lit était la terre dure. C'est dans ce sépulcre que le démon vint l'attaquer avec plus de violence que jamais, pour lui faire perdre sa vocation. Il le tourmenta un jour par tant de cruautés qu'il le laissa tout couvert de blessures. Une autre fois, il fit paraître devant le saint les bêtes les plus féroces, lesquelles menaçèrent de le dévorer. Antoine priait avec ferveur et chantait : " Quand je serai entouré des escadrons de mes ennemis mon cœur ne craindra point." Satan se déclara de nouveau vaincu par le serviteur de Dieu.

Parvenu à l'âge de 35 ans, Antoine entendit le Seigneur qui l'appelait à un autre genre de vie. Jusque-là, il s'était contenté de mener la vie des ascètes, c'est-à-dire, des ermites qui s'appliquaient aux exercices de la prière et de la mortification. Désormais, il va mener une vie qui le rendra le père et l'instituteur de la véritable vie monastique. Il se retira donc sur le haut d'une haute montagne, au-delà du Nil, dans un vieux château habité par des serpents. Il y passa vingt ans dans des combats continuels avec les démons qui déchaînaient sur lui toute leur rage. Cependant la réputation d'Antoine se répandit par toute la

terre, de sorte qu'un grand nombre de personnes accoururent au désert pour vivre sous sa conduite. C'est ce qui détermina le saint à fonder de véritables monastères. Les déserts furent si remplis à partir de cette époque, qu'ils semblaient être des villes peuplées d'habitants célestes. Saint Athanase qui les visita souvent n'en parle qu'avec des transports d'admiration. " Il y a, dit-il, des monastères qui sont comme autant de temples remplis de personnes dont la vie se passe à chanter des psaumes, à lire, à prier, à jeûner, à veiller. Ces religieux mettent toutes leurs espérances dans les biens de l'éternité, et sont unis par les liens d'une charité admirable. C'est comme une vaste région absolument séparée du monde et dont les heureux habitants n'ont d'autre soin que celui de s'exercer dans la justice et la piété. Tous ces moines étaient conduits par le grand saint Antoine qui ne cessait d'animer leur ferveur par sa vigilance, ses prières, ses exemples et ses chaleureuses exhortations ! Quoiqu'il eût établi des supérieurs subalternes, il ne laissa pas de conserver sur eux une surintendance générale. C'est donc avec raison, qu'on lui décerne le titre d'instituteur de la véritable vie monastique." (Guérin.)

CHAPITRE II.

II—QUELS SONT LES DIFFÉRENTS ETATS DE VIE CHRÉTIENNE ?

Un état de vie, c'est une condition de vie stable qu'on ne peut changer à sa guise et où l'on est fixé pour longtemps ou pour toujours.

Un état de vie chrétienne, c'est une condition de vie stable établi par Dieu pour acquérir ct conserver la grâce sanctifiante qui est le gage du salut éternel.

Répondant tout de suite à la question proposée, nous disons qu'on distingue ordinairement quatre états de vie chrétienne. Ce sont : le mariage, le célibat, la cléricature et l'état religieux.

1° Le Mariage.

C'est l'état le plus commun. Le sacrement de mariage, qui en est comme la clef, sanc-

tifie l'union légitime de l'homme et de la femme et leur donne la grâce d'élever leurs enfants dans l'amour et la crainte de Dieu. Si vous êtes appelé à cet état, le Seigneur vous donnera les moyens de vivre heureux. Ce sera parfois difficile. Pourtant quand on est doué d'une énergique volonté de remplir ses devoirs, et d'une grande patience pour supporter les tribulations de la chair, cette condition de vie n'est pas incompatible avec la paix de la conscience et les joies qui en sont le fruit. Voilà pourquoi saint Paul a eu raison d'appeler le mariage un grand sacrement.

On s'y prépare par la prière, la fuite des dangers, la réception fréquente des sacrements et une excellente conduite. Il est nécessaire de consulter son confesseur pour savoir si cette destinée est réellement voulue de Dieu. Hélas ! combien se trompent sous ce rapport ! Combien se persuadent que la voie commune est leur voie, tout simplement parce qu'elle flatte davantage leurs penchants, leur amour des faux plaisirs du monde ! Combien surtout s'engagent dans cet état sans jamais y avoir réfléchi et pour faire comme les autres !

“ La Providence, dit un auteur célèbre, appelle au mariage la majorité des hommes ; cependant le mariage n'en demande pas moins une vocation toute particulière. S'il est certain que la plupart des jeunes gens sont appelés à se marier pour perpétuer la société, il n'est pas moins certain qu'un bon nombre parmi ceux qui cherchent avec esprit de foi la sainte volonté de Dieu, n'ont point cette vocation au mariage.”

2° Le Célibat.

Les libres-penseurs, les protestants et certains catholiques mal éclairés, ne rougissent pas d'avancer que cet état est impossible et contre nature. Leur erreur est réfutée par saint Thomas et saint Alphonse qui enseignent que le célibat, même perpétuel, est possible ; qu'il est meilleur et plus heureux que le mariage ; qu'il est louable d'en faire le vœu et qu'on ne peut empêcher personne de l'embrasser.

Ce que nous disons du célibat, en général, s'applique aussi à la virginité. C'est une

vertu spéciale, dit saint Thomas, par laquelle quelqu'un se conserve et veut se conserver toujours pur de tout plaisir honteux.

Quand nous affirmons que le célibat est meilleur que le mariage, le lecteur doit remarquer que nous comparons les états ou l'ensemble des personnes qui les composent, et non point les personnes prises séparément. Sainte Monique et saint Louis qui étaient mariés étaient plus parfaits que beaucoup de religieux vivant dans la tiédeur. Nous ne parlons pas des époux négligents, infidèles et coupables ; nous ne disons rien non plus de ceux qui, engagés dans le célibat, ne vivraient pas dans la chasteté ou mèneraient une vie de fainéantise.

Que Dieu appelle un grand nombre de personnes au célibat, c'est une vérité des plus évidentes. Osera-t-on soutenir qu'elles sont dévoyées et étrangères aux desseins de la divine Providence, ces milliers de personnes que la force des circonstances et les conditions d'existence retiennent nécessairement éloignées de la vie conjugale ? Va-t-on regarder comme des êtres délaissés, abandonnés de Dieu, ces jeunes gens et ces jeunes filles

qui, d'une part, n'ont aucun goût pour le mariage et, d'autre part, ne sont pourvus d'aucune aptitude pour la vie religieuse ? Sont-ils placés en dehors des plans de la divine Sagesse, ces malheureux sans nombre que la nature a disgraciés et qui, pour cela même, sont condamnés à vivre sans l'espoir de rencontrer jamais un parti ? N'ont-ils aucune vocation ces malades et ces infirmes pour qui le mariage est impossible, et ces hommes qui doivent passer presque toute leur vie sur les champs de bataille ? Sont-ils des êtres inutiles à leur famille, ces jeunes gens qui renoncent au mariage, précisément pour soutenir leurs frères et leurs sœurs, devenus soudainement orphelins ? Ne sont-ils pas prévus et ménagés par la sainte Providence, ces apôtres, hommes ou femmes, qui renoncent aux joies de la famille, pour s'appliquer plus activement, au milieu du siècle, aux œuvres de zèle et de charité, aux catéchismes, aux conférences de saint Vincent de Paul, aux sociétés de saint François Régis, aux patronages, aux congrégations, etc., etc. ? Nous avons connu de ces âmes généreuses qui faisaient plus de bien que les prêtres e

les religieux. Ne doit-on pas les saluer comme des anges du ciel, ces jeunes filles qui méprisent les joies du monde et passent leur vie dans les presbytères pour servir les ministres du Seigneur ? Il est donc certain qu'un bon nombre de personnes sont appelées à vivre dans le célibat et dans la virginité et que dans cette carrière elles trouveront la paix et le bonheur, en attendant la brillante récompense promise par le Seigneur à ceux qui auront renoncé au mariage pour son nom, c'est-à-dire, pour des motifs de religion, de chasteté ou de charité.

3° La Cléricature.

Saint Alphonse a écrit un bel ouvrage sur la dignité et les devoirs du prêtre. Les plus beaux témoignages de louange que les écrivains sacrés, les saints pères et les conciles aient jamais adressés au sacerdoce, y sont recueillis dans un ordre parfait. C'est comme un concert de félicitations respectueuses exécuté en l'honneur du sacerdoce catholique. Ecoutez un saint Ephrem. Il ne craint pas

de dire que le sacerdoce est une dignité infinie, *infinita sacerdotis dignitas !* Ecoutez un saint Augustin. Le prêtre, assure-t-il, est supérieur à toutes les puissances de la terre et ne relève que de Dieu seul, *solo tuo Creatore inferior*. Mais ne suffit-il pas de savoir, s'écrie saint Alphonse, que d'après les paroles de Jésus-Christ, les prêtres doivent être traités comme Dieu lui-même? Qui vous écoute, m'écoute et qui vous méprise, me méprise ; telles sont les paroles du Sauveur. Les prêtres, au dire de saint Paul, sont les embassadeurs de Jésus-Christ sur la terre. D'après cette prérogative leur dignité efface toutes les dignités de la terre. Ils occupent un rang supérieur à celui des vénérables patriarches et des sages prophètes qui ont soupiré après la venue du Rédempteur, mais qui n'ont pas eu la joie de le voir de leurs yeux, de le toucher de leurs mains, de s'abreuver de son sang adorable et de le donner en nourriture à des milliers d'âmes. Ils sont supérieurs aux martyrs. Ces héros ont offert au Seigneur leur propre sang ; le prêtre offre à Dieu le sang d'un Dieu. Ne sont-ils pas plus dignes de vénération que les

anges, les archanges, les trônes et les dominations, les principautés et les puissances, les vertus des cieux les chérubins et les séraphins? Ces glorieux princes du ciel n'ont point le droit de commander à Dieu; tandis que les paroles de la consécration obligent le Maître des maîtres à descendre chaque matin, sur nos humbles autels. C'est donc avec raison que saint François d'Assise disait, comme ravi en extase: Si je voyais un prêtre et un ange, je saluerais d'abord le prêtre et en second lieu, l'ange qui l'accompagne. C'est avec raison que le roi Boleslas ne voulait pas s'asseoir en présence des ministres de Dieu. C'est avec raison que sainte Marie d'Oignie baisait la terre où le prêtre avait passé. C'est avec raison que De Bonalt se découvrait quand il parlait à son fils. Ce fils était prêtre.

O merveilleuse puissance du prêtre, dit saint Alphonse. Elle est sous un point de vue supérieure à celle de l'auguste Mère de Dieu, la très sainte Vierge Marie! La reine du monde n'a reçu du Ciel aucun pouvoir pour remettre les péchés. C'est à ses prêtres seulement, que le Fils de Dieu a dit: " Tout

ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et il seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez." O sublime dignité du sacerdoce! par une seule messe le prêtre procure plus de gloire à Dieu que ne l'ont fait et ne le feront jamais les neuf chœurs des anges par leurs ravissantes harmonies et tous les saints par leurs prières, leurs chants et l'offrande de leurs mérites. En célébrant le saint sacrifice, le ministre de nos autels rend au Très-Haut un culte infini d'adoration, de reconnaissance, de satisfaction et d'impétration.

Heureux donc les jeunes gens que Dieu appelle à ce sublime état, et heureux les parents qui voient un fils chéri monter à l'autel du Dieu trois fois saint, et se consacrer au Seigneur complètement et éternellement! *Tu es sacerdos in æternum !*

4° L'Etat Religieux.

L'état religieux, c'est un état de vie chrétienne où l'on tend à la perfection par la

pratique des trois vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, émis publiquement dans un ordre religieux, approuvé par le Souverain Pontife.

Pour comprendre cette définition, il faut se rappeler que l'on distingue deux sortes d'état de vie chrétienne, savoir : l'état commun et l'état de perfection.

L'état commun, c'est celui de tous les fidèles baptisés qui observent les commandements de Dieu et de l'église, lesquels sont communs à tout le monde. Les états de vie énumérés plus haut savoir : le mariage, le célibat et la cléricature constituent cet état général, appelé état de vie commune. Evidemment dans l'état commun on peut rencontrer des personnes parfaites, c'est-à-dire, qui ont la parfaite charité ou en d'autres mots la perfection chrétienne. Ce sont les âmes qui non seulement évitent le péché mortel, mais aussi le péché véniel et les imperfections volontaires. Ces personnes qui, comme autrefois saint Louis et sainte Monique, aiment Dieu de tout leur cœur, ont la perfection chrétienne, mais ne sont pas pour cela dans l'état de perfection.

L'état de perfection est tout différent : c'est celui où l'on s'engage pour toujours devant un représentant de Dieu, à observer non seulement les préceptes mais encore les conseils évangéliques. C'est un engagement à être parfait ; c'est un moyen extérieur d'acquérir la plus sublime perfection. L'état de perfection n'est donc pas la perfection. Luther, qui était un mauvais religieux, était dans l'état de perfection et loin d'être parfait, il vivait en péché mortel. La perfection est dans l'âme. L'état de perfection est extérieur. Par les conseils que l'on fait vœu de suivre, il est de nature à nous faire parvenir à un degré de perfection que ne peuvent ordinairement pas atteindre les personnes étrangères à cet état.

L'état religieux n'exige donc pas que ceux qui l'embrassent soient parfaits, dès le premier jour, mais qu'ils s'engagent à le devenir. Et c'est en quoi il se distingue de l'épiscopat qui suppose que la perfection est déjà acquise et dont le seul but est de la faire exercer.

Nous avons parlé *des trois vœux perpétuels* de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. La vie religieuse en effet n'exige pas qu'on

s'engage à suivre tous les conseils particuliers dont l'Evangile est rempli, mais seulement les trois conseils généraux. La raison en est que ceux-ci ont pour but général de purifier l'homme de tous ses vices, de dompter toutes ses passions et de favoriser toutes les vertus. Les vœux perpétuels sont nécessaires, parce qu'ils donnent à la vie religieuse sa stabilité et c'est pour la même raison que l'émission extérieure des vœux doit être faite en présence d'un homme qui représente Dieu et l'Eglise et qui accepte cette profession.

Notons ici qu'on distingue deux sortes d'ordre religieux. Il y a des ordres religieux à vœux simples et d'autres à vœux solennels. Cette différence de vœux ne touche en rien à la substance de l'état religieux. C'est l'enseignement de Grégoire XIII, dans sa Bulle : *oscendente Domino*, et c'est l'opinion unanime de tous les théologiens modernes.

Nous avons dit plus haut que l'Ordre, pour être religieux dans le sens strict du mot, doit recevoir l'*approbation du Souverain Pontife*. En effet, la profession religieuse, dit Aertnys, C. SS. R., est la donation totale et perpétuelle de soi-même à Dieu. Or, cette do-

nation ne vaut que par l'acceptation de celui à qui elle est faite ; par conséquent la profession religieuse. pour être valide, doit être acceptée de Dieu ou de son église qui le représente sur la terre. Et comment l'église accepterait-elle cette donation volontaire qui se fait par la profession religieuse, si ce n'est en approuvant, au nom de Dieu, et l'Ordre où cette profession s'émet et les Règles suivant lesquelles elle s'émet ?

Avant de montrer l'origine, l'excellence et les avantages de l'état religieux, qu'il nous soit permis de raconter l'histoire d'une vocation à la vie religieuse qui fera comprendre que cette condition de vie est, en dépit de toutes les épreuves, une source intarissable de divines consolations pour celui qui se sent appelé à s'y désaltérer.

Vocation de Marie de Courtebourne.

C'est une belle et extraordinaire vocation que celle de cette jeune fille du grand monde, nommée, Marie de Courtebourne. Vouée dès sa naissance à saint Louis de Gonzague, Marie grandit dans

l'innocence ; elle ne connait le monde que pour en apprécier la vanité ; elle ouvre son âme toute entière aux douces influences de la piété ; elle éprouve pour la vie religieuse un irrésistible attrait. Le Seigneur lui avait donné d'avance une juste idée de cet état. " Si j'entre au couvent, écrit-elle un jour à son directeur, ce n'est pas pour vivre tranquille. J'ai déjà vu assez de maisons religieuses pour juger que les caractères y sont contrariés par la vie commune, les austérités, la monotonie des lieux et des occupations. Je ne veux pas me faire illusion. Là, on me traitera comme un meuble inutile à la communauté. Le démon ne me laissera pas tranquille. Le bon Dieu se cachera le plus souvent, et il m'enverra des épreuves. Ce seront là ses caresses d'amour. Je voudrais que ma vie fût un sacrifice continuel, un acte d'amour continuel ; je voudrais ne plus avoir de liberté, obéir aveuglément, me donner au bon Dieu autant qu'on peut se donner à lui ici-bas ; rien ne me coûtera pour cela."

Elle disait un jour à la maîtresse des novices : " J'avais environ seize ans : une fois que je venais de communier, je crus entendre immédiatement après ma communion, une voix intérieure qui me disait : " Aime-moi." J'avais peur et je n'osais rien dire. A la communion suivante, j'entendis encore la même parole. Alors toute effrayée je répondis :

Si c'est vous qui me parlez, ô mon Jésus, dites-moi ce que je dois faire pour vous aimer. Je suis si misérable! Alors je compris que Jésus m'apprendrait lui-même à l'aimer dans la vie religieuse."

A ceux qui lui parlaient du beau parti que le monde lui offrait, Marie répondait: "Je suis aussi étonnée que vous de mon idée et de cette obstination à vouloir m'enfermer entre quatre murs, faire de la peine à ma famille, et avoir tout le monde contre moi. Humainement parlant, il vaudrait mieux mener joyeuse vie, courir le monde, contracter le beau mariage dont papa m'a parlé à Assise. C'est en effet un des meilleurs partis de France. J'ai dit à mon père que j'étais encore bien jeune et que nous y penserions plus tard. Au fond du cœur je me disais que Dieu m'appellerait à lui, soit au ciel, soit au couvent." Elle écrit à son père peu de temps après. "Mon désir de devenir religieuse augmente toujours. Il me coûte de vivre ici au château dans l'abondance tandis que le pauvre Jésus a tant souffert. Mon attrait est pour l'ordre des Rédemptoristines fondé par saint Alphonse. J'aime beaucoup leur simplicité et leur détachement."

Du couvent de Malines, elle écrivait, quinze jours après sa prise d'habit: "Je ne croyais pas que mon bonheur serait si grand. Vous ne me

reconnaîtriez plus. Moi d'ordinaire endormie et timide, je suis d'un entrain extraordinaire ; ma vue seule fait rire les sœurs les plus sérieuses ; et je babille comme une pie en récréation. Je suis la plus jeune de toutes. Je n'ai aucune peine à suivre les exercices de la communauté ; on dirait que j'ai fait cela toute ma vie. Je suis contente de coucher sur la paille. Dans le monde j'avais un lit trop doux et je pleurais d'ennui de me voir ainsi dorlotée dans le sein de l'abondance, tandis que Jésus a tant souffert."

Quand le Saint Sacrement était exposé, elle ne pouvait faire son heure d'adoration sans verser d'abondantes larmes et c'était une profonde édification pour ses jeunes compagnes, quand il leur arrivait de la surprendre dans cet état qui rappelait la piété si affective de sa tante Mathilde de Nédonchelle, fervente rédemptoristine. Le 10 juin 1880, la fervente novice fut admise à la profession. Elle écrivit à sa grand-mère la marquise de Courtebourne les lignes suivantes : " Il me serait " impossible de vous exprimer au juste ce que j'ai " éprouvé de bonheur, de paix, de suavité, après " avoir prononcé mes saints vœux. On aurait dit " que j'étais au ciel. Que le temps m'a paru " court ! Je vais faire provision d'amour de Dieu " et de patience pour toute ma vie, pendant les " premiers jours de mes noces, la lune de miel,

" comme on dit dans le monde, afin de bien me
" préparer à tout ce que le divin Epoux deman-
" dera de moi plus tard.—Pour le moment, cela
" m'amuse beaucoup de trotter avec un tablier
" blanc et de préparer ce qu'il faut pour les sœurs.
" Vous auriez du plaisir, j'en suis sûre, à me voir
" dans ma nouvelle besogne."

Nous n'avons pas à faire ici le récit des épreuves intérieures et des souffrances par lesquelles Marie passa ; nous renvoyons le lecteur au livre charmant de M. Laplace qui a écrit sa vie. Citons néanmoins une lettre que cette sainte religieuse écrivit durant la maladie qui devait la conduire au tombeau. " Je n'ai pas le temps de m'ennuyer, écrit-elle, je m'occupe tout doucement et je vous dirai, pour vous faire sourire, que je suis devenue une artiste dans le raccommodage des bas ; tout mon plaisir est de remailler les grands trous. Je prie, je lis, j'écris et les jours passent bien vite. Je ris de bon cœur ; car au couvent, on n'est jamais triste ; au couvent le service du bon Dieu dilate le cœur, qui est, sinon toujours dans la joie, au moins toujours calme et tranquille. Si je vous disais que je suis la plus heureuse créature du monde, même sans pouvoir marcher, vous ne me croiriez pas et c'est pourtant la vérité. Le vrai bonheur consiste dans l'accomplissement de la volonté de Dieu. Pourvu que le bon Dieu soit content à quoi bon le reste ?" (Laplace.)

CHAPITRE III.

III — QUELLE EST L'ORIGINE DE L'ÉTAT RELIGIEUX ? COMMENT S'EST-IL PROPAGÉ ? QUELLES SONT SES PLUS NOTABLES CÉLÉBRITÉS ?

Pour faire l'histoire de l'état religieux nous devons montrer 1° son origine, 2° son étonnante propagation, 3° ses célébrités et 4° sa mission providentielle. Nous regrettons que les modestes limites de cet opuscule ne nous permettent pas de développer longuement chacun de ces points.

1° Origine. L'état Religieux a été établi par Jésus-Christ lui-même. Bien que l'on trouve dans l'ancienne loi, l'ébauche de la vie religieuse, dit Suarez, cependant sa perfection et son institution complètes sont l'œuvre de la loi de grâce. Dans ce qui le constitue essentiellement, l'état religieux a été institué

par Jésus-Christ qui a exhorté certains hommes à la pratique perpétuelle de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance. En effet, il a dit publiquement : " Allez, vendez tout ce que vous avez et donnez-en le prix aux pauvres." Il a loué plusieurs fois ceux qui renoncent au mariage, en vue du royaume des cieux. Il a conseillé l'obéissance quand il s'est écrié : " Venez, suivez-moi."

Ces divines paroles ont été comprises par les apôtres dans le sens que nous leur donnons. Saint Pierre n'a-t-il pas dit au bon Sauveur : Voilà que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi ? Oui, dit Suarez, le Rédempteur a appelé ses apôtres à un état vraiment religieux. Ils ont fait les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance comme se rapportant à l'état de perfection.

2° **Son étonnante propagation.** Saint Denis, saint Jérome, saint Jean Chrysostôme et saint Augustin disent et prouvent que parmi les premiers chrétiens, beaucoup de personnes généreuses se hâtèrent de répondre à l'appel de Jésus-Christ et imitèrent les apôtres, en embrassant un état de vie qui était vraiment l'état religieux.—Cassien nous parle très

au long de ces fervents religieux établis au temps même des apôtres. “ Il y avait, dit-il, beaucoup de chrétiens qui, désireux de la perfection, se retiraient dans des endroits peu fréquentés. Loin des tracas du mariage et du commerce d'un monde bruyant, ils pouvaient aisément s'y adonner à la contemplation des choses divines.” On les appelait moines parce qu'ils vivaient dans la solitude ; on les nommait aussi cénobites parce que dans ces endroits solitaires, ils menaient souvent une vie de communauté, en ce sens qu'ils avaient un supérieur qui leur rendait visite et s'occupait de leur direction. Parfois aussi ils s'appelaient ascètes parce qu'ils s'exerçaient à la piété et à la perfection. Parmi ces ascètes, il y en avait qui menaient une vie purement contemplative, d'autres s'appliquaient aux travaux du ministère ecclésiastique et à l'instruction du peuple. Saint Ambroise dit qu'ils portaient des habits pauvres et ordinairement de couleur brune ou noire. Les uns se consacraient à Dieu par des vœux et les autres sans vœux. Tous faisaient profession d'une continence perpétuelle. On donne encore à ces religieux le nom d'ermites ou d'anachorè-

tes parce que beaucoup d'entre eux vivaient loin du centre des villes dans des cavernes isolées ou sur des montagnes. Saint Basile parle aussi de l'ordre des vierges. Le vendredi-saint, l'Eglise priait tout spécialement pour ces vierges consacrées à Dieu. Les principaux instituteurs et maîtres de ce genre de vie religieuse furent saint Marc, en Egypte ; saint Mathieu, en Ethiopie, où il reçut à la profession Iphigénie, fille du roi, ainsi que ses compagnes ; saint Paul, en Grèce, où il consacra sainte Thècle au Seigneur ; saint Clément, à Rome, où il admit à la vie religieuse sainte Flavie Domitille. Dans les Gaules nous voyons sainte Marthe réunir des compagnes qui choisissent Jésus-Christ pour le céleste époux de leurs âmes virginales.

Vers la fin du troisième siècle, saint Antoine établit dans la Haute-Egypte de véritables monastères. Saint Basile en établit ensuite en Grèce, saint Jérôme en Syrie, saint Augustin en Afrique, saint Benoît en Italie. Plus tard saint Benoît trouva des imitateurs dans saint Bernard, saint Dominique, saint François, saint Ignace, saint Alphonse et beaucoup d'autres fondateurs d'ordre.

Mais ce qui fixe surtout l'attention des historiens qui consultent les archives des monastères, c'est le nombre énorme de cœurs généreux qui se sont fait un bonheur de s'enrôler sous la blanche bannière de la vie religieuse. Saint Athanase dit que de son temps les monastères formaient à eux seuls comme une vaste cité. Saint Isidore était supérieur d'un cloître qui comptait 1000 religieux et son successeur Apollinaire vit ce nombre s'élever à 5000. Dans la communauté d'Oryrynchus 10,000 moines chantaient ensemble les grandeurs de Dieu. Sur la montagne de Nitrie, à 20 milles d'Alexandrie, s'élevaient 500 monastères qui retentissaient continuellement du chant des psaumes et des hymnes sacrés. Palladius rapporte qu'il a vu une ville où les monastères étaient plus nombreux que les maisons des particuliers. Saint Pacôme qui vivait 300 ans après Jésus-Christ dirigeait 8000 disciples et peu après la mort de saint Antoine, le célèbre Sérapion en avait 10,000 sous sa juridiction. Dans tout l'Orient, dit Thédoret, une multitude de jeunes vierges prenaient le voile des épouses du Christ.

Néanmoins qu'on se garde de penser que

cette étonnante diffusion de la vie monacale ne se fit remarquer qu'aux premiers âges de l'ère chrétienne. Tous les siècles ont donné un spectacle aussi réjouissant. Trithèmes dit que de son temps la province de Mens comptait 124 abbayes et qu'elle put se glorifier, à une certaine époque d'en compter 1500, non compris les prieurés et les petits monastères. Dans la vie de saint Malachie, saint Bernard écrit qu'un moine du nom de Luanus érigea 100 monastères d'où sont sortis des milliers d'apôtres. Le plus célèbre est saint Colomban qui vint dans les Gaules. L'Irlande comptait alors plus de 700 couvents ; aussi fut-elle considérée comme l'île des saints et des savants docteurs. Saint Bernard durant l'espace de 30 ans fonda 160 monastères. Cet illustre abbé de Clairvaux avait 800 maisons religieuses sous sa haute juridiction. Mais les franciscains semblent avoir reçu du ciel une bénédiction toute spéciale. Vers le milieu du 13e siècle, ils atteignaient le nombre de 200,000. En l'an 1600, les Observantins seuls étaient au nombre de 100,000. L'ordre franciscain compte aujourd'hui plus de 26, 000 couvents. Il a donné à l'Eglise 5 papes, plus

de 3,000 saints dont plus de 1700 sont martyrs. De nos jours la vie religieuse est aussi florissante que jamais. La France et la Belgique comptent ensemble plus de 150,000 religieux. Le Canada possède aujourd'hui 26 congrégations d'hommes et 53 congrégations de femmes. Pensées bien consolantes au milieu des tristesses du temps présent !

3° **Les célébrités de l'état religieux.** Le plus bel éloge qu'on puisse faire de la vie religieuse, dit le père Müller, c'est de montrer le nombre si considérable de personnes distinguées par leur rang, leur dignité, leur vertu, leur piété, méprisant tous les biens de la terre pour embrasser les austérités du cloître. L'ordre franciscain seul a compté 25 empereurs et 75 rois. Le beau trait qu'on va lire, montre comment, au 7e siècle, l'état religieux était en honneur même chez les grands du monde. En 659, un roi d'Angleterre mourut laissant deux fils. L'aîné dit au plus jeune : Adieu ! Je vais me consacrer au Seigneur, dans un monastère ; prends en mains les rênes du gouvernement. Le cadet joua de finesse et demanda huit jours de réflexion. Il profita adroitement de ce délai, pour retenir son frère

dans le siècle et se rendre lui-même au couvent. Puis il écrivit jovialement à son frère : Si vous trouviez que c'était une excellente aubaine pour vous de refuser le diadème, sachez que ce n'en est pas une bonne pour moi de l'accepter. O sainte rivalité ! on ne saurait trop t'admirer !

Parmi les femmes célèbres, qui ont fait l'ornement de la vie claustrale, citons : Sancha, reine de Sicile ; Agnès, fille du roi de Bohême, laquelle refusa la main de Frédéric II ; Jeanne, fille du roi de Navarre ; Isabelle, sœur de saint Louis ; Blanche, fille de Philippe, roi de France ; Marguerite d'Autriche, sœur de l'empereur Maximilien ; Marie, sœur de Philippe roi d'Espagne ; Marie-Louise, fille de Louis XV. Parmi les abbesses de Fontevrault on compte une quinzaine de princesses distinguées.

L'espace nous manque pour énumérer tous les hommes éminents par leur science et leur sainteté que le cloître a donnés à l'Eglise comme des flambeaux ardents et étincelants. Citons-en du moins quelques-uns : Sérapion, saint Jean Climaque, saint Epiphane, saint Jean Chrysostôme, saint Jean Damascène,

saint Athanase, saint Jérôme, saint Augustin, saint Martin de Tours, saint Eucher, saint Prosper, saint Fulgence, saint Grégoire le Grand, saint Grégoire de Tours, saint Isidore, saint Ildephonse, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, saint Beda Vénérable, saint Anselme, saint Alphonse. Des quatre grands docteurs de l'église grecque trois furent religieux ; l'église latine en compte le même nombre. Que de saints évêques ont renoncé à leurs sièges par amour de la vie religieuse ! Beaucoup d'autres s'y rendirent pour se préparer à faire une sainte mort. Le cardinal Georges d'Amboise, retiré au couvent des Célestins, à Lyon, comparant sa vie de cardinal avec celle du pauvre frère Jean qui le soignait s'écriait souvent : Oh ! frère Jean, que n'ai-je été frère Jean comme toi !

Pour montrer l'estime que les prélats témoignaient aux ordres religieux, qu'il suffise de dire qu'au 12ᵉ siècle, c'était la coutume après la mort d'un évêque de porter son corps solennellement dans tous les monastères du diocèse et de l'exposer 24 heures devant la communauté en prière.

Nous parlerons plus loin de la mission providentielle des ordres religieux. Terminons ce chapitre en disant que parmi les religieux célèbres dont l'histoire a conservé les noms, il en est un qu'elle entoure du plus grand respect et d'une reconnaissance toute particulière. C'est le grand saint Benoît. Voici quelle fut sa vocation.

Vocation de saint Benoît, patriarche des Moines d'Occident (480-543).

Les historiens disent que ce grand saint parut comme une lumière au milieu des ténèbres, ou comme un médecin envoyé de Dieu pour guérir les plaies de l'humanité. Saint Grégoire, pape, assure que le nom de Benoît lui fut donné pour marquer mystérieusement les bénédictions célestes dont il devait être comblé. Il fit paraître dès son enfance de fortes inclinations pour la vertu. Dans un âge qui semble avoir la légèreté pour partage, il témoignait déjà une grande maturité dans ses jugements, méprisait toutes les choses de la terre et ne respirait que celles du ciel. On l'envoya étudier à Rome. Il donna sujet d'es-

pérer qu'il deviendrait un des hommes les plus habiles de son temps ; mais craignant que les mauvais exemples d'une jeunesse débauchée ne fit quelque impression sur son cœur, il résolut, à quatorze ans, de s'en éloigner secrètement. Il aima mieux rester moins savant en devenant plus vertueux, que d'acquérir de grandes connaissances au risque de perdre son âme.

A la suite de cette résolution, il abandonna tous ses parents et ses amis et par une sage folie et une savante ignorance, dit saint Grégoire, il alla chercher dans les déserts et hors du commerce du monde un genre de vie où il pût servir Dieu avec moins de péril et plus de ferveur. Sainte Hildegarde assure dans ses révélations qu'il y fut conduit par deux anges. Comme il gravissait une montagne pour trouver le lieu qu'il souhaitait, Dieu permit qu'il fût aperçu par un solitaire, nommé Romain. Celui-ci lui donna d'abord un habit religieux, puis le conduisit dans une caverne secrète et presque inaccessible, que la nature avait taillée dans l'enfoncement d'un rocher et qu'on appelle aujourd'hui la sainte Grotte. Ce fut là que ce grand saint, couvert d'un cilice, commença cette terrible pénitence dont la pensée étonne les plus hardis anachorètes. Romain l'y nourrit pendant trois ans. Il lui descendait à certains jours, dans une corbeille, un morceau de pain qui faisait toute sa nourriture.

De si heureux commencements ayant jeté la terreur dans l'esprit de satan, celui-ci résolut d'étouffer dans son berceau cette sainteté naissante qui annonçait une vocation extraordinaire. Pour en venir à bout, il assaillit Benoît de toutes sortes de tentations. Mais le jeune ermite fut plus fort que le tentateur. Il eut recours à la prière, puis se jeta nu dans un champ d'épines et de ronces au milieu desquelles il se roula si longtemps, que par mille blessures le sang ruissela de toutes les parties de son corps. Ainsi il éteignit le feu de la convoitise que Satan avait allumé dans son cœur.

Après ce triomphe, il devint de soldat capitaine et de novice grand maître dans l'école de la vertu. En effet, il commença dès lors à donner des leçons à plusieurs solitaires qui vinrent se ranger sous sa discipline. Nouvel Elisée, il faisait un grand nombre de prodiges. Aussi, sa réputation grandissait chaque jour. C'est ce qui le détermina à quitter la caverne de Sublac, pour se rendre où le ciel l'appelait. C'était sur le Mont Cassin, situé dans le royaume de Naples. Deux anges, en forme de jeunes hommes, l'y conduisirent et le mirent en possession d'une maison qui allait devenir la mère d'une infinité de monastères. Saint Benoît est vraiment le père de cette immense famille bénédictine dont les influ-

ences ont été si grandes dans le monde religieux, social et littéraire. Dans le but de satisfaire d'une manière plus vaste et plus intelligente les aspirations à la vie cénobitique, qui se manifestaient dans l'église, saint Benoît composa une règle qui fut reçue dans tous les monastères d'Occident. Ce fut le moyen dont la Providence se servit pour sauver la civilisation chrétienne si gravement menacée par l'invasion des barbares. Les Bénédictins conservèrent le dépôt des lettres, défrichèrent les forêts, bâtirent les villes et on les vit simultanément assis sur la chaire de saint Pierre et dans le conseil des empereurs et des rois.

L'histoire les appelle : les grands bienfaiteurs de la société au moyen-âge. (Guérin).

CHAPITRE IV.

QUELLE FUT LA MISSION PROVIDENTIELLE DES ORDRES RELIGIEUX ?

Le Seigneur qui veille sur son Eglise n'a jamais manqué de lui donner, aux époques difficiles, de vaillants soldats pourvus de toutes les grâces nécessaires pour la protéger et la défendre. Hâtons-nous de dire que dans la guerre qu'elle a déclarée aux hérétiques de tous les siècles, l'église a recruté ses meilleurs soldats et ses plus illustres généraux dans les rangs sacrés de la milice religieuse.

Saint Athanase au début du christianisme se lève contre les Ariens, saint Augustin combat les Pélagiens et saint Jean Damascène fait une guerre sans pitié aux Iconoclastes. Au déclin de l'empire romain, pour combattre les vices de cette époque de décadence, Dieu suscite le grand saint Benoît (480-543) et ses légions de moines infatigables.

Le monde était devenu chrétien, mais au 10e siècle, il s'était enrichi et avait oublié la pratique de la sainte pénitence, dont Jésus-Christ nous a prêché l'absolue nécessité. Saint Bruno au milieu du 11e siècle (1030-1101) va fonder dans le Dauphiné l'ordre des chartreux dont l'austérité est devenue proverbiale. Il comptait plus de 200 couvents au 14e siècle.

Au douzième siècle, les trappistes se font une gloire de marcher dans le même chemin de la pénitence, afin de confondre de plus en plus le sensualisme et la volupté, honteux apanage des mondains. Ce même siècle vit se former l'ordre de la Trinité pour le rachat des captifs tombés dans les fers des infidèles et l'ordre religieux des Templiers pour protéger les pieux pèlerins désireux de visiter la Terre-Sainte. Il fallait encore à ce siècle finissant, un illustre général et une savante milice pour combattre la formidable hérésie des Albigeois. Dieu donna à saint Dominique (1170-1221) et à ses religieux la mission spéciale de prêcher. Ils furent vraiment la lumière providentielle de cette époque.

Saint François d'Assise (1182-1226) et sainte Claire (1193-1253) avec leurs innom-

brables phalanges apparaissent à l'aurore du 13e siècle, pour rappeler aux riches du monde une vérité, hélas ! complètement oubliée, savoir, que la sainte pauvreté est le plus précieux de tous les trésors.

Le protestantisme fait rage au 16e siècle. Il était la personification de la révolte et de la volupté sous toutes les formes. Saint Ignace (1491-1556) a compris le danger ; il forme des bataillons de soldats, bien disciplinés, leur fait jurer obéissance à l'église du Christ et les lance avec une divine confiance contre les redoutables armées des luthériens et des calvinistes. C'est pour protéger les personnes du sexe contre les dangers de l'erreur nouvelle que Angèle de Merici établit, en 1537, la congrégation des Ursulines dont la mission est de donner aux jeunes filles une éducation vraiment chrétienne. Sainte Thérèse (1515-1582) et saint Jean de la Croix (1542-1591), prennent à cœur de combattre le relâchement des mœurs de ces tristes temps et réforment l'ordre des carmes pour donner au monde d'éclatants exemples de pénitence et de mortification. Vers la fin du même siècle, le Seigneur suscite un grand Saint pour compatir

aux infortunes matérielles et aux infirmités de toutes sortes et pour prêcher aux riches du monde l'obligation de l'aumône. Nous avons nommé saint Vincent de Paul (1576-1660). Il fut le fondateur des Sœurs de charité.

Saint Jean-Baptiste de la Salle (1651-1719) et ses frères dévoués se chargent au 17e siècle de former les jeunes gens aux combats de l'avenir pendant que les jeunes personnes du sexe reçoivent une excellente éducation dans les pensionnats et les écoles normales que les religieuses de différents ordres érigent sur tous les points du globe. Disons en passant que le Canada fut singulièrement favorisé sous ce rapport. En l'année 1639, Mme de la Peltrie et la Vénérable Marie de l'Incarnation vinrent de France au Canada pour établir les Ursulines à Québec Dix-huit ans après, la Vénérable Marguerite Bourgeois fondait à Villemarie la Congrégation de Notre-Dame.

Le dix-huitième siècle reçut de l'enfer la mission de pervertir toutes les classes de la société par l'impiété, la haine, le sarcasme, l'égoïsme, la sensualité. Dieu donna à son église le plus zélé de ses défenseurs, saint Alphonse (1696-1787) ; par ses livres qui lui

ont valu le titre de docteur, il éclaire les riches et les pauvres, le clergé et les fidèles et par ses missionnaires, qui sont comme d'autres rédempteurs, il va porter la vraie doctrine et la saine morale aux plus pauvres habitants des campagnes.

Quant au 19e siècle, vraiment, on n'en finirait pas, s'il fallait compter les établissements d'instruction et de charité qui font la gloire des ordres religieux. On consacrerait d'immenses volumes à relater les travaux des Salésiens fondés par Don Bosco, des pères Oblats fondés par Mgr de Mazenod et des Pères Blancs fondés par le cardinal Lavigerie.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici quelques-uns des ordres qui datent de ce siècle et qui se sont établis au Canada. Comme méritant une mention tout spécialement honorable, nous citons les Frères de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 1809.—Les Pères Oblats, 1816.—Les Frères Maristes, 1817. — La Congrégation de Sainte-Croix, 1820. — Les Frères du Sacré-Cœur, 1821. — Les Prêtres de Saint-Basile, 1822. — Les Clercs de Saint-Viateur, 1828. — Les Frères de Saint-Vincent-de-Paul, 1845.

— Les Pères du Saint-Sacrement, 1854. — Les Pères Blancs, 1870.

Parmi les congrégations de femmes qu'il nous suffise de nommer la Société du Sacré-Cœur, 1800. — Les Sœurs de Sainte-Croix, 1837.—Les petites Sœurs des pauvres, 1840. — Les Sœurs de Jésus-Marie, 1843. — Les Sœurs de la Providence, 1845.—Les Sœurs de Miséricorde, 1848.—Les Sœurs du Bon-Pasteur, 1850.—Les Sœurs de Sainte-Anne, 1850. — Les Sœurs de l'Assomption, 1853. — Les Sœurs du Précieux-Sang, 1861.—Les Sœurs de Saint-Joseph, 1877. — Les Sœurs du Rosaire, 1879.—Les Sœurs de Sainte-Marthe, 1883.—Les Hospitalières de la Miséricorde, 1884. — Les petites Franciscaines de Marie, 1889. — Les Sœurs de N. D. du Perpétuel Secours, 1892. — Les Sœurs du Bon Conseil, 1894.

Quelle efflorescence admirable et continuelle de dévouement, de zèle, d'héroïque charité, de pureté angélique, de vraie sainteté! Aussi, à tous ceux qui attaquent la vie religieuse nous disons, avec le père Dubois : " Ouvrez les yeux, voyez, jugez l'arbre à ses fruits. Les religieux sont les

défenseurs de l'église, les bienfaiteurs de l'humanité, les sauveurs de la société. Les ordres à vie active rendent les plus grands services à l'Eglise et à l'Etat. Ce n'est pas dans un esprit mercenaire, mais dans un esprit de sublime charité, qu'ils se consacrent à toutes les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. Il n'y a pas de misère humaine qui ne soit l'objet du dévouement de quelque ordre religieux. L'utilité des ordres contemplatifs pour être moins apparente, est-elle moins réelle ? La prière, les bons exemples, la pénitence sont aussi nécessaires à la société que les différentes œuvres de miséricorde. Les maisons religieuses sont des paratonnerres placés providentiellement entre un monde coupable et un Dieu dont on provoque sans cesse les vengeances. Qu'on se rappelle ce que le Seigneur dit à Abraham : " S'il y avait seulement dix justes dans Sodome, je ne détruirais pas cette ville " et l'on admettra que si nos grandes villes, où tant de crimes se commettent chaque jour, échappent aux coups de la justice de Dieu, c'est grâce aux ferventes communautés contemplatives, qui arrêtent le bras du Tout-Puissant, par leurs

prières, leurs veilles, leurs jeûnes et leurs pénitences." (Dubois nº 1397).

Pour confondre l'audace des impies et dissiper leurs sophismes, dit le père Berthier (1), on n'a qu'à montrer **l'état religieux** à travers les âges chrétiens, et de nos jours encore faisant le plus bel ornement, comme la plus grande force de l'Eglise ; donnant à Dieu la gloire que tant d'hommes lui refusent ; apaisant son courroux par la ferveur de la prière, par l'héroïsme de la pénitence et la pureté d'une vie sainte ; défendant contre l'hérésie, les droits et les doctrines de l'Eglise ; affermissant les catholiques dans la foi et bravant tous les périls pour porter le flambeau de l'Evangile, aux nations ensevelies dans l'ombre de l'infidélité ; offrant à tous le spectacle des plus grandes vertus ; instruisant les ignorants ; conservant, dans la solitude, les sciences et les lettres ; gardant pour la postérité les livres précieux transmis par l'antiquité ; rachetant les captifs courbés sous les fers des barbares, élevant ces monuments qui sont des chefs-d'œuvre de l'art chrétien et que le gé-

---

(1) Berthier, état religieux, page 22.

nie moderne n'a pu qu'imiter ; ouvrant des asiles hospitaliers à toutes les infortunes et à toutes les douleurs ; visitant les malades ; se faisant la providence des pauvres ; défrichant les bois ; assainissant les marais ; fertilisant les déserts les plus incultes, et tout cela au prix des sacrifices que les mondains ne savent pas même admirer.

Puisque nous parlons de sacrifices, nous devons raconter ici la vocation d'un héros dont le nom signifie charité, dévouement, compassion, zèle, en un mot, toutes les vertus qui demandent de sublimes sacrifices. Ce héros, c'est saint Vincent de Paul.

Vocation providentielle de saint Vincent de Paul, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la charité.

Le seizième siècle allait toucher à sa fin sans avoir vu fleurir les œuvres de miséricorde corporelle. C'est alors que Dieu fit paraître au firmament de son église un astre brillant qui devait répandre sur elle une influence si bienfaisante et si durable.

Saint Vincent de Paul naquit en 1576. Il se glorifiait d'avoir eu des parents pauvres. Quand le monde lui offrira plus tard des emplois honorables, il se vantera encore de sa naissance obscure ; il répondra tout bonnement : " Je suis le fils d'un pauvre paysan des Pyrénées et dans ma jeunesse, j'ai gardé les animaux." Notre jeune saint, prodige d'humilité, était encore si compatissant envers les pauvres malheureux, qu'il ne pouvait goûter aucun repos sans leur avoir donné tout ce qu'il possédait. Lorsque son père l'envoyait au moulin chercher de la farine, l'enfant ouvrait le sac et distribuait des poignées de froment à tous les pauvres qu'il rencontrait.

A l'âge de 20 ans, il s'offrit à Dieu pour le servir dans l'état ecclésiastique. Dieu qui semblait le conduire par la main dans les sentiers de l'humilité, détacha son cœur de toutes les dignités et le mit en état de dire : Je n'ai pas estimé savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Dans un voyage qu'il fit de Marseille à Narbonne, il tomba dans les mains des pirates qui le vendirent. Il changea plusieurs fois de maître. Enfin un renégat de Nice l'ayant acheté le conduisit dans un pays extrêmement chaud et désert. Vincent convertit cet apostat et obtint sa liberté. Il se rendit ensuite à Rome où il se livra tout entier à ses études et à la prière. Plus tard

il vint à Paris pour accomplir une mission très importante auprès de Henri IV. Mais craignant les dangers de la cour, il se hâta d'en sortir et se retira chez les révérends pères de l'Oratoire, non pour être agrégé à leur compagnie, (il s'en croyait indigne), mais pour vivre à l'abri des dangers du monde et se mettre sous la direction de Mr de Bérulle. Vincent refusa un évêché et de riches abbayes pour prendre une modeste cure de village. Cependant, à la voix de son directeur, il accepta en outre la charge de précepteur des enfants du comte de Gondi.

Voici de quelle façon il forma à cette époque la première confrérie de charité. Il arriva qu'un jour de fête, comme Vincent montait en chaire, madame de Chassaigne l'arrêta pour le prier de recommander à la charité publique une famille dont la plupart des enfants et serviteurs étaient tombés malades dans une ferme à une demi-lieue de Châtillon. Il fit un sermon sur l'aumone et l'assistance des malades. Dieu donna une telle efficacité à ses paroles qu'après sa prédication un grand nombre de personnes se rendirent chez ces malades, leur portant du pain, du vin, de la viande et plusieurs autres secours. Lui-même s'y étant rendu, constata que la charité était grande, mais qu'elle était mal réglée. Les malades avaient trop de provisions à la fois ; une partie allait se

gâter et puis la misère noire reviendrait comme auparavant. C'est pourquoi les jours suivants il conféra avec quelques dames des plus zélées, sur les moyens de mettre de l'ordre dans l'assistance qu'on rendrait à l'avenir aux pauvres malades. Plusieurs officières furent choisies et obligées de se réunir tous les mois devant lui.

Il arriva que plusieurs dames mariées ne pouvaient, soit par l'opposition de leurs maris, soit pour d'autres raisons, rendre aux pauvres et aux malades les soins nécessaires. Vincent chercha donc quelques bonnes filles qui voulussent, pour l'amour de Dieu, se consacrer toute entières à cette œuvre de charité. L'homme de Dieu mit celles que la Providence lui envoya entre les mains de Mme Legras, pour apprendre non seulement le traitement des malades, mais surtout l'exercice de l'oraison et la vie spirituelle. Il est impossible, disait-il, de persévérer dans une vocation si pénible sans avoir un grand fonds de vertu. Cela se fit en l'année 1633 par manière d'essai et l'on était loin de penser que c'était là dans les desseins de Dieu, une pépinière d'où ces filles de charité se répandraient par toute la terre.

Rien n'est plus beau que le règlement qu'il leur donna ; ce seul passage en donnera une idée : " Elles considéreront qu'elles sont beaucoup plus exposées que les religieuses cloîtrées. En effet,

elles ont pour monastère les maisons des malades, pour cellule quelque pauvre chambre, pour chapelle l'église paroissiale, pour cloître les rues de la ville, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu et pour voile la sainte modestie. Elles doivent donc avoir autant et même plus de vertus que si elles étaient professes dans un ordre religieux......... C'est pourquoi elles tâcheront de se comporter avec autant de retenue, de récollection et d'édification qu'en montrent les vraies religieuses dans leurs monastères. Et pour obtenir de Dieu cette grâce, elles doivent s'étudier à l'acquisition de toutes les vertus et particulièrement d'une profonde humilité, d'une parfaite obéissance, d'un grand détachement des créatures ; par dessus tout elles useront de toutes les précautions possibles pour conserver parfaitement la chasteté du corps et du cœur."

Plus tard, des jeunes filles de haute naissance, s'offrirent pour partager de si nobles emplois. Le grain de sénevé devint vite un grand arbre sous la rosée du ciel, et ses branches servirent d'abri à l'orphelin abandonné, à la veuve désolée, au soldat couvert de blessures, à toutes les misères, à toutes les infortunes. Dans ces derniers temps les filles de charité se comptent par milliers et répandent leurs bienfaits sur toutes les contrées des deux mondes. (Guérin).

CHAPITRE V.

QUELLE EST L'EXCELLENCE DE L'ÉTAT RELIGIEUX ?

Pour apprécier l'excellence d'un état il faut considérer les fins qu'il se propose, les moyens qu'il offre pour les atteindre et le bonheur qu'il est à même de procurer.

1° *Fins de l'état religieux.*

Entrons tout de suite en matière. *La fin principale* que poursuivent tous les ordres religieux, c'est la sanctification, c'est la plus haute perfection de leurs sujets. L'état religieux n'a donc pas seulement pour but la perfection de la charité commune à tous les états, mais il a encore pour but une charité plus grande, plus excellente, plus sublime. La perfection à laquelle il tend ne consiste

pas simplement dans le parfait accomplissement des commandements de Dieu, mais aussi dans la fidélité à suivre parfaitement ses conseils. Que les religieux suivent la règle austère de saint Bruno ou les douces constitutions de saint François de Sales, tous, sans exception, sont tenus de tendre à la perfection évangélique.

Outre cette fin principale commune à tous les religieux, il y a *une fin secondaire* qui établit une distinction entre eux. Pour atteindre cette fin secondaire, les ordres religieux mènent une vie qui lui correspond parfaitement. Ainsi tel ordre mène la vie active, tel autre, la vie contemplative, tel autre encore, la vie mixte.

La vie active, consiste dans l'exercice des œuvres extérieures de miséricorde corporelle ou spirituelle.

La vie contemplative consiste, comme son nom l'indique, dans la contemplation des choses divines par la prière, la méditation, les lectures. Elle garde, il est vrai, l'amour de Dieu et l'amour du prochain ; mais elle se repose en écartant l'action extérieure. L'âme s'attache à contempler son Créateur, de sorte

que les œuvres ne lui plaisent plus, et que, foulant aux pieds tous les soins terrestres, elle est embrasée du désir de s'unir étroitement à son Dieu.

La vie mixte comprend l'action et la comtemplation. La vie active est bonne, la vie contemplative est meilleure, la vie mixte qui les comprend toutes deux est toute la perfection. C'est la vie mixte qu'ont menée Jésus-Christ et les apôtres. Le divin Sauveur, en effet, persévérait dans la prière pendant la nuit et prêchait pendant le jour.

A propos de cette double fin que poursuivent les religieux, saint François de Sales dit : Chaque religieux doit respecter et estimer les ordres religieux qui travaillent pour la gloire de Dieu, le salut du prochain et l'édification de l'Eglise ; il ne doit en mépriser aucun ; il ne doit leur porter aucune rivalité si ce n'est pour s'enflammer d'un plus grand amour de Jésus et de Marie ; que dis-je, regardant son ordre comme le dernier de tous, il doit volontiers céder aux autres la première place de dignité et d'honneur. Cependant il doit réserver tout spécialement pour sa propre congrégation ses sentiments

d'amour, de tendresse et de filiale affection. Il doit la regarder comme l'arche vivante de salut, que Dieu lui a préparée de toute éternité, pour le préserver du déluge de corruption dont le monde est inondé.

2° *Moyens d'atteindre la perfection religieuse.*

Si cette double fin des ordres religieux est sublime, au point que saint François de Sales nous avertit de ne pas en tirer vanité, il faut admettre que les moyens de l'atteindre ne sont pas moins dignes de notre estime. Ecoutons saint Thomas : Les trois grands moyens d'atteindre la plus haute perfection, dit-il, ce sont les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, parce que ces trois vœux font de l'homme un holocauste complet. Nous avons, en effet, trois sortes de biens : les biens de la fortune que le profès consacre à Dieu par la pauvreté, les biens du corps qu'il offre par la chasteté et les biens de l'âme qu'il sacrifie par l'obéissance.

Quand l'homme est ainsi voué au Seigneur avec tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, il

s'appelle religieux, parce qu'il devient vraiment religieux dans toute la force du mot ; ceci est facile à saisir. Etre religieux, c'est rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Or, le plus parfait des sacrifices, c'est l'holocauste par lequel on n'offre pas seulement au Créateur une partie de la victime, mais la victime toute entière. Et comme c'est par la vie religieuse que se réalise le plus parfaitement cette donation, nous avons raison d'affirmer que celui qui se donne, qui s'immole de la sorte à son Dieu devient un homme religieux dans la plus parfaite acception de ce mot. Ainsi parle saint Thomas. Le saint curé d'Ars, disait dans le même sens au révérend père Dechamps : " Mon père, vous êtes religieux rédemptoriste ? Oh ! être religieux, c'est être tout à Dieu."

L'émission elle-même des vœux ne contribue pas peu à assurer notre salut et à stimuler notre perfection. En effet c'est comme un second baptême qui nous remet tous nos péchés passés. Un jour saint Antoine ermite eut une vision. Il lui sembla qu'il était transporté en paradis par les anges, mais que les démons faisaient mille efforts pour l'empêcher

d'avancer. Ils s'écriaient qu'Antoine, avant de quitter le siècle, avait commis plusieurs péchés. Les anges répondirent : avez-vous quelque accusation à faire contre Antoine, depuis qu'il est ermite ; faites-la vite ; quant aux péchés qu'il a commis dans le monde, ils sont déjà pardonnés par sa profession religieuse.

Cette vérité consolante nous est enseignée par saint Thomas. Ecoutons le docteur angélique : "Entrer en religion, dit-il, c'est accomplir une action qui nous mérite un plein pardon de tous nos péchés. En effet si la rémission des fautes est déjà promise à ceux qui donnent l'aumône aux pauvres, selon ces paroles du Seigneur : " rachetez vos péchés par des aumônes, et vos iniquités par des œuvres de miséricorde envers les pauvres," avec combien plus de raison sera-t-il suffisant pour satisfaire à la divine Justice, de se donner soi-même à Dieu entièrement. Cette oblation est préférable à tout autre mode de satisfaction ; elle vaut mieux que la pénitence publique elle-même ; tout comme l'holocauste est plus agréable à Dieu que tout autre sacrifice." Ceci est si vrai, que les pères de l'Eglise n'ont pas hésité à dire, qu'en entrant en religion, on

obtient la même grâce de pardon que dans le saint baptême. Saint Alphonse se sert d'expressions semblables : " Le grand apôtre, dit-il, nous assure que le Père éternel ne prédestine pour le ciel que ceux qui auront mené une vie conforme à la vie du Verbe Eternel. Quelles seront donc grandes la félicité et l'assurance d'une vie éternelle, chez les religieux, appelés comme ils le sont, à mener sur la terre une vie qui plus que toute autre les rend conformes à l'image du Fils de Dieu. "

De plus, en religion on peut trouver les grands moyens de salut dans la continuelle considération des vérités éternelles et l'accomplissement parfait et continuel de la volonté de Dieu. Saint Bernard a donc raison de s'écrier : " O vie, à l'abri de toute anxiété et de tout danger, où l'on attend la mort sans crainte, je dis plus, c'est avec douceur qu'on l'attend et c'est avec ardeur qu'on l'accepte ! " Les promesses de Dieu sont infaillibles ; or, notre bon Sauveur a promis à quiconque renoncerait pour son amour, à ses parents et aux biens de la terre, il a promis, dis-je, le centuple en cette vie et le paradis en l'autre. La Vocation à

l'état religieux est donc après le baptême la plus grande grâce que Dieu puisse accorder à une âme.

3° BONHEUR DE LA VIE RELIGIEUSE.

Voici en quels termes saint Alphonse exalte le bonheur de la vie religieuse. Il dit : On peut très bien appliquer aux religieux ce que Moïse disait du peuple d'Israël après sa sortie d'Egypte. " Seigneur, vous vous êtes reudu par votre miséricorde le conducteur du peuple que vous avez racheté et vous l'avez porté par votre puissance jusqu'au lieu de votre sainte demeure." (Exode, 15, 13). Comme les Israélites, les religieux quittent une terre de peine et de servitude ; ils sortent d'un monde qui paie ses serviteurs avec des amertumes et des labeurs, et où Dieu est peu connu, et ils sont guidés par la lumière du Saint-Esprit, vers la terre promise.

La vie religieuse, c'est le paradis sur terre. Dans le ciel il n'y a aucun désir des richesses terrestres, ni des plaisirs sensuels et il n'y a pas de volonté propre ; dans l'état religieux les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéis-

sance ferment la porte à ces convoitises pernicieuses. Dans le ciel, on ne fait autre chose que de louer Dieu ; il en est de même dans la vie religieuse où tout ce que l'on fait se rapporte à la louange de Dieu. En religion, les actions les plus ordinaires de la vie sont des actions méritoires, des hommages de louange rendus au Seigneur. Dans le ciel on jouit d'une paix continuelle parce qu'on trouve en Dieu tous les biens. Dans l'état religieux, où l'on ne cherche que Dieu, on possède cette paix qui surpasse toutes les satisfactions que le monde peut jamais procurer.

Sainte Scolastique disait souvent que si l'on comprenait le bonheur des maisons religieuses, le monde entier deviendrait un couvent ; et sainte Magdeleine de Pazzi affirmait que les gens du siècle escaladeraient les murs des monastères, s'ils connaissaient les douceurs qu'on y savoure. Le bienheureux Séraphin d'Ascoli, un humble frère servant capucin disait qu'il ne donnerait pas un pouce de sa corde pour tous les royaumes du monde.

Oui, le joug de la vie religieuse est bien doux pour toutes les âmes qui sont de bonne volonté.

On rapporte que Mme Louise de France, devenue Carmélite, trouvait son bonheur dans la dernière pauvreté. Elle avait pour bas des chausses de grosse toile, pour souliers des pantoufles de corde sans talons. Elle n'avait qu'une seule robe; elle porta la dernière huit ans. Elle l'avait rapiécée grossièrement elle-même à plusieurs endroits avec de l'étoffe neuve. Une religieuse qui voulait la déterminer à la changer lui dit que ce serait une honte pour le monastère si elle recevait en cet état la famille royale. Depuis quand, dit-elle, serait-ce une honte de suivre l'esprit de notre saint état ? Ma famille sait bien que j'ai fait vœu de pauvreté, et que c'est surtout dans ma charge qu'on doit en donner l'exemple. Elle occupait la cellule la plus incommode. Elle n'y laissa faire aucune des réparations qu'elle eût permises à toute autre. Les croisées joignaient si mal que le vent éteignait sa lampe; elle les calfeutrait avec du papier. Etant tombée malade, ses consœurs lui proposèrent de s'installer dans l'appartement où elle recevait la famille royale. Vous y serez plus commodément, dirent-elles. — Louise répondit : le commode n'est pas ce qu'on vient

chercher ici et en maladie, comme en santé, il faut se souvenir qu'on est Carmélite.

Gustave, roi de Suède, alla la visiter dans sa cellule. N'y trouvant qu'un crucifix, une chaise de bois, une botte de paille sur deux tréteaux, il s'écria : Quoi, c'est ici qu'habite une fille de France ! Et c'est ici qu'on dort mieux qu'à Versailles, répondit la princesse Carmélite. Le roi voulut voir son couvert du réfectoire composé d'une cuillère de bois et d'un gobelet de terre.

En quittant Saint-Denis, il disait : « Paris et la France, Rome et l'Italie, ne m'ont rien offert de comparable à la merveille que renferme le Carmel de Saint-Denis.

Le bienheureux Laurent de Brindes, qui fut plus tard général des Capucins, étudiait à Venise et aimait à fréquenter avec un de ses amis le couvent de cet ordre. Voulant éprouver ces deux postulants qui demandaient leur admission, le provincial, le P. Laurent de Bergame, les conduisit dans une cellule, et dans cet humble réduit leur fit un sombre tableau des sacrifices qu'il leur faudrait accomplir : « Que cette cellule renferme un crucifix, s'écria Laurent, et elle sera pour moi plus

belle que les plus riches palais! Ils trouvèrent en effet dans cette cellule la joie la plus parfaite.

La vie dure et pénitente de certains religieux, dit Berthier, effraie parfois les mondains, mais ils ne voient pas l'onction de la grâce qui accompagne l'austérité de leur vie. Du reste, les gens de plaisir ne font-ils pas pour satisfaire leurs passions des excès plus funestes à la santé, à l'intelligence, à la tranquillité de la vie que les religieux les plus austères n'en font pour gagner le ciel? Oublierait-on le mot d'un saint Docteur: " De tous les plaisirs, le plus grand est d'avoir triomphé des plaisirs mêmes."

La solitude de certains monastères n'est-elle pas la béatitude de ceux qui les habite? *O beata solitudo, o sola beatitudo!* Ils ne comprennent pas le don de Dieu ceux qui n'apprécient pas les bienfaits de la vie religieuse. Marie-Xavier de Lorraine, fille du duc d'Elbeuf, était arrivée à l'âge de se choisir un état. Il fut question de la marier au duc d'York qui devint Jacques II, roi d'Angleterre. Elle pria Dieu, de tout son cœur, d'écarter d'elle ce qu'elle regardait comme un malheur.

Elle fut exaucée et entra au troisième monastère de la Visitation de Paris. Celle qui était devenue reine d'Angleterre venait souvent l'y voir et lui disait : Vous devriez être à ma place. — Oh ! Madame, répondait-elle, j'aime mieux mon voile qu'une couronne.

Mais c'est surtout à sa dernière heure que le religieux goûte une joie inénarrable. Un religieux de la compagnie de Jésus souriait de bonheur au moment de la mort. Et comme on s'en étonnait, il répondit : " Pourquoi ne sourirais-je pas, lorsque je suis certain du paradis. Le Seigneur l'a promis solennellement à ceux qui ont tout quitté pour lui plaire."

Cette joie véritable qui fait tressaillir les cœurs des fervents religieux, Marguerite Bourgeois en a connu tous les charmes durant sa vie religieuse et spécialement dans ses derniers instants. Nous allons raconter sa sa belle et touchante vocation.

Vocation de la Vénérable Marguerite Bourgeois.

Marguerite naquit à Troyes, en Champagne, le 17 avril 1620, de parents honnêtes et vertueux.

Dès son enfance elle se distingua de ses petites compagnes par sa facilité à lire et à écrire, par son amour pour le travail, son adresse pour les ouvrages qu'on lui confiait, et spécialement par les dispositions singulières qu'elle annonçait pour la piété et la vertu. Aussi, la sagesse et la maturité de jugement qu'elle montrait, lui concilièrent de bonne heure l'estime de ses compagnes et lui donnèrent sur elles un ascendant considérable. Elle était à peine âgée de dix ans, qu'on la voyait réunir autour d'elle ses petites compagnes, les animer à la vertu et leur proposer les projets qu'elle formait déjà pour l'avenir. Ce projet consistait à réunir des jeunes filles pour vivre en commun, éloignées du commerce du monde et saintement appliquées au travail et aux exercices de piété. On voit dans ces paroles les premières étincelles du zèle ardent que Marguerite allait faire éclater plus tard pour la sanctification des jeunes personnes.

Les religieuses de la congrégation de Notre-Dame de l'Institution du père Fourrier, établies à Troyes, avaient institué une congrégation externe. C'était une pieuse association de jeunes demoiselles qui s'assemblaient les jours de fêtes et de dimanches pour vaquer à certaines pratiques de religion, de zèle et de charité. La congrégation externe ne fut pas plutôt instituée que plusieurs jeunes filles

y entrèrent comme à l'envi. Elles s'efforcèrent de se conformer dans leur extérieur aux règles de la plus austère simplicité. Une vie si exemplaire était ridiculisée par les mondains qui n'avaient pas le courage de les imiter.

Le premier dimanche d'octobre 1640, jour où l'on célébrait la fête du saint Rosaire, Marguerite eut la dévotion d'assister à la procession organisée par les congréganistes. Quand la pieuse jeune fille passa devant la statue de la sainte Vierge, connue sous le nom de Beau-Portail, elle leva les yeux pour saluer sa Mère du ciel. En ce moment la statue lui parut être d'une beauté ravissante. En même temps Marguerite fut éclairée d'une lumière intérieure qui lui découvrit le néant de toutes les choses du monde. Je me trouvai alors si touchée et si changée, écrit-elle, que je ne me reconnaisais plus. Chacun savait bien que jusque alors j'avais été fort légère. Mais dès ce moment je quittai tous mes petits amusements et me retirai du monde pour me donner au service de Dieu.

Ne connaissant rien de plus condamnable en elle, qu'une trop grande recherche dans les habits et le désir de paraître, elle ne voulut plus porter dans la suite que des vêtements très simples, de couleur brune ou noire, sans aucun ornement superflu et se voua dès lors avec une ferveur

toujours plus grande aux humiliations dont elle fut insatiable tout le reste de sa vie.

Pour donner un nouvel aliment à sa ferveur elle entra dans la congrégation dont nous venons de parler. Dès son début, Marguerite fut un modèle de perfection digne d'être proposé à toutes les congréganistes. Son attrait dominant ou plutôt l'occupation habituelle de son esprit et de son cœur, était de s'unir aux dispositions très parfaites dont la sainte Vierge avait animé ses actions lorsqu'elle était sur la terre. Pratique sanctifiante à laquelle elle fut constamment fidèle tout le reste de ses jours, et qu'elle laissa plus tard à ses filles, comme la base et le fondement de toute la perfection de leur société. Aussi l'édification qu'elle répandit dans la congrégation externe lui gagna si parfaitement le cœur de toutes ses compagnes, qu'aux premières élections qui eurent lieu depuis son entrée, elle fut choisie pour occuper la charge de directrice. Ce qui montre le grand éclat que sa vertu toujours soutenue jetait parmi ces saintes filles, c'est qu'elle fut maintenue dans cette même charge jusqu'à son départ pour le Canada, c'est-à-dire l'espace d'environ douze ans.

Son directeur de conscience découvrit bientôt en elle des indices certains de vocation religieuse et il lui proposa la vie contemplative des carmélites ou la vie austère des pauvres clarisses. Mais

Dieu avait choisi Marguerite pour être elle-même la fondatrice d'un institut de vierges, destiné à honorer sa Très Sainte Mère d'une manière nouvelle et à la faire honorer dans la ville qui devait être bâtie à sa gloire dans la Nouvelle-France et porter pour cela le nom de Villemarie. Lorsque M. de Maisonneuve se fut décidé à fonder cette ville, il se rendit à Troyes, avant l'embarquement pour le Canada, afin de prendre congé de ses parents.

Sur ces entrefaites la sainte Vierge apparut à Marguerite et lui signifia de partir avec ce gentilhomme et son équipage. La traversée fut extrêmement pénible ; mais, à vrai dire, la joie que Marguerite ressentit en saluant la terre canadienne lui fit oublier les contrariétés et les peines de son périlleux voyage. Quatre ans après son arrivée à Montréal, elle commença l'exercice de ses fonctions de maîtresse d'école dans une pauvre étable qui avait servi de logement aux bêtes à cornes. On eût dit que pour donner à la sœur Bourgeoys des rapports plus parfaits avec la sainte Vierge, Dieu voulut qu'elle n'eût à Villemarie, d'autre refuge que celui de la Vierge à Bethléem et que ce modeste réduit fût le berceau de la nouvelle famille religieuse nommée la Congrégation de Notre-Dame. Marguerite s'en retourna bientôt en France pour y recruter de zélées coopératrices.

Elle revint en Canada en 1659, pour y poursuivre l'établissement de ce bel ordre religieux qui la regarde avec fierté comme sa fondatrice et sa mère et qui se fait un devoir sacré d'imiter son dévouement et ses vertus.

CHAPITRE VI.

QUELLE RÉCOMPENSE LE SEIGNEUR A-T-IL PROMISE AUX RELIGIEUX, DÈS CETTE VIE ?

Le Seigneur qui savait que les hommes font difficilement un grand sacrifice, quand ils n'entrevoient pas une belle récompense, a eu soin de s'engager à donner le centuple dès cette vie même et un bonheur tout spécial dans le beau paradis, à ceux qui auront tout quitté pour lui plaire. Ecoutez sa promesse solennelle : " Quiconque aura laissé sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses fils, ou ses champs pour mon nom, c'est-à-dire, par amour pour moi, recevra

le centuple et possédera la vie éternelle (Math. 19–20)." C'est donc bien le centuple, dès cette vie même, qui est promis. Dieu ne peut manquer à sa promesse et certes il n'y manque pas.

Vous quittez votre maison pour vous rendre au couvent; n'est-il pas vrai que toutes les maisons de votre ordre s'ouvrent à l'instant pour vous abriter? Parcourez le monde entier; si vous voyez un couvent de votre congrégation, vous pouvez entrer sans crainte. Vous trouverez des frères qui vous presseront sur leur cœur et vous diront : ici vous êtes chez vous.

Vous quittez votre père et votre mère. Ne rencontrez-vous pas dans le cloître un supérieur qui vous aime d'un amour paternel et qui vendra les livres de la bibliothèque, plutôt que de permettre qu'il vous manque un objet jugé nécessaire par les constitutions?

Vous avez renoncé aux grossiers plaisirs des sens; mais les joies de l'esprit et du cœur ne valent-elles pas infiniment mieux? Vous avez peut-être sacrifié quelques parcelles de terre qui vous donnaient mille troubles et peu de consolations. Dans le cloître, vous parais-

sez ne rien avoir et vous possédez tout. De plus, des frères sont chargés en conscience de bien vous servir, l'un comme portier, l'autre comme cuisinier, un troisième comme infirmier, un quatrième comme sacristain et bien d'autre encore.

Direz-vous peut-être qu'en demeurant dans le siècle vous parviendriez aux honneurs. Est-ce l'estime des gens honnêtes et haut placés que vous cherchez ? Je réponds : combien de magistrats, de nobles, de personnes des plus distinguées se feront un devoir et un plaisir de vous saluer respectueusement à cause de l'habit que vous portez ? N'avez-vous pas vu les grands du siècle et les plus illustres prélats se dépouiller de leur dignité pour se revêtir de la bure ? Que de rois et de reines sont descendus de leur trône pour demander humblement la faveur de passer leurs jours dans une modeste cellule ! Que de princes au seuil du tombeau ont laissé s'échapper de leur cœur cette triste plainte : que n'ai-je été portier dans un monastère ! Charles-Quint pouvait dire : le soleil ne s'est jamais couché sur mes états. Néanmoins il a été heureux et fier de se retirer au couvent

d'Estramadure, pour y respirer une atmosphère de piété et de sainteté avant de rendre son âme à son Créateur.

Pour se dérober à l'appel divin on objectera peut-être qu'on fera plus de bien aux âmes dans le monde et conséquemment qu'on acquerra plus de mérites. Saint Alphonse répond : celui qui est appelé à la vie religieuse et qui correspond fidèlement à la vocation divine, fera dix fois, — peut-être cent fois — plus de bien aux personnes du monde, qu'il n'en aurait fait, s'il était resté dans le siècle. Le souvenir et les exemples de son courage héroïque, ses lettres, ses mérites et (s'il s'agit d'un prêtre) l'exercice des fonctions du saint ministère, renforcés par sa sainteté personnelle réveilleront un nombre incalculable d'âmes, qui sommeillaient dans la tièdeur ou dormaient dans le péché. Par suite de cette grâce, accordée par le ciel, on trouvera dans le monde beaucoup de personnes toutes prêtes à remplir le poste utile, laissé vacant par le départ du nouveau religieux ; et en retour d'un prêtre qu'un diocèse peut avoir perdu, Dieu inspirera dix vocations sacerdotales.

A propos du centuple promis au religieux,

voici comment parle le docte père Dubois : “ les avantages des ordres religieux vis-à-vis de leurs sujets, dit-il, consistent en ce que la profession enlève à ceux-ci les fausses richesses, les faux plaisirs, les faux honneurs et la fausse liberté et leur donne les vraies richesses, les vrais plaisirs, les vrais honneurs et la vraie liberté !

En effet, au lieu des richesses matérielles qui sont viles, périssables, passagères et embarassantes, la pauvreté volontaire nous donne des richesses spirituelles et surnaturelles de grâce et de gloire, richesses extrêmement précieuses, qui procurent la paix de l'âme et qui ne peuvent être enlevées au religieux quand il se montre digne de les conserver.

Au lieu des voluptés charnelles qui sont honteuses, de courte durée et incapables de rassasier le cœur de l'homme, la pauvreté procure les joies spirituelles de la science et de la piété ; joies qui sont nobles, durables et capables de donner la somme de bonheur qu'il est raisonnablement possible d'attendre de la Providence dans cette vallée de larmes.

Au lieu des vains honneurs et d'une indépendance purement apparente, provenant

de quelque supériorité sociale, l'obéissance et la soumission volontaires donnent aux religieux des honneurs éternels. Celui qui s'humilie sera exalté, dit Jésus-Christ. La vérité vous rendra libres, écrit saint Paul aux Corinthiens. Du reste le Sauveur du monde a promis des trônes glorieux et une puissance judiciaire sur les douze tribus d'Israël, non seulement aux apôtres, mais aussi à ceux qui marcheront à leur suite dans le religieux chemin de l'abnégation. (D. 1390).

Donnons ici un pâle résumé du bel éloge que saint Bernard a fait de la vie religieuse. Parlant du centuple que Dieu promet aux religieux, il dit :

1° En religion on vit dans une plus grande pureté. Le vœu de chasteté interdit les grossières satisfactions des sens et l'obéissance purifie l'esprit et la volonté. Oh ! que de fois dans le monde la volonté propre souille les œuvres les plus saintes. Au jour du jugement bien des personnes auront beau réclamer une récompense pour ce qu'elles auront fait. Elles s'écrieront : nous nous sommes imposé des jeûnes, des humiliations ! Le Seigneur leur répondra : Vous avez déjà

reçu votre récompense dans la satisfaction de votre amour-propre.

2° En religion, on tombe plus rarement. L'air du monde est un air infect et nuisible à l'âme. Le respect humain, les mauvais exemples, les compagnies malsaines, les occasions dangereuses produisent la perte d'un grand nombre de mondains. La bienheureuse Orsini en voyant rire une de ses sœurs s'écria : " Vous avez raison de rire, ma sœur, oui, riez et soyez contente d'être délivrée des périls de monde."

3° En religion, on se relève plus vite. C'est un malheur pour celui qui tombe, dit l'Esprit-Saint, de n'avoir personne qui l'aide à se relever. Si un religieux vient à s'égarer, il reçoit aussitôt le secours de ses frères qui l'aident à rentrer dans le devoir.

4° En religion, on vit, on marche entouré de plus de précautions. Comme les séculiers trouvent dans le monde beaucoup d'obstacles à faire le bien, ainsi les religieux trouvent au couvent beaucoup d'obstacles à faire le mal.

L'état religieux ne délivre pas seulement de la plupart des occasions de péché qu'on

trouve si fréquemment dans le siècle ; il préserve aussi l'homme de la transgression des préceptes en l'obligeant à pratiquer les conseils. Les conseils d'un ami sage apportent de grands avantages, selon cette parole du livre des Proverbes : " L'âme est consolée par les bons conseils d'un ami. " Or, le Christ est le Sage et l'Ami par excellence ; ses conseils sont donc de la plus grande utilité. . .

Un des grands avantages des conseils, c'est qu'ils protègent les préceptes ; quand les conseils sont violés, les préceptes sont en plus grand danger de l'être aussi. Qui ne voit, en effet, que celui qui renonce à ses propres biens, est moins exposé qu'un autre à chercher les richesses par des moyens injustes, et à se laisser emporter par ces désirs funestes des biens de la terre.

5° En religion, on est plus souvent arrosé des eaux de la grâce. Les âmes qui demeurent au milieu du siècle sont comme dans une terre aride où la rosée du ciel ne descend qu'en petite quantité et rarement. Au contraire, dans les monastères, les religieux sont continuellement assistés par des lumières,

des inspirations, des consolations spirituelles, qu'ils reçoivent dans les méditations, les pieuses lectures et les bons exemples de leurs confrères.

6° En religion, on jouit plus sûrement du repos. Les biens de ce monde ne peuvent contenter notre cœur. L'homme étant créé pour Dieu, il n'y a que Dieu qui puisse le contenter. L'empereur Théodose entra un jour dans la cellule d'un pieux solitaire et s'écria : " O mon père, que vous êtes heureux, vous qui vivez loin des misères du monde ; je suis empereur et je vous assure qu'il n'y a pas de jour où je puisse manger en paix." Tel est le monde. Le religieux au contraire ne doit s'occuper ni de la nourriture, ni du logement, ni de l'habillement. Les supérieurs ne le laissent manquer de rien. Il n'est pas esclave de l'opinion, il ne doit obéir qu'à Dieu qui lui commande par les supérieurs. L'avenir ne le préoccupe nullement. S'il tombe malade, il est mieux soigné que dans le monde. S'il a des peines, les consolations abondent. Le religieux ne possède rien et il a tout en abondance, *nihil habentes et omnia possidentes.* Il peut dire avec saint François: " Mon Dieu et mon tout."

7° En religion, on meurt avec plus de confiance. Figurez-vous, d'un côté, une riche princesse qui meurt dans un splendide palais, dans un salon magnifiquement orné, au milieu d'une foule de serviteurs et de servantes, entourée de son mari, de ses enfants et de ses parents ; et de l'autre, une religieuse qui meurt dans une pauvre cellule, détachée de toute affection terrestre, pressant sur son cœur l'image de ce Jésus qu'elle a choisi pour son unique ami au bel âge de la vie, entourée de ses consœurs qui prient et qui multiplient leurs tendresses, enfin consolée par son bon ange, par ses saints patrons, par saint Joseph et sa douce mère Marie, et dites moi laquelle des deux meurt plus contente ? O heureux ceux qui, morts d'avance au monde, meurent dans le Seigneur !

8° En religion, on abrège son purgatoire. On ne peut s'empêcher de frémir quand on médite sur les horribles tourments et l'effrayante durée du purgatoire. Pauvres mondains, comme ils vont payer cher leurs jours de folle ivresse ! Pour les religieux, nous l'avons déjà dit, la profession, c'est comme un second baptême. Quant aux fautes commises après

la profession, les bons religieux les expient aisément avant leur mort. En tout cas ils ne resteront pas longtemps en purgatoire, grâce aux suffrages et aux prières de leurs confrères.

9° En religion, on obtient une plus grande récompense. Mettez sur une balance tous les biens que peut vous donner le monde et de l'autre la félicité éternelle que Dieu prépare aux âmes qui renoncent à ces biens pour son amour, et vous verrez que c'est moins qu'un grain de sable en présence de l'univers entier.

Il est donc évident que le religieux qui se donne tout à Dieu reçoit déjà le centuple en cette vie. Comme le grand saint François d'Assise dont nous allons parler, il peut s'écrier : " Mon Dieu et mon tout ! " *Deus meus et omnia !*

Vocation de saint François d'Assise.

Saint François d'Assise rencontra un jour un homme pauvre et fort mal vêtu. Il se dépouilla généreusement de ses beaux habits et les lui donna. La nuit suivante, il eut un songe mys-

térieux, dans lequel il vit un palais magnifique, rempli d'armes de toutes sortes, marquées d'une croix. Il demanda aussitôt à qui ces armes appartenaient et l'esprit de Dieu lui répondit que c'était à François et à ses soldats. Il n'était pas encore assez expérimenté pour comprendre le mystère de cette prophétie. Il s'imagina donc dans sa passion pour la gloire, qu'il devait devenir un grand capitaine et remporter d'illustres victoires qui le rendraient renommé par tout le monde. Aussi, dès le grand matin, il s'en alla pour s'enroler dans l'armée de Gauthier de Brienne.

Arrivé à Spolète, il eut une autre vision. Notre Seigneur lui apparut et lui dit : " François, lequel des deux peut te faire le plus de bien, le maître ou le serviteur, le riche ou le pauvre ? " " C'est assurément le premier," répondit François. " Si cela est," répliqua Notre-Seigneur, " pourquoi donc me délaisses-tu, moi qui suis le maître de toutes choses et qui possède des richesses infinies ; et cela pour t'attacher à un homme mortel qui n'a que la servitude et la pauvreté en partage ? " " Ah ! Seigneur," dit alors le saint, " que voulez-vous que je fasse ? " " Retourne à Assise " ajoute le Fils de Dieu ; " la vision que tu as eue ne te promet pas des grandeurs temporelles mais des grandeurs spirituelles. " A partir de ce jour

François ne respira plus que pour les choses divines et la solitude. Ce fut dans la ferveur de l'oraison qu'il vit Jésus-Christ sur l'arbre de la croix et qu'il entendit ces paroles tomber des lèvres du divin crucifié : " Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il porte sa croix, et qu'il me suive." La vie religieuse où il pratiquerait la pauvreté, l'humilité, la patience, la charité et l'apostolat, devint dès lors l'unique objet des rêves de François.

Comme son père s'opposait énergiquement à sa vocation, il lui dit : " Il vaut mieux obéir à Dieu que d'obéir aux hommes." Puis se dépouillant de ses habits, sans rien se réserver qu'un cilice, dont son corps était couvert, et les ayant remis à son père, il ajouta : " Jusqu'à présent je vous ai appelé mon père ; désormais, je ne donnerai plus ce nom qu'à Dieu seul. Je lui dirai bien plus librement qu'auparavant : Notre père qui êtes aux cieux, notre père en qui j'ai mis mon trésor et mes espérances." Plus tard, il disait à ceux qui se moquaient de sa pauvreté : " C'est ainsi que je dois vivre pour l'amour de celui qui est né pauvre, qui a vécu pauvrement, que l'on a attaché à la croix et qui a été mis, après sa mort, dans le sépulcre d'un étranger. D'ailleurs, ce Jésus m'a donné l'ordre de mépriser et de haïr tout ce que j'ai aimé et désiré selon la chair. Il m'a affirmé

que si les choses qui me plaisent doivent me devenir amères, celles qui me déplaisent me paraîtront douces et agréables."

Il y avait dans les environs d'Assise une église consacrée à Notre-Dame des anges, appelée de la Portioncule. Il l'aima plus que tous les autres sanctuaires du monde. C'est là qu'il entendit la dernière invitation du Ciel à la vie religieuse : " Ne portez ni or, ni argent, ni aucune monnaie, ni sac, ni deux vêtements, ni souliers, ni bâtons." Il prit ces paroles de l'Evangile comme dictées à lui-même. Sans différer d'un moment, il les mit en pratique et commença sérieusement une vie de pauvreté qui devait être le prélude de la fondation du grand ordre franciscain. (Guérin).

CHAPITRE VII.

QUELLE RÉCOMPENSE LE SEIGNEUR A-T-IL PROMISE AUX RELIGIEUX, EN L'AUTRE VIE ?

Notre Seigneur Jésus-Christ parlant de la belle récompense qu'il réserve aux religieux, en l'autre monde, a dit : " Ils auront la vie

éternelle." Certes le ciel sera beau et ravissant. A tous les élus il offrira des abîmes de joie et de félicité ; c'est très vrai ; mais ce qui est également vrai, c'est qu'il y aura pour le religieux une sorte de bonheur spécial dans ce bonheur universel. En effet, *qu'est-ce que le ciel ?* C'est Dieu lui-même ; dit saint Augustin. C'est Dieu que les saints verront, non pas comme dans un miroir, mais face à face ; ils le verront tel qu'il est ; ils verront sa beauté, sa gloire, sa magnificence, ses perfections infinies. Grâce à cette vue de Dieu, dit saint Jean, ils seront semblables à Dieu. Quelle joie pour les élus !

Disons-le de suite : quelle joie spécialement délicieuse pour les religieux ! car ils contempleront les perfections de Dieu, beaucoup mieux que les autres saints. C'est spécialement pour eux, en effet, qu'il est écrit : bienheureux ceux qui ont un cœur pur, car ils verront Dieu ; ce qui veut dire : ils le verront mieux que ceux qui n'ont pas vécu dans une aussi grande pureté. Les religieux n'ont-ils pas fait vœu de vivre dans une pureté parfaite ? n'ont-ils pas, comme le demande le prophète, détourné leurs yeux pour ne point voir les

vanités de la terre ? Ils verront donc Dieu d'une manière parfaite ce qui signifie qu'ils seront au comble de la félicité. Ici-bas on fait de longs voyages pour se donner le plaisir d'admirer le beau ciel de Naples, les paysages de la Suisse, les glaciers de la Suède et de la Norwège. Mais que sont donc toutes les beautés de ce monde comparées à l'infinie beauté de Dieu ? Elles n'en sont qu'un pâle reflet, une ombre insignifiante. La grande sainte Thérèse aperçut un jour un rayon de la gloire du ciel et elle dit à ses consœurs : vraiment, sur cette terre tout est fumée, vanité et mensonge ! Je meurs de ne pas mourir pour aller voir le beau paradis qui nous est réservé. Au ciel les religieux seront donc récompensés avec magnificence pour avoir conclu avec leurs yeux le pacte de ne point regarder ce qui aurait pu les détourner de la pensée de Dieu et de l'éternelle patrie.

Qu'est-ce que le Ciel ? c'est Dieu que les saints aimeront. La vue de Dieu ne sera pas stérile. Elle embrasera nécessairement tous les élus d'un indicible amour de l'Eternel, d'un amour des plus suaves, d'un amour transformateur. Les saints diront alors, comme le

grand apôtre : "Je vis. mais non je ne vis plus, c'est Dieu même qui vit en moi." Dieu sera tout en tous, dit le même apôtre. Telle est la récompense promise par Dieu à ceux qui ont gardé ses lois, à tous ceux qui l'ont aimé.

Mais qui donc a aimé Dieu plus que le fervent religieux ? Il ne s'est pas contenté de garder les commandements, il a fidèlement suivi les conseils évangéliques, il a tout quitté, il a sacrifié les plus légitimes affections, il s'est sacrifié lui-même. Sa vie a été une mort continuelle. Il a dit sans cesse comme l'apôtre : Je désire que mon corps retourne en poussière pour que mon âme soit avec Jésus dans la gloire. Le religieux sera donc au ciel, l'objet des prédilections divines et c'est ainsi que l'amour dont les religieux sont enivrés au paradis à l'égard de leur Créateur, connaîtra des secrets et des charmes que ne connaîtront jamais les cœurs qui, en cette vie, furent moins épris du divin amour.

L'histoire rapporte que deux officiers de l'empereur Théodose firent une promenade de plaisir dans les environs de la ville de Trèves. Ils entrèrent par hasard dans une pauvre cabane. Un livre se trouvait là sur

une table. C'était la vie du grand saint Antoine ermite. L'un des officiers ouvrit le livre et y lut quelques lignes sur le bonheur dont les saints jouissent dans le ciel en retour de l'amour qu'ils ont montré au Seigneur et il s'écria, en s'adressant à son ami : Insensés que nous sommes ! les pauvres ermites comme Antoine ravissent le ciel par leurs vertus, par leur amour de Dieu et nous, qu'on appelle les grands officiers de Théodose, nous courons le monde après une fortune aussi incertaine qu'éphémère. Nous perdons le paradis par nos péchés. Ce paradis, je veux l'avoir aussi ; et voilà pourquoi je me donne tout à Dieu et je m'enfonce dans la solitude pour le reste de mes jours.—Je vais en faire autant, répliqua son compagnon.—Les deux officiers ne reparurent plus à la cour ; ils se firent ermites afin d'apprendre à aimer Dieu de tout leur cœur et de mériter de l'aimer d'un amour mille fois plus délicieux au séjour du bonheur.

Qu'est-ce que le Ciel ? C'est Dieu que nous louerons. L'amour qui embrase les élus dans le paradis est si ardent, qu'ils ne peuvent en contenir les ardeurs en eux-mêmes. Ils doi-

vent le faire éclater en chants de victoire et en hymnes de reconnaissance. Au son des harmonies angéliques, ils chanteront les mystères de la sagesse de Dieu, ils chanteront sa miséricorde, ils chanteront ses bontés infinies, ils chanteront l'insigne bienfait de l'Incarnation, de la Rédemption et de l'Eucharistie. Par leurs mélodieux cantiques et leurs joyeux alléluias, ils béniront la conduite de la divine providence qui a disposé tous les événements de leur vie de manière à les amener sûrement aux rivages de l'éternelle patrie. Dieu sera éternellement acclamé par les saints et par les anges pour les mille et mille faveurs particulières dont ils furent l'objet de la part de son infinie tendresse. — Mais cette heureux sort est tout spécialement réservé aux fervents religieux. N'ont-ils pas consacré leur vie toute entière à louer Dieu et à le faire louer partout selon leurs moyens ? Les complaintes qu'ils ont chantées dans la terre d'exil, sur les rivages des fleuves de Babylone sont-elles autre chose qu'un court prélude des hymnes triomphants dont ils devaient faire retentir bientôt la Jérusalem céleste ? D'ailleurs, est-il au ciel quelqu'un qui ait plus de raison de glorifier

Dieu, que le religieux ? lui qui, dans cette vallée de larmes, fut comblé des bénédictions divines préférablement à tant d'autres que Dieu n'a pas daigné choisir. Aussi saint Jean l'assure : " personne au paradis ne pourra chanter le cantique de prédilection, personne, sinon ceux qui ne se sont pas souillés dans les voluptés sensuelles."

Qu'est-ce encore que le Ciel ? C'est Dieu que les saints posséderont. Je serai moi-même votre grande récompense, dit le Seigneur. Et que pourra-t-il donc manquer aux bienheureux, demande saint Augustin, s'ils sont en possession du bien suprême et infini ? Que peut-il manquer à celui qui possède tout ? Certes, absolument rien, répond-il, et il ajoute : toutes les facultés de leur âme et de leur corps ressuscité seront parfaitement satisfaites. Leur intelligence trouvera son repos dans la contemplation de la vérité. Que réclame notre volonté pour goûter une paix parfaite sinon de rencontrer un objet capable de contenter tous ses désirs ? Saint Bernard dit : " au ciel, les saints auront tout ce qu'ils voudront et n'auront rien de ce qu'ils ne veulent pas." Ils auront trouvé Dieu. Où place-t-on encore le

bonheur ici-bas ? N'est-ce pas dans la possession des richesses, des honneurs et des plaisirs ? Oui, eh bien, les élus seront constitués les maîtres de tous les trésors de Dieu, *super omnia bona constituet eos*. Ils posséderont un royaume, *possidete regnum*, ils seront autant de rois qu'ils seront d'élus, ils seront revêtus, non d'un manteau de pourpre périssable, mais de la gloire de Dieu, *tu eris gloria mea*. Ils seront assis à la table du Roi des rois pour assister aux fêtes nuptiales de l'agneau. " Heureux, dit l'Esprit-Saint ceux qui sont appelés au festin des noces du fils de Dieu ! " Les saints contempleront de leurs yeux cette ville de Jérusalem qui, au dire du prophète royal, est parfaitement belle et qui lui arrachait ce cri d'admiration : " Qu'ils sont aimables vos tabernacles, ô Dieu des vertus, mon âme soupire après eux et elle tombe en défaillance à leur souvenir ! Je me réjouis à la parole qui m'a été dite qu'un jour nous irons dans la maison du Seigneur. Je serai au comble de mes désirs quand la gloire de Dieu me sera apparue." Quel bonheur pour les élus, de voir dans toute sa beauté ce Jésus qui est comme le soleil du paradis, de contempler la sainte Vierge Marie qui est le

plus parfait des chefs-d'œuvre du Tout-Puissant! Quel bonheur de voir échelonnés sur un espace indéfini les neuf chœurs des anges, les phalanges des patriarches, des prophètes, des apôtres, des missionnaires, des martyrs, des ermites, des vierges, des religieux, des pontifes, des prêtres, des fervents chrétiens, des pieuses chrétiennes qui ont édifié le monde par l'éclat de leurs vertus et de leur dévouement! Quelle allégresse les saints goûteront à entendre les harmonies des anges et leurs propres concerts! Comme ils seront saintement fiers d'être glorieux comme Jésus-Christ! Leurs corps seront brillants comme des soleils; ils seront agiles, subtils, impassibles. Non, ils ne souffriront plus rien, ni la pauvreté, ni le poids du travail, ni les persécutions, ni les peines intérieures, ni les tentations, ni les infirmités, ni la mort. Leur joie est sans mélange, leur félicité est éternelle. Quand Dieu créa le ciel, dit saint Augustin, il y consacra toute l'infinité de sa science, de sa bonté, de sa puissance et de ses richesses. Aussi saint Paul a-t-il déclaré que l'œil de l'homme n'a jamais vu, l'oreille de l'homme n'a jamais entendu et le cœur de l'homme ne peut com-

prendre ce que Dieu réserve à ses élus au royaume de l'éternelle félicité.

Voilà bien la récompense promise à tous ceux qui auront gardé fidèlement les saintes lois de Dieu et de son église. On se demande quel bonheur spécial pourrait bien être l'apanage des religieux en retour du dévouement particulier qui a signalé leur carrière ici-bas. Ecoutez saint Jean ; il va nous répondre. Il nous assure que ceux qui auront méprisé les voluptés sensuelles, formeront le cortège d'honneur de Jésus-Christ, dans les siècles des siècles. Un roi de la terre qui aurait eu à attribuer, dans le ciel, une place d'honneur à des personnages distingués, n'aurait pas manqué de la réserver pour les héros, les grands conquérants, les célébrités de ce bas monde. Le fils de Dieu a aussi ses courtisans favoris, ce sont les religieux. Ne furent-ils pas ici-bas ses meilleurs soldats ? Certes, oui ; nous l'avons prouvé par le témoignage de l'histoire de l'église. Nous ne craignons pas de proclamer qu'il n'y a pas de spectacle plus touchant que celui que présentent ces vaillants jeunes hommes, et ces généreuses créatures qui, par amour pour Dieu, méprisent les plaisirs

d'un monde enchanteur ; vont ensevelir les fleurs de leur jeunesse dans les solitudes d'un obscur monastère ; passent leur existence à soigner des pestiférés, des aliénés, des lépreux, des êtres repoussants ; s'arrachent aux baisers d'un père, d'une mère, de parents chéris pour franchir les océans, et convertir les sauvages, pour vivre d'une vie des plus affreuses et pour mourir sur un froid rocher ou une plage inconnue, peut-être sous le glaive d'un cruel bourreau. Et dire que ces jeunes gens, ces jeunes filles appartiennent souvent à d'illustres familles, et qu'ils auraient pu, comme leurs compagnons d'enfance, mener une vie facile, choisir une carrière toute semée de joies sensuelles, de fêtes mondaines, de gais divertissements !

C'est donc bien à ces cœurs généreux que s'adressent spécialement les promesses que le Seigneur a faites par l'organe de saint Jean dans l'apocalipse. " Ceux qui auront triomphé de leurs passions chanteront le cantique de l'Agneau et ils diront : que vos œuvres sont grandes et admirables, Dieu tout-puissant ! que vos voies sont justes, ô roi des siècles ! Ceux qui auront remporté la victoire sur les

ennemis de leur âme porteront sur leur front le nom de Dieu et le nom de la nouvelle Jérusalem. A ces vainqueurs je donnerai une manne cachée ; ils mangeront du fruit de l'arbre de vie qui est planté au paradis, ils seront revêtus d'habits blancs, et ils s'assiéront sur mon trône, comme moi-même, pour avoir triomphé de l'enfer, je suis assis sur le trône de mon Père. Je glorifierai leur nom devant lui et devant les anges ; ils seront mes fils et je serai leur Dieu et jamais leur nom ne sera effacé du livre de vie." (Apo., 21-7.)

D'ailleurs le Rédempteur n'a-t-il pas dit à ses apôtres : " Vous qui avez tout quitté, vous serez les juges des douze tribus d'Israël ?" Les religieux ont réelllement tout quitté, ils occuperont donc au ciel une place des plus distinguées. Les religieux, assure saint Alphonse, seront revêtus d'une gloire plus éclatante que celle des martyrs, parce qu'ils sont martyrs, non seulement de la foi, mais de la perfection, et je tiens pour certain que la plus grande partie des trônes des Séraphins, laissés vides par les malheureux compagnons de Lucifer, ne seront occupés que par les âmes généreuses sanctifiées dans l'état religieux.

C'est à ce bonheur ineffable que pensait sans doute la jeune princesse dont on raconte le beau trait qu'on va lire :

Une reine de Pologne entre un jour dans la chambre de sa fille et lui dit avec un grand transport de joie : "bonne nouvelle ! ma fille, bonne nouvelle ! c'est une affaire décidée ! je viens de te fiancer au fils du roi de France. Dans quelques années tu seras la souveraine de ce beau pays." Tout à coup un nuage de chagrin se peint sur le visage de la jeune princesse ; de grosses larmes perlent dans ses yeux. Quoi donc, s'écrie la mère, tu pleures quand je t'annonce la plus heureuse nouvelle qu'une princesse puisse apprendre ? Hélas ! reprit tristement la jeune fille, la couronne de France va me faire perdre la splendide couronne, l'éternelle couronne que Jésus-Christ m'aurait donnée dans son céleste royaume, si je lui avais réservé toutes les affections de mon jeune cœur. Laissez-moi donc pleurer...

Certes, ils jouiront là-haut d'une joie ineffable tous ceux qui, comme les fervents religieux, ont consacré tout leur cœur à Jésus-Christ. Ils seront remplis de la plénitude de Dieu, selon le langage de l'apôtre. Ah ! comme



ils riront alors des fêtes, des biens, des honneurs du monde, et de ses frivoles affections ! Les années passeront. Des milliers de siècles s'écouleront et l'océan des célestes voluptés les enivrera de délices toujours renaissantes. Tandis que les amours humains s'évanouissent, les uns après les autres, que les couronnes de fleurs se fanent au front des mondains et qu'une inévitable mélancolie plane sur tous les divertissements du siècle, Jésus-Christ renouvellera sans cesse la jeunesse des religieux comme celle de l'aigle et rien ne manquera jamais à leur intarrissable félicité.

O vous qui peut-être soupirez après la vie religieuse, tournez donc vos regards vers ce bleu firmament qui se déploie au-dessus de l'horizon ; il est comme un voile d'azur qui dérobe à vos yeux la magnifique demeure qui vous attend là-haut. Contemplez donc l'astre du jour ; il verse sur la nature des flots de lumière et de joie ; n'est-il pas l'image de Jésus-Christ, lumière du paradis ? Voyez ces légers nuages qui se jouent sur les ailes des vents. Ne rappellent-ils pas à votre souvenir ces encensoirs d'or que des millions d'anges balancent sans cesse devant le trône du Très-Haut, et d'où

s'élèvent des nuages d'encens dont les parfums embaument l'éternelle patrie ? Le soir, reposez vos regards sur la reine des nuits, cette lune aux rayons argentés. Elle vous parle de Marie, votre Mère du ciel, la Reine des saints et des anges. Réveillez votre foi et croyez que par delà ces myriades d'étoiles suspendues comme autant de lustres à la voûte céleste, des millions de religieux goûtent le bonheur de saint Pierre sur le Thabor. Ils chantent le cantique prédit par l'apocalypse : " réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse, rendons gloire à Dieu, parce que nous sommes au festin des noces de l'Agneau ! " Ils redisent aux échos du paradis, l'heureux refrain qu'ils chantèrent pour la première fois le jour de leur profession : " Qu'il est doux, qu'il est délicieux pour des frères de n'avoir qu'un seul cœur et de demeurer ensemble dans le palais du Roi des rois ! "

C'est le souvenir du ciel et de ses joies éternelles qui détermina Victor Dechamps à se donner tout à Dieu. Voici en quelques mots le récit de cette vocation.

Vocation de son Eminence le Cardinal Dechamps.

En 1831, un jeune homme, issu d'une des plus illustres familles de Belgique et doué des plus heureuses qualités d'esprit et de cœur, assistait à l'entrée triomphale du roi Léopold dans sa capitale. Ce jeune homme, c'était Victor Dechamps. Penché sur un balcon, il regardait passer la foule en délire, il admirait la pompe grandiose que Bruxelles étalait pour honorer dignement son premier roi ; il entendait avec une vive émotion les joyeux pas redoublés des musiques militaires mêlés aux vivats et aux acclamations du peuple, de la noblesse et du clergé. C'était un spectacle sublime !

Mais bientôt, à l'enthousiasme du peuple succédèrent le silence et la solitude. La ville reprit son train ordinaire et le jeune homme éclairé d'une lumière céleste se dit intérieurement : "Je viens d'admirer un triomphe splendide. Hélas ! il n'a duré qu'un moment. En ce monde, tout n'est que vanité ; je veux servir la cause éternelle et un roi qui ne passe pas." L'année suivante, il était au séminaire où il lisait avec délices un livre intitulé : les gloires de Marie. Un jour qu'il méditait sur cette invocation des litanies : *Janua cœli, ora pro nobis*, Marie, porte du ciel, priez pour nous ; une

voix intérieure lui dit que la vie religieuse serait pour lui la porte du ciel. Profondément touché de cet appel mystérieux il vint frapper à la porte du couvent des Rédemptoristes, à Saint-Trond, quand ses yeux se reposèrent justement sur cette inscription : *Mater Dei sis intranti janua cœli.* Mère de Dieu, soyez la porte du ciel pour celui qui entre dans ce couvent.

Revêtu des livrées de saint Alphonse, il put dire : " Je suis heureux autant qu'on peut l'être, j'ai reçu le centuple ici-bas et mon éternel bonheur est parfaitement assuré. Je suis heureux et je le serai toujours. Le Seigneur me l'a promis." On sait que Pie IX, au nom de la sainte obéissance, fit passer l'humble religieux de sa cellule à l'évêché de Namur et de Namur à l'archevêché de Malines où il le revêtit de la pourpre cardinalice. Cependant, au sein des dignités, il voulut observer sa règle de rédemptoriste le plus fidèlement possible, en compagnie d'un confrère qui ne le quittait jamais. Le Rév. père Dechamps avait trouvé dans la vie religieuse le secret du véritable et éternel bonheur.

CHAPITRE VIII

A QUELS SIGNES PEUT-ON CONNAITRE SI L'ON EST APPELÉ A LA VIE RELIGIEUSE ?

Nous avons donné plus haut la définition de la vocation religieuse. Pour bien comprendre la question proposée, nous devons ajouter que, selon le savant père Dubois, la vocation à la vie religieuse est une opération de la grâce de Dieu, une inspiration intérieure et divine, invitant particulièrement une personne à ce genre de vie et produisant dans son âme une propension, une inclination, un attrait surnaturel pour cette même vie.

Il y a quelques auteurs qui prétendent que tout le monde est appelé à la vie religieuse ; qu'il n'est pas nécessaire de recevoir de Dieu un appel particulier ; que la seule exhortation générale de l'évangile : *quiconque aura laissé sa maison, son père, etc.....* suffit pour entrer au

couvent ; enfin que le choix de l'état religieux dépend de la générosité d'un chacun. C'est une erreur. Il faut une vocation particulière. Les apôtres qui étaient religieux, furent appelés d'une manière particulière. Le Seigneur appela d'abord André et Simon, puis Jacques et Jean, fils de Zébédée, puis Mathieu, puis Philippe ; et il dit plus tard à tous ses apôtres : " ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis." Le Seigneur, il est vrai, a dit à un jeune homme : Si vous *voulez* être parfait..... il a dit encore : *quiconque* aura laissé sa maison..... et d'autres paroles analogues ; mais il a dit aussi : "sans moi vous ne pouvez rien faire. (Jean, 15-5). L'esprit souffle où il veut." (Jean, 3-8). Le Saint-Esprit nous enseigne d'ailleurs que de nous-même nous ne sommes pas capables d'avoir une pensée surnaturelle, et à plus forte raison que nous sommes incapables de vouloir la perfection. Mille textes de la sainte écriture prouvent que sans le secours de la grâce de Dieu, l'homme ne peut embrasser ni suivre les conseils de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et qu'il le peut avec cette même grâce. Or, cette grâce de Dieu qui donne d'abord à

l'homme l'intelligence des conseils divins, lui inspire de l'attrait pour la vie religieuse et l'aide à l'embrasser, c'est précisément la grâce de la vocation religieuse. De là il suit clairement que tout le monde n'est pas appelé à la vie religieuse, mais ceux-là seuls qui reçoivent du ciel cette lumière, cet attrait et ce secours dont nous venons de parler. Et de fait, on rencontre beaucoup de personnes bonnes et pieuses d'ailleurs, qui ne se sentent nullement portées à embrasser l'état religieux.

Les anciens pères de l'église, dit Suarez, enseignent que Jésus-Christ a divisé le monde en deux classes de personnes. Les unes sont appelées à mener la vie commune et les autres sont destinées à une vie plus parfaite. Les docteurs de l'église, saint Alphonse, saint François de Sales, saint Bernard et presque tous les auteurs enseignent clairement que l'état religieux demande une vocation particulière. D'après saint Thomas et saint Bonaventure, l'appel général, que tout le monde peut lire dans l'évangile, ne suffit pas pour entrer en religion ; il faut une invitation intérieure particulière et assez puissante pour produire un attrait, une inclination, une propension.

C'est là d'ailleurs une vérité de bon sens. Dieu dans sa divine providence a déterminé une place à tous les êtres et il leur donne tous les moyens d'atteindre leur fin particulière. Les religieux qui, en vertu de leur état, doivent par leur sainteté glorifier Dieu d'une manière éclatante, ont évidemment leur place marquée dans le plan divin. Il serait ridicule de prétendre que le premier venu peut, de son plein gré, occuper cette place sans y être particulièrement invité et attiré. Une doctrine pareille serait nuisible aux ordres religieux, parce qu'elle introduirait dans leur sein, des sujets peu soucieux de se sanctifier et incapables de remplir leurs fonctions.

Ces notions étant données, supposons une personne qui sent en elle-même quelque attrait pour la vie religieuse et qui nous demande à quels signes elle pourra reconnaître si cet attrait est divin, si cette propension est vraiment produite par Dieu. A cette personne nous répondons qu'il faut considérer : 1° si cette propension est constante, si elle se maintient au milieu des contrariétés, des refroidissements et des dégoûts ; 2° quelles fins cette personne se propose en entrant

en religion ; 3° si elle n'a pas d'empêchement ; 4° si elle a les aptitudes jugées suffisantes par les supérieurs. Donc,

1er signe de vocation religieuse: ATTRAIT CONSTANT.

Un bon signe de vocation religieuse, dit le père Artnys, (1) c'est une propension constante vers l'état religieux, (une inclination de la volonté). La sensibilité dans les attraits n'est pas requise. Donc les dégoûts, les tiédeurs, les hésitations sensibles ne prouvent rien contre la vocation. Le point principal, c'est que la volonté demeure ferme.

Voici, d'après le père Dubois, la conduite ordinaire de la divine Providence dans la grande affaire de la vocation religieuse. Dès l'origine, Dieu donne à l'âme une idée vague sur la beauté, l'excellence et la sainteté de la vie religieuse. Cette idée n'est pas réfléchie, dès l'abord ; elle est plus sentimentale que raisonnée, parce que, au commencement de la vocation, les inspirations de la grâce sont rares, vagues et faibles. Dans la suite ces

(1) Livre V., cap. II,- 4.

inspirations intérieures deviennent plus fréquentes, plus distinctes, plus fortes, et l'attrait de la vie religieuse devient plus réfléchi et plus puissant. · Parfois l'âme est inondée de lumière, de consolation et de paix. Parfois aussi ces heureuses dispositions sont combattues par les affections naturelles et les passions. Parfois elles disparaissent complètement de manière que l'âme n'éprouve plus aucune propension sensible pour la vie religieuse. Au contraire, la nature, réunissant toutes ses forces, cherche alors à produire dans l'âme une réelle aversion pour ce genre de vie ; mais ce n'est qu'une épreuve ; la grâce de Dieu vient reprendre ses droits avec des lumière plus vives. L'âme ainsi éclairée et fortifiée donne alors librement son consentement à l'appel intérieur, prend la résolution d'entrer en religion et se met à l'exécuter en dépit de la chair, du diable et du monde qui opposent une résistance plus ou moins forte selon les différentes circonstances de temps, de lieu et de personnes. Telle est la conduite de Dieu dans les vocations *ordinaires* (1).

---

(1) Dubois, nº 1435 et 1427.

Mais il y a aussi des vocations *extraordinaires.* Ainsi d'éminentes qualités et d'extraordinaires aptitudes pour la vie religieuse, une conversion subite et complète, de vraies révélations tout à fait spéciales, des lumières et des secours d'une force extraordinaire, des événements effrayants, des circonstances complètement inattendues, sont des moyens dont Dieu se sert parfois pour attirer les âmes ; ce sont là des vocations *extraordinaires.*

Saint Alphonse parlant de la vocation en général dit : Dieu se sert de différents moyens pour communiquer ses inspirations et attirer les âmes à lui, tantôt c'est par un sermon, tantôt c'est par la lecture d'un bon livre spirituel. Il y en a qui furent appelés en entendant les paroles de l'Evangile, comme saint François et saint Antoine. D'autres sont appelés par des revers, des séparations cruelles, des épreuves qui servent à les détacher du monde. Ceux qui semblent laisser le monde par désappointement et pour ainsi dire par un dépit provenant de ses faussetés peuvent aussi avoir une forte volonté de servir un meilleur maître et ces derniers font parfois de plus rapides progrès dans la sainteté que d'autres dont la vocation était beaucoup plus visible.

En traitant cette importante question, Timon-David fait les judicieuses observations suivantes : La voix de Dieu *intérieure*, dit-il, se fait entendre dans les moments de choix, pendant l'oraison, dans une fervente communion, après une prédication touchante. Elle se reconnaît au calme qu'elle apporte dans l'âme ; elle ne ressemble pas du tout aux illusions d'une nature ardente et impressionable, ni aux inspirations du mauvais esprit ; elle ne flatte point les passions ni les inclinations déréglées ; elle a horreur du tumulte—La voix de Dieu *extérieure* a deux manières de se faire entendre : ou immédiatement, comme sur le chemin de Damas et le Sinaï ; ou médiatement, par les grands événements de la vie. La première manière est trop rare pour s'y arrêter ; tout ce que je puis vous dire, c'est qu'on ne doit pas croire trop facilement ceux qui prétendent que Dieu leur parle par des paroles proprement dites. Mais il n'en est pas ainsi de la seconde : une mort subite, une perte considérable de fortune, une calomnie atroce, sont des moyens dont Dieu se sert pour attirer quelquefois où l'on ne songeait pas à aller.

Celui qui depuis sa tendre enfance où de-

puis un moment déterminé de sa vie a toujours eu les mêmes idées, les mêmes désirs, en un mot, le même attrait, a une marque très évidente de vocation. Si cet attrait diminue ou disparaît dans les moments d'égarement, pour revenir dans les moments de calme et d'union avec Dieu, la preuve n'en est que plus certaine.

On peut encore dire qu'ordinairement parlant les vocations sont le fruit des circonstances. Par exemple un de vos amis est élevé dans un couvent; un autre, au contraire, dans une école militaire : le goût de leur vocation leur vient par un attrait soutenu qui est le fruit des circonstances dans lesquelles ils vivent. En sens inverse, je dirai la même chose des répugnances soutenues. Un jeune homme qui fut enrégimenté contre son goût n'a cessé de pleurer pendant trois ans. Chose plus surprenante, dans un pareil milieu, il n'a rêvé durant ce temps que l'état ecclésiastique. Voilà, certes, un attrait et des répugnances qui avaient toutes les marques d'une vraie vocation. Aussi Dieu la lui a-t-il accordée. (1)

Saint François de Sales, traitant le même sujet, dit : " Pour avoir une marque d'une

(1) Timon-David, p. 89.

bonne vocation, il ne faut pas une constance sensible dans les attraits vers la vie religieuse, mais une constance qui est dans la partie supérieure de l'esprit. Donc, il ne faut pas attendre que Dieu parle sensiblement, ou qu'il envoie quelque ange du ciel pour signifier sa volonté ; encore moins est-il besoin d'avoir des révélations à ce sujet. Il ne faut pas non plus un examen de dix ou douze docteurs, pour voir si l'inspiration est bonne ou mauvaise ; mais il faut bien correspondre et cultiver le premier mouvement, et puis ne pas se mettre en peine, s'il vient des dégoûts ou des refroidissements. Qu'on se contente de la constance de la volonté qui, parmi les dégoûts et les refroidissements, ne perd point cependant l'affection de son premier dessein."

Saint Alphonse conclut ainsi : " Il ne faut pas juger qu'une personne n'est pas appelée, parce qu'il lui arrive, même avant d'avoir quitté le monde, de ne plus éprouver ces mouvements sensibles, qu'elle éprouvait au commencement ; ni même, parce qu'elle sent des répugnances passagères qui la portent parfois jusqu'à vaciller et à s'imaginer que tout est perdu. N'abandonnez pas tout espoir du succès, parce que

les difficultés se lèvent de toutes parts ; mais, au contraire, que votre confiance en Dieu soit plus forte ; c'est alors, en effet, que la sainte volonté de Dieu se manifeste d'une manière remarquable et presque miraculeuse."

2[e] *Signe de vocation :* INTENTION DROITE.

Pour connaître si l'attrait qui porte une personne vers la vie religieuse est surnaturel, il faut considérer l'intention, le motif qui la meut ; il faut examiner la fin, le but que cette personne poursuit. Il faut, dit saint Alphonse, que l'intention soit droite, ce qui revient à dire surnaturelle ; par exemple, fuir les dangers du monde, assurer son salut, s'unir plus étroitement à Dieu. "Certainement l'attrait pour la vie monastique, dit le père Dubois, (n° 1436) ne viendrait pas de Dieu, mais serait naturel, s'il prenait sa source dans les motifs naturels. Supposons, par exemple, qu'une servante, qu'un paysan recherchent ce genre de vie, pour se procurer une situation naturellement plus digne, plus commode, plus louable que la vile et rude condition de vie où ils sont actuellement condamnés ; ce paysan et cette

servante n'auraient pas une vocation divine, parce qu'elle est déterminée par un motif purement naturel. Mais si le motif principal et déterminant est surnaturel, l'attrait ne peut venir que de la grâce divine, quand même l'occasion qui a donné lieu à ce motif serait naturelle et même criminelle."

" Pour reconnaître, dit le père Belot (1), si le mouvement qui porte une âme à telle condition de vie vient de Dieu, il faut voir où il tend. Si le seul motif qui attire la volonté à l'état de perfection est d'acquérir quelque bien spirituel, il est indubitable qu'une semblable vocation vient de Dieu. Elle ne peut venir du démon. En l'inspirant il travaillerait à la ruine de son propre empire. Cela ne veut pas dire que les supérieurs vont nécessairement recevoir le postulant. Non, car ils doivent encore examiner ses aptitudes. Dieu, après avoir inspiré un pieux dessein, se contente souvent de la bonne volonté, sans en exiger le réel accomplissement. N'a-t-il pas inspiré à sainte Thérèse le désir du martyre et au saint patriarche Abraham la bonne

(1) Belot, p. 141 et 161.

volonté d'immoler son cher Isaac ? Il n'a cependant point exigé le sacrifice suprême. Il demandait seulement la correspondance directe de la volonté. Il en est de même des désirs d'embrasser l'état de perfection. Nous en avons un exemple dans l'évangile. Un homme avait été longtemps possédé par une légion d'esprits impurs qui rompaient toutes les chaînes dont on essayait de le lier. Délivré par Notre-Seigneur de ses cruels ennemis, il le suppliait instamment de lui permettre de le suivre. Cependant, Notre-Seigneur lui ordonna de retourner dans sa maison et d'y publier les bienfaits de Dieu. Donc, tout le soin d'une âme doit être de répondre autant qu'il est en elle aux inspirations du ciel et de laisser à Dieu le succès des démarches qu'elle doit faire.

Si le motif unique ou principal qui porte à la vie religieuse est un bien temporel, un tel attrait ne doit point être attribué à l'esprit de Dieu : le propre de cet esprit divin est plutôt d'inspirer le mépris de ces biens que de porter à les rechercher. Ce n'est point quitter le monde, mais le rechercher que de se proposer dans la religion la jouissance des honneurs et des commodités temporelles.

Si l'espérance d'un bien temporel n'est pas la cause déterminante du choix que l'on fait de l'état religieux, mais un motif purement secondaire, elle n'empêche pas la vocation d'être divine. La vie religieuse, en effet, outre les biens spirituels dont elle est enrichie, renferme aussi certains avantages temporels; et rien n'empêche qu'elle puisse être légitimement recherchée pour ces biens de moindre importance, pourvu qu'ils ne soient point le seul, ni le principal objet des désirs qu'on a de l'embrasser."

Il est donc à propos de faire remarquer ici, 1° qu'on ne va pas au couvent pour s'amuser. Non, on va en religion, avec la résolution de se sanctifier. Si cette résolution manque, c'est un signe, dit saint Alphonse, qu'on n'est pas appelé. Il faut, 2° s'affermir dans la résolution de souffrir et de souffrir beaucoup, par amour pour Jésus-Christ crucifié. 3° Il faut se détacher des commodités de la vie. On s'y engage à ne rien posséder en propre, pas même une épingle. 4° Il faut se détacher de ses parents, de sa maison, de sa famille, selon les règles et constitutions. 5° On doit se détacher de soi-même, de sa manière de voir;

savoir supporter une forte humiliation ; se mettre à la dernière place ; obéir aveuglément à des supérieurs qui, peut-être, ont moins d'esprit, de talent et d'aptitudes que leurs sujets. 6° On doit s'attendre à des épreuves, à des tentations, à des sécheresses, à des dégoûts. C'est dans la volonté ferme et généreuse d'accomplir ces sacrifices et de supporter ces épreuves pour l'amour de Jésus-Christ qu'on trouvera, dans le cloître, une vraie joie qui surpasse toutes les folles et basses jouissances de la terre. Avaient-ils bien pensé à ces vérités, ces malheureux transfuges qui disent : je suis revenu du couvent, parce que je ne m'y amusais plus ?

3e Signe : ABSENCE DE TOUT EMPECHEMENT.

Sont incapables d'entrer au couvent les enfants qui n'ont pas l'âge voulu ; à moins que les parents ne leur donnent la liberté de partir. 2° Les gens mariés, excepté dans certains cas prévus par la théologie. 3° Les enfants qui laisseraient leurs parents dans une nécessité grave ou extrême. 4° Les parents qui laisseraient des enfants mineurs dans une

grave nécessité, par rapport à la nourriture ou à l'éducation. 5° Les évêques, à moins d'une permission du Saint-Siège. Les prêtres, les archidiacres et les autres clercs inférieurs à l'évêque peuvent embrasser l'état religieux. Mais il convient non seulement qu'ils en avertissent d'avance leur évêque, mais aussi qu'ils lui en demandent la permission pour montrer ainsi leur respect à son égard. Il est permis à l'évêque d'éprouver leur vocation pendant quelque temps, mais il ne peut les empêcher de la suivre, quand elle est revêtue de signes certains ou qu'elle est déclarée véritable par un prudent directeur spirituel ou par les supérieurs de l'institut. (Dubois, 1430.)

On demandera peut-être si les péchés commis dans le monde ne sont pas un empêchement à la vie religieuse. Saint Thomas répond que l'observation des commandements de Dieu et l'innocence de la vie ne sont point requises pour la vocation religieuse, parce que Dieu appelle à la pratique des conseils évangéliques, non seulement les innocents, mais aussi les pécheurs. En effet, Dieu a appelé Mathieu qui n'était pas habitué à garder les commandements, et l'évangile dit que Mathieu a tout laissé pour suivre le Sauveur.

Le père Dubois fait ici une observation : "pour qu'un pécheur embrasse la vie religieuse de manière qu'elle soit utile à son âme, dit-il, il faut qu'il soit déjà très bien converti et qu'il commence avec ferveur le travail de sa perfection. Autrement, s'il continue à commettre des péchés dans ce nouvel état, il s'expose à ne pas persévérer. Saint Alphonse avait coutume de dire que la vocation et la persévérance sont deux grâces distinctes. Nous pouvons être appelés de Dieu même au milieu de nos infidélités, mais nous ne pouvons avoir la grâce de la persévérance, si nous ne nous en rendons pas dignes par la prière et les bonnes œuvres."

4e Signe : LES APTITUDES.

Quand la divine Providence appelle quelqu'un à un état de vie, elle lui donne les dispositions, les qualités naturelles et surnaturelles que cet état requiert. Elles sont nécessaires. On peut donc dire que quand elles se rencontrent dans un sujet, elles sont des signes de vocation divine. On distingue deux sortes d'aptitudes. Il y a d'abord des

aptitudes, des dispositions, des qualités qui montrent qu'on est appelé à la vie religieuse *prise en général*, et il y a ensuite des aptitudes par lesquelles on peut de plus juger qu'on est appelé à tel ordre *en particulier*.

Aptitudes générales. Celui là est appelé à la vie religieuse, qui désire sincèrement tendre à la perfection religieuse et qui, pour atteindre ce but, désire se consacrer à Dieu par les trois vœux de religion, vœux qu'il a en grande estime et qu'il espère observer fidèlement et constamment avec la grâce de Dieu. Il lui faut, en outre, un caractère généreux, docile et sociable. Le postulant doit être capable de faire des actes de renoncement, d'obéir aux règles et aux supérieurs et de mener la vie commune. Ajoutez à ces qualités l'amour du culte divin et des exercices pieux, un jugement droit, une bonne et ferme volonté et une santé suffisante, et vous aurez une véritable aptitude pour la vie religieuse. Par contre, si quelqu'un manque de ces qualités, en tout ou en partie notable, il n'est pas apte à l'état monastique ; il n'est pas appelé par Dieu à faire profession. (Dubois, nº 1431.)

Voici ce que dit le père Artnys : " L'aptitude consiste surtout dans un jugement droit, une science relativement suffisante, un bon caractère, un esprit souple et l'absence de défauts physiques ou moraux incompatibles avec la vie commune." (Artnys ; V, 2-4.)

Il est à noter ici qu'on doit se faire connaître aux supérieurs avant d'entrer. On doit les mettre au courant de l'état de la santé. Ne voit-on pas souvent des postulants manquer de franchise en ce point ? Entrés avec une santé chétive, ils sont forcés de quitter le cloître, et vont se plaindre ensuite à leur famille que dans le cloître on ne leur donnait pas la nourriture suffisante, qu'on les maltraitait ; et ainsi ils font détester la vie religieuse. Au reste, il n'est pas toujours nécessaire d'être savant, ni de savoir lire ou écrire. Les frères servants et les sœurs converses n'ont pas besoin de science, et sont souvent plus chers à Dieu que les choristes et destinés souvent aussi à une bien plus grande récompense au ciel. Il n'est pas non plus requis que l'on soit riche ; il est des couvents où l'on ne demande pas un centin de dot. Mais il faut en tout cas, que le postulant soit pré-

sentable; le couvent n'étant pas le refuge de tous les disgraciés de la nature.

Aptitudes particulières. Tous les ordres religieux ont un point de ressemblance; c'est la fin principale qu'ils poursuivent, savoir : la perfection de leurs sujets. Outre ce but commun, tous se proposent des fins particulières par lesquelles ils se distinguent les uns des autres.... Il y a des ordres à vie contemplative, d'autres à vie active, d'autres à vie mixte. Les uns se consacrent à l'éducation de la jeunesse, d'autres aux travaux apostoliques, d'autres encore aux soins des infirmes. Or, ces fins particulières et les moyens de les obtenir exigent dans un candidat des dispositions correspondantes, tant naturelles que surnaturelles, tant corporelles que spirituelles. C'est l'ensemble, la réunion de toutes ces qualités qui constitue l'aptitude pour tel ou tel ordre en particulier. Celui qui entre en religion avec l'intention d'y recevoir les saints ordres doit, cela va sans dire, donner les signes d'une vraie vocation sacerdotale. On requiert aussi des dispositions plus excellentes de la part de ceux qui aspirent à un ordre religieux voué aux travaux apostoliques et

cela en raison de la sublimité de ce ministère, et des dangers qui lui sont inhérents.

Nous terminons ce chapitre en donnant quelques avis pratiques cueillis dans saint Alphonse :

Pour connaître sa vocation et se mettre à même de la suivre, il faut 1° prier ; par la prière on obtient les plus insignes faveurs. Pourquoi ne recevrait-on pas des lumières spéciales, et même la grâce de la vocation ? Qu'on la demande donc à Jésus, à Marie, à Joseph, à son ange gardien et à ses saints patrons, avec la plus grande confiance. 2° Il faut consulter un sage et pieux directeur. Les confesseurs qui sont eux-mêmes religieux, ont plus d'expérience que les confesseurs séculiers. 3° Il est bon de faire une retraite dans sa maison, ou dans un couvent. 4° Il faut éviter les divertissements du monde. Les mondains nous montrent l'avenir dans un faux jour. 5° Il faut fréquenter souvent les sacrements de pénitence et d'eucharistie. 6° Il faut mener une vie de piété et bien remplir ses devoirs d'état ; c'est le meilleur apprentissage de la vie religieuse. 7° Il faut garder le secret sur sa vocation ; ne pas en parler,

sauf à son confesseur ordinaire ou extraordinaire. 8° Enfin, il faut réfléchir aux pieds de son crucifix et se poser à soi-même cette question : Que voudrai-je avoir fait, quand je serai couché sur mon lit de mort ; quand je serai au tribunal de Jésus Christ me demandant compte de ma jeunesse et de mon choix ? Répondez vous-même à cette question, dit saint Alphonse, et n'attendez pas qu'un ange du ciel vienne vous montrer la carrière que vous devez parcourir.

Tels sont les sages avis que donne saint Alphonse et qu'on doit mettre fidèlement en pratique. Dieu ne renouvelle pas tous les jours les visions et apparitions dont il favorisa sainte Angèle de Mérici. On lira sans doute avec intérêt l'extraordinaire vocation de cette illustre servante du Seigneur. Nous allons la raconter.

Vocation de sainte Angèle de Merici, fondatrice des Ursulines.

Angèle naquit le 21 mars 1474. Son nom de baptême prédisait qu'elle mènerait une vie angélique. Elle pratiqua la piété dès qu'elle fut en état

de la connaître et n'avait de goût que pour les exercices et les cérémonies de la religion. Enviant le sort des solitaires qui avaient tout quitté par amour de Jésus-Christ, elle imagina de former dans sa chambre une espèce de solitude. Elle en fit la proposition à sa sœur qui l'accepta. Elles se retiraient tous les jours dans leur petit oratoire et là, prosternées devant un autel, elles chantaient et priaient avec une effusion de cœur admirable. Ce qui est surprenant dans un âge si tendre, c'est qu'Angèle se livrait en secret aux austérités de la pénitence, couchait par terre ou sur une planche et se privait de tous les repas qu'elle pouvait soustraire à la connaissance de ses parents. Non contente de consacrer à Dieu sa virginité, elle décida sa sœur à faire le même sacrifice. "Nous sommes les enfants des saints, lui dit-elle, et vous avez comme moi entendu dire que nous n'avons d'autre patrie que le ciel ; nous devons donc tourner toutes nos affections vers Jésus-Christ qui y habite."

Angèle n'avait guère plus de dix ans lorsqu'elle eut la douleur de perdre son père et sa mère. La providence qui nourrit les oiseaux du ciel, veilla sur cette orpheline. Un oncle riche et pieux l'emmena dans sa maison. Bientôt après elle perdit sa sœur. Cette mort affligea beaucoup la petite Angèle, mais en retour quelle ne fut pas sa consolation de contempler dans une vision sa

chère sœur au milieu d'une multitude d'anges qui accompagnaient la Reine du ciel. Elle entendit une voix qui lui disait : Angèle, persévère comme tu as commencé et tu jouiras avec nous du même bonheur.

Son oncle étant mort, Angèle, qui avait alors 22 ans, revint avec quelques compagnes à la maison paternelle. Elle espérait y être plus utile au prochain. Depuis longtemps elle se disait que les désordres de la société venaient de ceux des familles ; que les familles dépendaient surtout de la mère et qu'il y avait si peu de mères chrétiennes, parce que l'éducation des jeunes filles était mal faite.

Un jour qu'elle était dans les champs avec ses compagnes aux environs de Dezenzano, elle aperçut une échelle brillante, semblable à celle de Jacob. Les pieds de cette échelle mystérieuse reposaient sur la terre et le sommet atteignait la voûte céleste. Un nombre infini de vierges y montaient, deux à deux, la tête ornée des plus riches couronnes ; elles paraissaient soutenues par autant d'anges vêtus de blanc et portant sur le front une pierre précieuse d'une beauté ravissante. En même temps une voix lui dit : " Prenez courage, Angèle, avant de mourir vous établirez dans Brescia, une compagnie de vierges semblables à celles que vous voyez." Elle attendit pendant

vingt ans que Dieu lui fournit les moyens d'accomplir cet oracle ; mais elle commença, dès le lendemain, à faire l'essai et comme le noviciat de tout ce qu'elle devait exécuter plus tard définitivement. On la vit, elle et ses compagnes, rassembler en leur maison les petites filles, leur enseigner la doctrine chrétienne et instruire les grandes personnes qui venaient en foule à leurs conférences. Les grands comme les petits croyaient voir en sainte Angèle un ange descendu des cieux. Parmi les faveurs extraordinaires que Dieu lui accorda il faut compter la science infuse et surnaturelle. Sans jamais avoir étudié ni fréquenté les gens de lettres, elle parlait et entendait parfaitement la laugue latine ; elle traduisait en langue italienne les hymnes et les prières de l'Eglise, expliquait les passages de la Bible les plus difficiles et résolvait les cas de théologie avec une précision admirable.

Le bruit de la sainteté et de la science d'Angèle se répandit jusque dans la ville de Brescia. Un noble habitant de cette cité ayant perdu un de ses enfants, conjura notre sainte de venir consoler sa famille et de demeurer dans sa maison. C'est ainsi que la charité amena cette jeune fille où l'attendait la Providence.

Comme elle était toujours irrésolue sur ce qu'elle devait faire pour la gloire de Dieu, elle vit pendant son oraison, Notre-Seigneur Jésus-Christ,

un fouet à la main. Il lui fit de sévères reproches sur sa lenteur à fonder un ordre que réclamait le bien de son Eglise. La sainte se mit tout de suite à l'œuvre. Ayant dressé le plan de son institut, elle le communiqua à ses compagnes. Toutes s'engagèrent à suivre ses règlements. Le 25 novembre 1535, jour de sainte Catherine, on vit cette troupe angélique sortir le matin d'un oratoire comme les apôtres du cénacle. Elle parcourent les hôpitaux, les prisons, recherchent et instruisent les pauvres, et rassemblent, chacune en sa maison, une foule de jeunes filles pour les instruire et les former à la piété.

Ce n'était d'abord qu'une simple association de vierges chrétiennes. Plus tard on fixa le jour pour délibérer sur le choix d'une supérieure. Angèle passa la nuit précédente en prières et dans une extase sainte Ursule lui apparut dans tout l'éclat de la gloire céleste. Notre sainte, ravie de cette faveur, passa de la joie à l'affliction, quand elle se vit forcée d'accepter la charge de supérieure. Toujours cependant elle refusa le titre élogieux de fondatrice. Elle donna à ses compagnes le nom d'Ursulines et leur dit : "si nous n'avons pas, comme sainte Ursule, le bonheur de gagner le ciel par un glorieux martyre, que j'ai désiré moi-même plus d'une fois, nous y arriverons au moins avec elle par l'imitation de ses vertus, par notre pureté vir-

ginale, par notre attachement à l'Eglise et par notre fidélité à remplir nos engagements. Souvenez-vous que vous y êtes tenues par un vœu spécial qui, tout simple qu'il est, ne vous consacre pas moins au Seigneur." Ces paroles furent reçues par ces saintes filles comme si elles fussent venues du ciel. Peu d'années après, l'ordre prit en France la forme de vraie communauté religieuse.

En 1639, les Ursulines s'établirent au Canada où elles se sont perpétuées jusqu'à nos jours, répandant partout la bonne odeur de leurs grandes vertus et de leur admirable dévouement.

CHAPITRE IX.

EST-CE UNE CHOSE LOUABLE, D'ENTRER EN RELIGION, SANS CONSULTER BEAUCOUP DE PERSONNES ET SANS UNE LONGUE DÉLIBÉRATION ?

Saint Thomas répond : "oui, c'est une chose louable." Pour bien comprendre cette réponse, il faut, dit le père Dubois, étudier toute la

doctrine du saint docteur sur ce sujet. D'après saint Thomas, l'invitation générale de l'évangile : *quiconque aura laissé* etc., ne suffit pas pour pouvoir apprécier les avantages de la vie religieuse et surtout pour vouloir l'embrasser. Il faut un appel intérieur et spécial, qui n'est pas adressé à tout le monde ; il faut un attrait produit par le Saint-Esprit. (Dubois, 1444).

Supposons donc qu'une personne soit l'objet de cet appel, qu'elle éprouve cet attrait ; nous lui dirons avec saint Thomas, qu'il est louable d'entrer en religion sans consulter beaucoup de personnes. " Délibérer, dit ce grand docteur, et chercher conseil auprès de beaucoup de personnes, sera requis dans les affaires vraiment douteuses ; mais dans les affaires certaines et claires, le conseil n'est pas nécessaire. Or, quand il est question d'entrer en religion, on doit considérer trois choses.

Premièrement, *l'acte en lui-même* et, à ce point de vue, l'état religieux est un meilleur bien, *melius bonum*, que l'état opposé qui serait de rester dans le monde. Douter de cette vérité, serait injurier Notre-Seigneur qui a donné les conseils évangéliques.

Deuxièmement, il faut considérer *la force du sujet* et, en ce point, il n'y a pas d'hésitation possible, car dans la vie spirituelle, nous ne mettons pas notre confiance en nous-mêmes, mais en Dieu, selon ces paroles d'Isaïe : " Ceux qui espèrent dans le Seigneur recevront de nouvelles forces, ils voleront comme des aigles, ils courront sans se fatiguer, ils marcheront sans défaillir." (Is, 31.) Mais s'il y a quelque empêchement spécial, comme la maladie, les dettes, ou quelque autre obstacle semblable, il est bon d'attendre ou de demander conseil auprès de ceux dont on espère qu'ils seront plus disposés à encourager le projet qu'à le contrarier ; et même dans ces cas, on ne doit pas mettre un trop long temps à se décider. "Dépêchez-vous, dit saint Jérôme, coupez la corde qui retient le vaisseau au rivage, plutôt que de perdre du temps à dénouer les nœuds."

En troisième lieu, il faut considérer *l'ordre à choisir.* En ce point, il est bon de chercher conseil, vu que tout ordre ne convient pas à tout individu ; il y a des ordres qui, en vertu de leurs règles spéciales et leurs travaux particuliers, ne conviennent pas à tous. C'est une

question à soumettre au jugement de ceux qui, non seulement sont capables de résoudre la difficulté mais qui le veulent sincèrement.

Saint Thomas expose plus amplement la même doctrine dans son petit livre intitulé : " Contre la doctrine pestilentielle de ceux qui détournent les autres d'entrer en religion." Il ouvre le chapitre neuvième en rapportant les exemples de saint Pierre, de saint André, de saint Jacques, de saint Mathieu, qui abandonnèrent tout, à l'instant même, pour suivre l'appel divin. Il ajoute ensuite : " Nous lisons dans l'évangile de saint Mathieu, (chap. VIII,) et de saint Luc, (chap. XI) qu'un jeune homme demanda à Notre-Seigneur la permission d'aller ensevelir son père, avant de suivre sa vocation. Notre-Seigneur répondit : " Laissez les morts ensevelir les morts ;" " Jésus a parlé de la sorte pour nous faire comprendre que nous ne devons rien préférer aux choses du ciel ; que nous devons nous appliquer avec le zèle le plus ardent à les gagner sans délai, même lorsque nous sommes contraints de nous occuper des affaires du monde, fussent-elles des plus urgentes et des plus inévitables. Qu'y a-t-il de plus nécessaire que d'ensevelir

son propre père ? Et d'ailleurs, il ne fallait guère de temps. C'est aussi pour nous montrer qu'il n'est pas sage de perdre, même un moment, fussions-nous harcelés de mille manières. Si donc notre divin Sauveur adresse un reproche à celui qui demande seulement un court moment, pour remplir un devoir si nécessaire, comment osera-t-on dire qu'il faut une longue délibération avant de suivre les conseils de Jésus-Christ ?" Ainsi parle saint Thomas.

Mais le démon, ne peut-il pas se transformer en ange de lumière ? " Cela est vrai répond saint Thomas, il le peut ; mais supposons même que le diable pousse quelqu'un à entrer au couvent, je déclare que ce serait là une bonne affaire, semblable à celles que font les saints anges. Il n'y a aucun danger à suivre cette suggestion du diable, parce que la suggestion d'entrer en religion, de quelque part qu'elle vienne, n'a aucune efficacité, si l'âme n'est intérieurement attirée par Dieu, (op. 17, cont. aver. a Rel., cap. 10). La seule chose à faire, c'est d'être sur ses gardes pour résister au diable, quand il commencera à soulever quelque tentation contre l'humilité ou toute

autre vertu. Il arrive souvent que Dieu se sert du diable pour accomplir des œuvres avant ageuses aux âmes pieuses."

" De ce que quelques-uns, ajoute saint Thomas, renoncent à la vie religieuse, il ne faut pas en conclure nécessairement qu'ils n'étaient pas appelés de Dieu ; autrement, il faudrait dire que les biens de Dieu sont inamissibles et que les âmes qui sont une fois en possession de la grâce ne peuvent plus la perdre."

Saint Alphonse ne parle pas autrement que l'ange de l'école. Si donc quelques-uns abandonnent un état de perfection, qu'ils avaient d'abord choisi pour des motifs surnaturels et avec des aptitudes jugées suffisantes par les supérieurs, c'est parce qu'ils cessent de correspondre à leur vocation. Celui qui prétendrait que le démon inspire ce dessein dans la vue de le faire abandonner ensuite, devrait avouer aussi que le démon peut attirer les infidèles à la foi, et les hérétiques à l'église dans l'espérance d'en faire ensuite des apostats.

" Faut-il, dit Berthier, de peur qu'une conversion ne soit pas sincère, que les prédicateurs et les confesseurs cessent d'exhorter les pécheurs à se convertir ? Qui oserait le pré-

tendre ? La conversion comme la vocation ne peut venir que de Dieu ; mais nous pouvons, selon le mot de saint Paul, aider Dieu dans l'une et dans l'autre.

Qui dira à celui qui veut garder la chasteté parfaite, de vivre d'abord chastement dans le mariage ? . . . A celui qui, pour l'amour du Christ, veut embrasser la pauvreté, qui oserait lui conseiller de vivre d'abord dans les richesses, en observant les lois de la justice : comme si la possession des richesses préparait à la pratique de la pauvreté, quand au contraire, elle y apporte un obtacle ? . . . Faudra-t-il dire à un jeune homme : Vivez dans la compagnie des personnes de sexe différent ou des libertins, afin de vous exercer ainsi à la chasteté, que vous garderez ensuite en religion ; comme s'il était plus facile de pratiquer cette vertu dans le monde que dans le cloître ? Ceux qui prônent une telle doctrine sont semblables aux généraux qui exposeraient, tout d'abord, aux plus rudes combats les jeunes gens qui ne font que de s'enrôler dans l'état militaire." (Bert, p. 49.)

D'ailleurs les postulants ne font pas profession le lendemain de leur entrée. Il y a un

long et sérieux noviciat pour les éprouver. Ce n'est pas une honte pour une personne de revenir du noviciat quand les supérieurs jugent qu'elle n'a pas les aptitudes suffisantes. Le mariage, hélas ! n'a pas de noviciat. Aussi que de familles malheureuses ; que de divorces scandaleux !

Voici maintenant une doctrine des plus consolantes pour ceux qui se sont engagés dans l'état religieux et qui pensent ne pas avoir eu une véritable vocation. S'adressant à une religieuse entrée au couvent par contrainte et contre son gré, saint Alphonse lui dit : " Maintenant que je vous vois placée dans la maison de Dieu, et devenue, bon gré malgré, l'épouse de Jésus-Christ, j'avoue, quant à moi, que je ne saurais vous plaindre ; de même que je ne saurais plaindre une personne qui serait transportée, fût-ce contre sa volonté, d'un lieu empesté et entouré d'ennemis, dans un endroit salubre et sûr.

Il faut donc, dans le cas présent, faire de nécessité vertu ; si le démon s'est efforcé de vous amener à cet état pour vous perdre, profitez-en, à son grand déplaisir, pour vous sanctifier et vous sauver. Donnez-vous de

bon cœur à Dieu, et je vous assure qu'alors vous serez plus contente que toutes les princesses et reines du monde.—Vous répliquez : Comment puis-je être heureuse dans cet état, si je n'y ai pas été appelée ?—Mais, qu'importe que vous n'ayez pas été appelée d'abord ! Quoique vous ne soyez pas entrée au couvent par vocation, il est néanmoins certain que Dieu a permis cela pour votre bien ; et si alors il ne vous appelait pas, à présent il vous appelle certainement à être toute à lui."

Quant à ceux qui se seraient trompés sur le choix de l'ordre, voici ce que dit saint Alphonse, dans sa règle des novices : Sans doute, il peut se faire, que des hommes soient induits en erreur, dans le choix d'un ordre déterminé, pour ne pas avoir examiné la chose, avec assez de prévoyance et de circonspection ; toutefois, quand même Dieu aurait appelé quelqu'un, en premier lieu, non à l'ordre dans lequel il est entré, mais à un autre tout différent dans son genre, néanmoins, telles sont la miséricorde et la clémence de Dieu, qu'il lui départirait, comme aux autres qui y sont appelés, toutes les grâces ordinaires et extraordinaires dont il a besoin pour s'y sauver et s'y sanctifier ;

par conséquent, généralement parlant, Dieu ne veut pas qu'il passe dans un autre ordre, qui lui était primitivement destiné. De ces paroles concluons que s'il arrive parfois que des personnes jugées aptes à la vie religieuse entrent au couvent sans une vraie vocation, ce n'est pas une raison pour cela de délibérer outre mesure dans le choix des vocations.

"La grâce du Seigneur, dit Timon-David, (1) se prête à toutes les situations et elle pourra rendre bonne une vocation mauvaise dans le principe. Les secours qui ont manqué à une âme au moment de l'élection reviendront en abondance, lorsque ne pouvant plus retourner en arrière, cette pauvre âme fera tout ce qu'elle pourra pour la mériter. Si, par malheur, un mauvais sujet ne veut pas prendre les moyens de mériter ces secours, s'il fait la désolation de son ordre et que sa conduite donne ou fait craindre du scandale, il vaut bien mieux demander une dispense de vœux, laquelle sera accordée. Sans doute c'est une chose bien grave cette résiliation d'un contrat solennel et sacré ; mais l'église en

---

(1) Timon-David, p. 163.

n'acceptant aucun vœu dont elle ne se réserve la faculté de dispenser fait assez comprendre qu'entre deux maux il faut choisir le moindre. La sacrée Pénitencerie rend la chose facile. Le mariage, essentiellement indissoluble, ne laisse pas les mêmes facilités."

Que dire maintenant à ces personnes qui, quand tout est décidé, remettent encore tout sur le tapis ? Il faut leur dire avec l'écrivain cité plus haut : " Si c'est le scrupule qui vous tracasse, combattez-le de toutes vos forces, avec l'aide de votre directeur, pour vous maintenir dans la voie que vous parcourez. Si c'est la faiblesse de jugement, l'inconstance ou les regrets naturels qui engendrent vos tristes hésitations, conjurez votre confesseur de vous fortifier. Ne le forcez pas à entrer dans de nouvelles délibérations ; ce serait toujours à recommencer. Votre état a été bien choisi avec toutes les précautions voulues ; il faut y demeurer, surtout si vous n'en êtes déjà plus au projet, mais à l'exécution. Les caractères faibles ne croient jamais leur état bien choisi. Cette maladie d'esprit est quelquefois une épreuve de Dieu. Dans ce cas, si on a le bonheur d'en guérir, ce qui est

infaillible avec l'obéissance, elle peut conduire à la plus haute perfection. Si, au contraire, c'est une infirmité naturelle, le temps seul peut opérer une guérison de ce genre, quand la docilité fait défaut ; et la docilité fait presque toujours défaut quand l'esprit est fêlé. Recourez donc à cet unique remède, savoir : le temps. Ne vous hâtez pas de défaire en quelques jours, et quelquefois en quelques heures, l'édifice auquel vous aurez consacré jadis tant de prières et tant de réflexions sérieuses ; donnez le temps à la Providence de s'expliquer de nouveau, s'il y a lieu. Pendant que vous attendrez, la tristesse passera, l'esprit se rassérénera, la tentation diminuera, les idées changeront. Un rien remet quelquefois dans la paix et dans le chemin de la vraie vocation."

Donc, quand une personnne, après avoir étudié sa vocation avec une prudence ordinaire, entre au couvent sans avoir cependant une vraie vocation, Dieu la lui donne après son entrée.

Nous venons de montrer que les longues délibérations et les consultations nombreuses ne sont pas nécessaires. Une autre question

se pose ici d'elle-même, savoir : Est-il dangereux de différer son entrée en religion ? Nous répondons : oui, c'est dangereux et très dangereux. Quand on a une vocation suffisamment pourvue des signes ordinaires, dont nous avons parlé plus haut, on doit obéir à l'appel immédiatement. Saint Alphonse dit en parlant des vocations suffisamment certaines que quand un sujet est appelé par Notre-Seigneur à un état de vie plus élevé, s'il ne veut pas mettre son salut en danger, il doit obéir et doit le faire tout de suite ; sinon, il entendra tomber des lèvres de Jésus-Christ le reproche fait au jeune homme qu'il venait d'appeler à sa suite et qui lui demanda la permission d'aller d'abord à la maison paternelle pour soigner des affaires matérielles. Jésus lui dit : " Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière ne convient pas au royaume des Cieux." Les lumières que Dieu envoie sont passagères de leur nature. Elles ne demeurent pas avec nous d'une manière permanente. En vérité, il est étonnant de voir que quand il s'agit d'entrer en religion, pour mener une vie plus parfaite et plus assurée, les mondains viennent nous dire

qu'avant de prendre une pareille résolution, il faut attendre bien longtemps.

Ils ne parlent pas ainsi quand il s'agit de se procurer quelque honorable position dans le siècle, où l'on court tant de dangers de se perdre à jamais ; nous ne les entendons pas répéter qu'une grande investigation est ici nécessaire pour être certain que c'est la volonté de Dieu. Qu'ils écoutent donc le langage des Saints. Saint Chrysostome déclare que quand Dieu favorise une âme de pareilles aspirations, elle ne doit pas hésiter un seul moment à y correspondre en tout point.

Pourquoi cela ? Parce que Notre Seigneur aime à voir en nous cette docilité ; plus elle est prompte, plus il est prêt à ouvrir ses mains pour nous combler de ses faveurs. Par contre le délai lui déplaît grandement. Il ferme alors ses mains et retire ses grâces. C'est ainsi qu'il arrive que celui qui diffère de correspondre à sa vocation la suivra difficilement plus tard, et peut-être même la perdra aisément. Saint Chrysostome ajoute : "Lorsque le démon est incapable de détourner quelqu'un de sa détermination de se consacrer à Dieu, il s'efforce du moins de l'amener à diffé-

rer l'exécution du projet et il croit avoir gagné beaucoup, quand il a gagné le délai d'un jour et même d'une heure ; car, si durant ce jour ou cette heure, quelque autre opportunité se présente à lui, il lui sera moins difficile d'obtenir un plus long sursis. Le diable agit ainsi jusqu'à ce que celui qui est appelé de Dieu, se voyant affaibli et moins assisté par la grâce, finisse par céder complètement à la tentation et abandonne sa vocation.

Oh! que de fois Satan a réussi à faire perdre la vocation par de tels délais! C'est pour cette raison que saint Jérôme, s'adressant à tous ceux qui sont appelés à quitter le monde, les presse de s'en échapper aussi vite que possible.

Le père Müller rapporte qu'il y avait à Turin un jeune homme doué des plus belles qualités. Dieu l'appela à la vie religieuse. Au lieu de répondre tout de suite à sa vocation, il prêta l'oreille aux paroles séduisantes d'un méchant ami. Son confesseur lui fit remarquer que les derniers malheurs sont souvent la punition des lâches et des traîtres. Tout fut inutile ; le jeune homme perdit sa vocation et peu de temps après, il était jeté en prison

pour vol, et puis condamné à mort pour assassinat.

Une jeune demoiselle des plus distinguées se sent appelée par le Seigneur à se donner toute à lui. Elle diffère. Dans l'intervalle un jeune homme se présente. Le mariage est vite décidé. Il s'annonce brillant. Le jour des épousailles est venu. En descendant de la voiture qui ouvrait le cortège des noces, la jeune fille tombe, se brise la tête et expire devant la maison qu'elle avait préférée à la maison de Dieu.

Notre-Seigneur avait demandé à Dominica de Gielva de se consacrer à lui. Elle attendit. Elle préféra ensuite donner son cœur au doge de Venise. On ne se fait pas d'idée des sommes d'argent qu'elle dépensa pour sa toilette. Elle passait plusieurs heures chaque jour à se contempler dans une glace. Les parfums les plus précieux s'exhalaient de tout ce qui lui appartenait. Sa vanité ne connaissait pas de borne. La divine justice intervint. Une dégoutante infirmité putréfia sa chair en quelques jours et l'infection qui se dégageait de ses ulcères était si horrible, qu'elle se vit abandonnée de tous. Le seul domestique,

que l'amour du luxe retenait au poste, lui apportait sa nourriture en se bouchant les narines. Quel contraste ! La mort appelée à grands cris s'empressa de jeter dans la pourriture du tombeau cette créature si infidèle à l'appel de son Créateur et si passionnée pour les grossiers plaisirs d'un monde corrompu. Le Seigneur l'a dit : "Il se moquera un jour de tous ceux qui se sont moqués de ses appels."

Le père Pinamonti rapporte qu'un novice voulait abandonner la vie religieuse. Jésus-Christ lui apparut animé d'une sainte colère et commanda aux anges d'effacer son nom du livre des élus. Cette menace le retint au couvent. Hélas ! que de malheureux nous verrons condamnés au tribunal de Dieu, pour avoir méprisé les grâces du ciel !

Terminons ce chapitre par une réflexion qui s'impose d'elle-même et qui s'adresse à tous ceux qui sont d'une timidité et d'une lenteur désespérantes dans le choix de leur vocation. Nous leur disons : oui, il faut de la prudence, quand il s'agit de s'engager dans l'état religieux. Mais cependant cet état n'en demande pas plus que les autres. Il n'exige

pas de plus grandes délibérations que le mariage qui n'a point de noviciat, qui ne souffre aucune dispense et dont les responsabilités sont bien autrement redoutables.

Tous ces enseignements sont conformes à la doctrine de saint Thomas. On va voir par le récit de sa vocation, comment il avait lui-même fidèlement pratiqué ce qu'il devait enseigner plus tard sur ce sujet avec autant de sagesse que de fermeté.

Vocation de Saint Thomas d'Aquin.

Un jour que le jeune et pieux Thomas était en prière dans une église desservie par les pères Dominicains, des rayons lumineux sortent de ses yeux. Toute l'assistance en est éblouie. Dieu avait parlé, Thomas prend immédiatement l'habit blanc de saint Dominique. C'était en 1243. Le comte d'Aquin fait entendre des menaces et parle de l'intervention de l'empereur son cousin. La comtesse, sa mère, part pour Naples afin de l'arracher du couvent, mais le jeune Thomas s'enfuit à sainte Sabine et puis se met en route pour Paris. Hélas ! deux de ses frères, officiers de l'armée, gardent les chemins et s'emparent de lui ; ils ne peuvent

cependant lui arracher son habit religieux tant sa résistance est héroïque. Ramené à la maison, Thomas trouve une mère en pleurs qui pour le décider à changer d'idée multiplie ses caresses, ses amabilités, ses promesses et ses baisers maternels. O ma bonne mère, répond Thomas, si j'aime le bon Dieu davantage, vous en aimerai-je moins pour cela ? Dieu m'appelle, je dois partir. Exaspérée de cette réponse, la comtesse ordonne de l'enfermer dans une chambre. Personne n'a la permission de lui parler, sauf ses deux sœurs. Elles font valoir toute leur tendresse et tout leur esprit pour détourner leur cher frère de sa vocation et pour lui faire comprendre que leur mère se meurt de chagrin. Thomas en retour leur fait comprendre la vanité du monde et les décide à se faire elles-mêmes religieuses. Mais voilà que les deux frères de Thomas reviennent de l'armée. Dans leur colère, ils l'empoignent, lui déchirent son habit religieux, le jettent dans la prison du château, après l'avoir accablé de menaces. Ils épuisent tous les mauvais traitements. Ne pouvant réussir, ils appellent à leur secours le démon de l'impureté. Une jeune fille sans honneur mais d'une éclatante beauté et d'une adresse satanique est introduite dans la prison. Le jeune homme comprend ; il tombe à genoux, s'humilie devant Dieu, lève son regard angélique vers le ciel et

s'écrie : "O mon Dieu, venez à mon aide." Vite il saisit un tison enflammé et repousse avec une sainte violence l'infortunée qui s'est faite l'instrument de ses frères. Puis retombant à genoux devant une croix tracée sur le mur avec le même tison, il chante l'hymne de la reconnaissance et de son triomphe sur l'enfer. Tout à coup un doux sommeil assoupit ses sens. Les anges descendent du ciel pour ceindre son corps de la ceinture de la chasteté et lui conférer le don de la virginité perpétuelle. Dès ce moment, il peut suivre sa vocation.

O grand saint Thomas, abîme de lumière et modèle de pureté, éclairez tous ceux qui liront ces lignes et donnez-leur le courage de briser les obstacles qui s'opposent à leur bonheur !

CHAPITRE X

EST-CE QUE LE CONSENTEMENT DES PARENTS EST NÉCESSAIRE POUR ENTRER EN RELIGION ?

Luther, ce moine apostat, a enseigné que les enfants commettent un péché en entrant en religion sans le consentement de leurs pa-

rents, affirmant qu'ils sont obligés de leur obéir en toutes choses. C'est là une hérésie condamnée par le concile de Tolède, lequel enseigne que le consentement des parents n'est point nécessaire. Voilà l'enseignement de l'Eglise ; voilà l'enseignement de saint Alphonse, de saint Thomas et de tous les docteurs catholiques ; voilà l'enseignement de Jésus-Christ lui-même. Le Sauveur savait qu'il n'y a rien de plus cruel pour le cœur des parents que l'éloignement total et perpétuel de leurs enfants. Ce Dieu qui a formé les cœurs des pères et mères de famille, et qui a donné l'amour maternel comme le type de la tendresse, n'a cependant pas craint de demander les plus cruelles séparations, sans aucun ménagement pour les susceptibilités de la nature. Ecoutons ses divines paroles : " Celui qui aura laissé sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou son épouse, ou ses fils, ou ses champs pour mon nom, recevra le centuple et possédera la vie éternelle (Math. 19 - 29). Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi, et celui-là, non plus, n'est pas digne de moi qui aime son fils ou sa fille plus que

moi (Math. 10 - 37). Si quelqu'un vient à moi, et ne hait point son père et sa mère, et son épouse, et ses fils, et ses frères, et ses sœurs, il ne peut être mon disciple (Luc, 14-26)." Le Seigneur veut signifier par là, dit saint Grégoire, qu'on doit haïr les idées des parents, quand elles sont opposées aux desseins de Dieu sur une âme. Je suis venu, dit Jésus-Christ, mettre une séparation entre l'homme et son père, entre la fille et sa mère (Math. 10 - 35).

Lui-même nous a prêché, par son exemple, le détachement des affections naturelles. Certes, il aimait sa bonne mère et son père nourricier d'un amour infini et cependant il n'a pas jugé à propos de les avertir et de rechercher leur consentement, quand il s'est rendu au temple de Jérusalem où il était appelé par son Père Céleste. Mon fils, s'écrie la sainte Vierge, en le retrouvant, pourquoi avez-vous agi ainsi à notre égard ; voilà que votre père et moi nous vous cherchions avec douleur ?—Pourquoi me cherchiez-vous, réplique le divin Enfant, ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux affaires de mon Père ? Telle fut la conduite de ce Dieu qui, dans son infinie

bonté, daigne choisir un certain nombre d'âmes privilégiées, lesquelles se feront un plaisir de l'aimer d'un amour tout spécial et auront l'immense honneur de former sa cour dans le royaume des cieux.

Que doivent donc faire les parents quand le Seigneur adresse à leurs fils ou à leurs filles cet appel de prédilection marquée? Ils doivent avant tout adorer humblement la volonté de ce Dieu qui est le maître des maîtres; de ce Dieu à qui les enfants appartiennent avant d'appartenir aux parents; de ce Dieu qui donnant les enfants aux parents, se réserve l'imprescriptible droit de les reprendre quand et comme il lui plaît.

Au lieu de murmurer contre l'appel du Seigneur, les parents ont à se glorifier de l'honneur insigne qui va rejaillir sur toute leur famille. De quelle gloire ne se sont pas illustrés saint Joachim et sainte Anne qui se sont généreusement séparés de la sainte Vierge, alors qu'elle n'avait que trois ans, et qui ont ainsi donné une mère au Roi des rois. Ils se couvriront aussi d'une gloire incomparable, ces généreux parents qui, de gaieté de cœur, donnent à Jésus-Christ leurs fils pour ses mi-

nistres et leurs filles pour ses chastes épouses. Que sont tous les rois de la terre en présence du maître de l'univers ? De pauvres vermisseaux ! Dieu seul est grand, dit Bossuet ! Oh ! si les parents étaient assez sages pour se laisser conduire par les lumières de la foi, ils considéreraient les mérites immenses, dont ils s'enrichissent en participant largement aux bonnes œuvres de leurs enfants religieux. Ils considéreraient aussi les bénédictions temporelles et spirituelles qui leur seront accordées en abondance par les mérites des nombreuses et ferventes prières faites dans le silence du cloître !

Est-il nécessaire de dire que la vie religieuse, loin d'étouffer la piété filiale, l'ennoblit au contraire, l'épure, la surnaturalise, la rend éternelle. Un père de famille disait un jour : " Tous mes enfants sont religieux. Je suis l'homme le plus heureux du monde. Je ne reçois de la part de ces enfants que des témoignages d'affection ou de reconnaissance et d'excellentes nouvelles m'apprenant qu'ils sont tous au comble de la félicité en servant Dieu, le meilleur des maîtres. Que puis-je désirer sur la terre, après la gloire de Dieu, que le bonheur de mes chers enfants ?"

Un autre père de famille disait encore : " De tous mes enfants, il n'y en a qu'un seul qui fasse ma consolation ; c'est mon jeune fils qui est entré dans la compagnie de Jésus. Tous les autres me font de la peine et ils m'oublieront bien vite après ma mort, mais mon fils qui est en religion, oh ! celui-là, non, non, il ne m'oubliera jamais."

Dans une ville de Belgique, un père de famille, trompé par son amour naturel, s'était violemment opposé à la vocation de son fils, quand celui-ci entra au noviciat des rédemptoristes. Plus tard ses idées changèrent du tout au tout. Quand le missionnaire rédemptoriste revenait prêcher dans sa ville natale, le bon vieillard aimait à se promener sur la place publique avec lui. Il le tenait par le bras avec fierté et il disait à tous ses amis en montrant son fils. " Voici mon fils ! Le reconnaissez-vous bien ? Oh ! quelle consolation pour moi d'avoir un enfant religieux !"

Les parents qui sont tentés de s'opposer à la vocation religieuse de leurs enfants devraient se rappeler que tous les états de vie exigent des séparations plus ou moins pénibles. Un fils qui embrasse le sublime état du

sacerdoce, doit quitter le toit paternel; et les enfants qui se marient, dit Jésus-Christ, laisseront leur père et leur mère pour s'attacher à la personne qu'ils viennent d'épouser. (Math. 19-5). Ces enfants mariés s'en vont souvent bien loin de leur village natal, dans une contrée étrangère, à la recherche de quelques biens matériels; et règle générale, on ne voit pas les parents s'en lamenter beaucoup. Cependant que de personnes, loin du toit paternel, risquent de perdre leur âme au milieu du monde et d'être ainsi à jamais séparées de leurs pieux parents pour toute l'éternité! La séparation que comporte la vie religieuse n'a pas ce douloureux inconvénient. Elle n'est que passagère. On ne refuse pas d'ailleurs aux parents la liberté d'exprimer même verbalement à leurs enfants leurs sentiments d'affection, et de leur annoncer les nouvelles qui intéressent leur famille. En tout cas, les parents peuvent se dire : nos enfants sauveront leur âme dans la vie religieuse et bien certainement au ciel nous les retrouverons pour ne jamais nous en séparer. Oh! le ciel! le ciel! c'est là seulement que les parents pourront comprendre parfaitement qu'ils ont

agi avec la plus haute sagesse, en donnant à Jésus-Christ des âmes qu'il réclamait dans son infinie bonté. " Parents chrétiens, s'écriait dernièrement Sa Grandeur Mgr Bruchesi, dans un éloquent discours, où il faisait l'éloge de la vie religieuse, si vous aviez vécu au temps de Notre-Seigneur, et si ce divin Sauveur vous avait demandé votre fils, pour en faire un apôtre, ou votre fille, pour la couronner comme sa chaste épouse, les lui auriez-vous refusés ? Ne vous seriez-vous pas crus infiniment honorés d'une pareille prédilection ? Eh bien ! le Christ est toujours vivant et, aujourd'hui comme autrefois, il appelle bien des âmes à la vie religieuse." Sa Grandeur continue :

" Tout être, le plus humble comme le plus noble, a sa place dans l'univers, et y joue son rôle. Le soleil au firmament et le petit grain de sable sur le rivage de la mer, le lion dans la forêt et l'insecte que nos yeux ne peuvent même pas apercevoir sous l'herbe, l'arbre altier de la montagne et la petite fleur des champs obéissent aux lois que leur a tracées le Créateur. Ils obéissent fatalement. Il n'en est pas ainsi de l'homme. Dans l'ordre moral et le monde de la vertu, l'homme a une mission

qui est de publier la gloire de Dieu d'une manière libre. Dieu se contente de lui parler, de lui montrer la voie à suivre, de lui demander le sacrifice. Il l'appelle et il attend : *Vocat.* C'est la vocation.

Et cette voix est entendue, on croit à ses promesses, on y croit partout, dans tous les temps, de nos jours, comme il y a dix-neuf siècles. Des jeunes hommes renoncent à tout pour se donner à Jésus-Christ ; ils seront prêtres, missionnaires, instituteurs de l'enfance, trappistes, chartreux, frères infirmiers. L'œuvre apostolique va se continuer par eux jusqu'à la fin des siècles. Puis, voici les vierges : essayez donc d'en compter le nombre, si vous le pouvez. Elles s'appellent légion. Elles sortent des châteaux et des chaumières, elles méprisent les biens, les plaisirs, les honneurs que le monde leur offre ; elles poursuivent un autre idéal ; elles ont soif d'un autre bonheur. Elles se rencontrent, se comprennent, se groupent en familles. Nobles princesses ou simples paysannes, la religion les confond et elles se donnent le doux nom de Sœurs en Jésus-Christ. C'est comme une rivalité divine pour publier en les reproduisant les adorables perfections et les vertus de leur divin Epoux.

Et ce phénomène se produit chez tous les peuples où l'Evangile a été prêché, malgré tous les obstacles, malgré les représentations de l'amour paternel, malgré les larmes des mères et le déchirement de leur cœur! Qui l'expliquera ? Ce que personne ne contestera, c'est qu'il est le triomphe du Christ et un perpétuel hommage rendu à sa prophétie : "Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi."

Quel est donc cet amant invisible, mort sur un gibet, il y a dix-neuf siècles, qui attire ainsi à lui la beauté et l'amour de la jeunesse ? Est-ce un homme ? Non, c'est un Dieu. Ce Jésus dont la divinité est tous les jours insultée ou niée, il la prouve tous les jours par ces miracles de désintéressement et de courage qui s'appellent vocations. Des cœurs jeunes et innocents se donnent à Jésus-Christ pour le récompenser du don qu'il nous a fait de lui-même ; et ce sacrifice, c'est la réponse de l'amour humain à l'amour d'un Dieu crucifié pour nous. Oui, parents chrétiens, si ce Dieu appelle un de vos enfants à son service, consacrez-le lui avec joie, assurés qu'il a reçu ici-bas la meilleure et la plus noble part."

Telles sont les consolantes pensées que

devraient méditer les parents chrétiens, quand le Seigneur leur demande le sacrifice d'un enfant chéri.

Malheureusement plusieurs ne veulent se laisser conduire que par les sentiments de l'amour naturel. Jésus-Christ a prévu cet état de choses. C'est pourquoi, décidé qu'il était de déjouer les artifices dont l'amour a le secret, il a enseigné par lui-même et par son église que les enfants ne sont pas obligés de demander le consentement de leurs parents en cette circonstance. Ainsi l'ont compris et pratiqué tous les saints. Ils ont triomphé héroïquement des assauts que leur ont livrés l'amour paternel et les tendresses maternelles.

Témoin saint Alphonse dont on va lire la vocation. Nous ne savons pas s'il est un religieux qui ait jamais soutenu de pareils combats et montré un aussi sublime courage.

Vocation de saint Alphonse.

Dieu veut que nous sauvions notre âme en vainqueurs. La vie est une guerre continuelle. Il faut toujours combattre et pour vaincre il faut prier.

Telle est la maxime qui dirigea la conduite de notre saint durant toute son existence. Combattre et prier, voilà ce qu'il fit déjà héroïquement pour triompher des obstacles redoutables et nombreux qui entravèrent sa divine vocation au sacerdoce et à la vie religieuse. Il naquit, en 1696, à Marianella, près de Naples. Peu de jours après, saint François de Girolamo bénit l'enfant ; puis se tournant vers la mère, il dit : " cet enfant vivra jusqu'à un âge fort avancé ; il ne mourra pas avant la quatre-vingt-dixième année ; il sera évêque et fera de grandes choses pour Jésus-Christ."

Un trait, entre beaucoup d'autres, nous révèle sa première vertu. En vue de procurer à leurs jeunes gens quelques honnêtes divertissements, les pères de l'oratoire les avaient conduits à la campagne. On y invite Alphonse à jouer aux boules ; il s'en défend quelque temps sous prétexte qu'il ne connaît pas ce jeu. Enfin il cède aux instances de ses compagnons et malgré son inexpérience, il gagne la partie. Alors un des jeunes gens, mécontent d'avoir perdu, se permet des paroles grossières. A ce langage le saint enfant ne peut se contenir et il répond d'une voix très émue : " Quoi donc ! c'est ainsi que pour la plus misérable somme vous osez offenser Dieu ! Tenez, voilà votre argent, (et il le jeta à ses pieds). Dieu me préserve d'en gagner jamais à ce prix." Aussitôt

il disparaît s'enfuyant dans les allées les plus sombres du jardin. Cette fuite, ces paroles, ce ton sévère frappèrent d'une sorte de stupeur tous ces jeunes gens. Cependant ils avaient repris leur jeu, la nuit approchait et Alphonse ne paraissait plus. Ils sont inquiets et se mettant tous ensemble à le rechercher, il le trouvèrent dans un lieu écarté, seul et prosterné devant une petite image de la sainte Vierge qu'il avait attachée à un laurier. Il paraissait tout absorbé dans sa prière et déjà ses compagnons l'entouraient depuis un moment sans qu'il les aperçût, lorsque celui qui l'avait offensé s'écria avec force : Ah ! qu'ai-je fait ? j'ai maltraité un saint !

La tendresse que les parents d'Alphonse lui témoignait ne leur permit pas de se séparer jamais de lui. Ce fut donc dans la maison paternelle que sous des maîtres habiles et pieux, il reçut toute son éducation. Il embrassa la profession des lois et s'éleva en peu de temps à un si haut degré de réputation qu'on lui confiait les causes les plus difficiles et les plus compliquées.

Dans un procès entre deux princes puissants, il avait été chargé de la défense. Le juge était sur le point de prononcer un jugement en sa faveur lorsque la partie adverse pria Alphonse d'examiner de nouveau le procès. Il y consentit. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il découvrit qu'il

s'était trompé et que son raisonnement croulait de fond en comble ! Après avoir reconnu modestement son erreur involontaire, il sortit et on lui entendit proférer ces mots : " Monde trompeur, je te connais ; tu ne me tromperas plus." De retour chez lui, il s'enferma pendant trois jours dans sa chambre et versa beaucoup de larmes devant son crucifix.

Le 28 août 1723, la ville de Naples célébrait l'anniversaire d'une naissance royale, celle de l'impératrice Isabelle. A cette occasion, il y avait grande fête au palais. Le père d'Alphonse, ne rêvant que le mariage pour son fils, l'invita à un divertissement où toute la noblesse s'était donné rendez-vous. Que voulez-vous que j'aille faire à la cour, réplique le jeune homme ? tout cela n'est que vanité ! Tout à coup il quitte son père, et s'en va à l'hôpital des incurables pour y visiter les malades. A peine est-il entré, qu'il entend une voix mystérieuse qui lui dit intérieurement ces mots : " Alphonse, laisse le monde, et donne-toi tout à moi." Sous l'impression de cet étrange phénomène, Alphonse s'achemine vers l'église de Notre-Dame de la Merci, se donne tout à Dieu, et comme gage de sa promesse, détache son épée de gentilhomme et la dépose sur l'autel.

Don Joseph, son père, apprenant la résolution d'Alphonse, s'écrie : " Que Dieu te retire de ce

monde, ou m'en retire moi-même, car je n'ai plus le courage d'arrêter les yeux sur toi ! " La mère, en proie à de terribles angoisses, en voyant la colère de son époux, s'efforce de mettre un peu de baume sur la plaie. Don Joseph prend alors son fils à part, le presse sur son cœur paternel, verse des torrents de larmes et d'une voix entrecoupée de sanglots, s'écrie : "Mon fils, mon fils, n'abandonne pas un père qui t'aime tant. Tu es l'espoir de ma famille, l'ainé de ma maison. Déjà, deux de tes frères appartiennent au clergé. Pourquoi renverser notre fortune, détruire tous les projets grandioses que tes talents m'avaient fait concevoir ? C'est peut être à bref délai l'extinction de l'illustre et noble famille des Liguori. Pourquoi ne point demeurer dans le monde ? "

" Dieu m'appelle hors du monde ; je dois et je veux me rendre à son appel." Telle fut la réponse du jeune homme aux supplications de son père et de sa mère. Telle fut sa réponse à un prêtre mal avisé qui s'était fait auprès de lui l'avocat du diable en cherchant à le détourner de sa vocation. Don Joseph, en désespoir de cause, s'adresse à son beau-frère, Mgr Cavalieri, évêque de Troie, le suppliant de considérer les intérêts de la famille. Mais il en reçut une réponse vraiment digne d'un évêque. Comment, s'écria le pontife, pour sauver mon âme, j'ai renoncé moi-même à mon droit

d'aînesse, et vous voulez que je conseille à votre fils de faire le contraire, au risque de me perdre avec lui pour toute l'éternité ? Le samedi, 23 octobre 1724, Alphonse libre de toute entrave dépouillait l'habit séculier pour revêtir les livrées de Notre-Seigneur. Il fut admis aux quatre ordres mineurs, le 23 décembre. En ce jour les larmes amères se changèrent en larmes de joie et en transports de sainte jubilation. Immédiatement après avoir reçu l'ordre de sous-diacre (1725), il entra dans une congrégation formée dans le but de donner des missions dans le royaume de Naples. Ordonné diacre (1726), il prêcha son premier sermon dans sa propre paroisse durant les quarante heures avec une ferveur d'apôtre. A partir du moment où il reçut la prêtrise (22 déc. 1726), sa vie ne fut plus qu'une prédication continuelle, et toujours couronnée d'un merveilleux succès.

Tandis qu'il prêchait la mission à Scala, une religieuse du saint-Sauveur, favorisée des lumières du ciel, lui dit : “ Dieu ne veut pas que vous restiez à Naples ; il vous demande de fonder une congrégation de missionnaires qui procureront des secours spirituels aux âmes de ceux qui sont maintenant dépourvus de tous les moyens d'instruction.” Alphonse, après avoir consulté plusieurs personnages célèbres par leur discernement des esprits et leur vertu éprouvée, se mit tout de suite à l'exécution de ce dessein.

L'histoire est là pour dire qu'il a pleinement justifié la prédiction de saint François. Il a fait de grandes choses pour Jésus-Christ. Il est devenu un des plus grands saints et des plus illustres évêques dont s'honore l'église. Il a uni le zèle d'un apôtre à l'austérité d'un chartreux, la science de docteur à l'humilité du publicain de l'Evangile. Sa théologie morale a rendu son nom célèbre dans le monde entier. C'est par les livres onctueux de saint Alphonse que les âmes pieuses parlent à Jésus-Christ et à la sainte Vierge, sa divine Mère. Son esprit de zèle, d'amour, de piété, d'humilité lui a survécu. Il anime la congrégation du Très-Saint-Rédempteur dont il est le fondateur. Du haut du ciel il bénit ces zélés missionnaires rédemptoristes qui vont porter partout les enseignements de leur vénéré Père. (BERTHE et GUÉRIN.)

CHAPITRE XI.

EST-CE QUE LES PARENTS OU D'AUTRES SONT COUPABLES DE PÉCHÉ GRAVE, S'ILS S'OPPOSENT INJUSTEMENT A UNE VOCATION RELIGIEUSE ?

Saint Alphonse répond : "C'est l'enseignement commun des Docteurs catholiques qu'ils se rendent coupables de péché mortel, les parents qui détournent les enfants de leur vocation injustement, par les menaces, la fraude, la force, des prières ou des promesses.

" Beaucoup d'écrivains recommandables, continue le saint, donnent cette décision non seulement vis-à-vis des parents, mais aussi de toute autre personne. Et la raison qu'ils apportent, c'est que cette conduite cause un grand danger à ceux qui sont détournés de cette vocation. Or cette raison regarde les étrangers comme les parents. La seule différence qu'il y ait, à mon avis, c'est que les

parents, dans ce cas, commettent un double péché. En effet, outre le péché contre la charité envers le prochain, dont nous avons parlé plus haut, ils commettent un deuxième péché contre la piété, par laquelle ils sont tenus, sous peine de faute grave, de travailler au bien spirituel de leurs enfants. Telle est l'opinion de Bonacina. Cependant, je ne nie pas que beaucoup de parents puissent être excusés de péché mortel, du moins pour un peu de temps, à cause de cette ignorance, ou par suite de cette inadvertance qui résulte si facilement du grand amour naturel que les parents portent à leurs enfants."

Nous attirons l'attention du lecteur sur le point suivant : Si les parents commettent deux péchés mortels par une injuste opposition à une divine vocation, les confesseurs et les directeurs seraient encore bien plus blâmables s'ils usaient de pareils procédés ; 1° parce qu'ils sont tenus d'avoir, en cette matière, une meilleure connaissance que les parents ; 2° parce qu'ils abuseraient au détriment des âmes d'une autorité beaucoup plus sacrée que celle des parents ; 3° parce que leur devoir a plus directement pour but le

bien spirituel des âmes confiées à leurs soins ; 4° parce qu'ils n'ont pas pour leurs pénitents la grande affection naturelle qui peut diminuer le péché des parents. Nos amis selon la nature, dit à ce propos saint Thomas, sont souvent les ennemis de notre progrès spirituel. " Oh ! qu'ils sont cruels les parents qui mettent leur consolation dans la mort spirituelle de leurs enfants, s'écrie saint Bernard ; ils aiment mieux les voir périr avec eux que de les voir régner au ciel sans eux." Le doux saint François de Sales n'a pas craint, dans le cas présent, de dire toute sa pensée à une jeune personne qui refusait d'obéir à l'appel de Dieu pour plaire à ses parents. Mlle, dit-il, vous pensez que votre désir de quitter le monde n'est pas selon la volonté de Dieu, parce qu'il ne se trouve pas conforme à la volonté de ceux qui, de la part de Dieu, ont le pouvoir de vous commander et le devoir de vous conduire. Parlez-vous de ceux à qui Dieu a donné le pouvoir et le devoir de conduire votre âme et de vous commander des choses spirituelles ? Alors, vous avez certainement raison, car en obéissant à ceux-là vous ne pouvez pas vous tromper, bien que

ces directeurs puissent se tromper et vous donner un mauvais conseil, s'ils le donnent principalement en regardant autre chose que le seul salut de votre âme et votre avancement spirituel. Mais si vous parlez de ceux que Notre-Seigneur vous a donnés pour guides dans les choses domestiques et temporelles, vous vous trompez vous-même, en les croyant dans des choses où ils n'ont aucune autorité sur vous. S'il fallait écouter les avis des parents, la chair et le sang, dans de telles circonstances, il se trouverait peu de gens pour embrasser la perfection de la vie chrétienne." (Lettres spirituelles, L. VI.)

Saint Jérôme suppose qu'un père ou une mère de famille se mettent dans une grande colère pour empêcher une vraie vocation. Ecoutez maintenant l'énergique doctrine que cette conjoncture lui inspire ; il dit : " Quand même votre mère, s'arrachant les cheveux, et déchirant ses habits, vous supplierait, au nom de l'amour qu'elle vous témoignait, quand elle vous nourrissait de son lait, n'abandonnez pas votre vocation. Quand même votre père se jetterait devant vous, sur le seuil de la porte, marchez sur lui et sauvez-vous, les yeux secs,

vers l'étendard de la croix. Dans de pareilles circonstances, la vraie manière d'être bon fils, c'est d'être cruel."

Ces paroles de saint Jérôme, ce grand docteur de l'église, montrent la grande responsabilité des parents qui contrarient la vocation religieuse de leurs enfants, surtout dans le cas où ces derniers n'ont pas le courage de persévérer dans leur dessein.

Sainte Jeanne de Chantal, voyant son fils étendu sur le seuil de la porte marcha sur lui, sans frémir, afin de quitter sa maison, pour entrer en religion. Elle mérita ainsi de devenir la pierre angulaire de l'ordre de la Visitation et sa fondatrice, avec l'aide de saint François de Sales.

" Je pense, dit Suarez, que celui qui trompe quelqu'un pour le détourner d'entrer en religion pèche mortellement. Il commet une grave injustice à l'égard de celui qu'il trompe et quelquefois à l'égard de la communauté dont il l'éloigne. La fraude est par elle-même grave et nuisible au prochain, surtout quand on est appelé à donner un conseil. En effet, celui qui accepte la charge de conseiller, s'oblige par là-même, par une sorte de contrat

tacite, à donner un conseil sincère, et cette obligation devient plus grave quand le conseil qu'on donne regarde les bonnes mœurs, et quand la tromperie entraîne un grand détriment pour le prochain. Or, c'est là ce qui arrive dans le cas dont il s'agit. Je ne doute donc point que la fraude en pareille matière ne renferme une grave injustice. Bien que l'état religieux ne soit pas absolument nécessaire au salut, peu importe ; cela n'empêche pas que celui qui en est privé involontairement par un moyen inique ne subisse un grand dommage.

Il n'est pas non plus nécessaire au salut, ni même quelquefois à la vie présente, d'obtenir telle charge ou tel bénéfice, et cependant il est hors de doute que c'est une grave injustice d'employer la fraude pour empêcher un autre d'arriver à cette charge ou à ce bénéfice ; il en est donc de même à plus forte raison, quand on use du même moyen pour écarter quelqu'un de la vie religieuse.

Remarquons en passant que c'est tromper un enfant que de lui dire qu'il ne peut pas entrer en religion, si ses parents ne le veulent pas. C'est là tout juste la doctrine de Luther ;

et c'est manifestement une faute grave que de s'en servir pour détourner de la vie religieuse. C'est le tromper encore que de lui dire qu'on se sauve aussi bien dans le monde ; qu'un bon chrétien dans le monde a autant de mérites qu'un religieux."

Toutes les opinions énumérées plus haut, soutenues par tant de théologiens catholiques, sont encore renforcées par le concile de Trente où les Pères assemblés lancèrent l'anathème contre tous ceux qui, ecclésiastiques ou laïques, sans une juste cause, empêcheraient une fille ou une femme, de quelque manière que ce soit, de recevoir le voile religieux ou de faire profession.

" Les pasteurs, dit le catéchisme romain " ad parochos, Cap. XXVII," doivent avoir pour but de diriger les âmes dans la voie de la perfection et du bonheur et désirer pour tous avec ardeur, ce que l'apôtre désirait pour les Corinthiens, lorsqu'il leur écrivait ces mots : " Je voudrais que vous fussiez tous comme moi ; mais chacun a son don particulier, selon qu'il le reçoit de Dieu. Pour ce qui est de ceux qui ne sont plus dans les liens du mariage, et des veuves, je leur déclare

qu'il leur est bon de demeurer dans cet état, comme j'y demeure moi-même. Néanmoins, s'ils sont trop faibles pour garder la continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que d'être brûlés. Quant aux vierges, je n'ai pas reçu de commandement du Seigneur à leur sujet ; mais voici le conseil que je donne en ma qualité de fidèle ministre de Jésus-Christ Je dis donc que, vu les nécessités de cette vie, il est avantageux à l'homme de ne pas se marier. Le mariage vous lie-t-il à une épouse, ne cherchez point à vous en délier ; mais si vous n'êtes pas engagé dans les liens du mariage, ne cherchez pas à vous marier. D'ailleurs, si vous épousez une femme vous ne péchez point, et si une fille se marie, elle ne pèche pas non plus. Toutefois, ces personnes mariées souffriront dans leur chair des afflictions et des peines. Je voudrais vous les épargner. Voici donc, mes frères, ce que je vous dis : " Le temps est court. Que ceux qui sont mariés soient comme ne l'étant pas ; ceux qui pleurent, comme ne pleurant pas ; ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant point ; ceux qui achètent, comme ne possédant pas ; enfin, que ceux qui usent

de ce monde soient comme n'en usant pas ; car la figure de ce monde passe. Pour moi, je désire vous voir dégagés de sollicitudes. Celui qui n'est pas marié s'occupe du soin des choses du Seigneur, et celui qui est marié s'occupe du soin des choses du monde....... Ainsi, celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie pas fait encore mieux " (1).

Voilà bien la doctrine de l'apôtre des nations. Suivre une doctrine contraire c'est encourir les anathèmes de l'Eglise.

Les guides des consciences, dit saint Thomas, doivent prendre garde de se laisser conduire par les maximes du monde ou par une lâche crainte de déplaire aux parents dans les décisions qu'ils ont à donner. Soyons prudents, c'est vrai, mais pas plus qu'il ne faut. A force d'être trop prudents les vocations se perdent. Quant à ceux qui se glorifient d'avoir mis tant de prudence à permettre l'entrée du noviciat, que pas un de ceux qu'ils y ont envoyés n'en est sorti, ils se glorifient, dit Mgr Lucquet, de ce qui devrait être pour leur conscience un grand sujet de crainte

(1) I Cor., chap. VII.

devant Dieu. Plusieurs jeunes gens, pour suivre la volonté de Dieu, ont besoin non d'épreuves bien longues, mais d'encouragements. Le savant Lessius a donc raison de dire : C'est une imprudence funeste de retenir longtemps des jeunes gens dans le monde sous prétexte d'éprouver leur vocation, et saint Ignace nous donne cet avertissement : que les timides qui craignent qu'on ne revienne du cloître, ne craignent pas du moins d'exciter les jeunes gens à faire une retraite de vocation dans une communauté. C'est ainsi que se comportent les directeurs pieux et prudents.

Lorsque saint Jean-Baptiste de la Salle se sentit appelé à fonder l'ordre des frères de la doctrine chrétienne et à se revêtir des livrées de la vie religieuse, il eut soin de ne pas se laisser conduire d'après les maximes du monde. Il choisit un sage directeur pour guider sa route au milieu de la ténébreuse tempête qui l'assaillait avec fureur. Le lecteur nous saura gré de rappeler à sa pensée cette extraordinaire vocation.

Vocation de saint Jean-Baptiste de la Salle.

Dès sa plus tendre enfance, saint Jean-Baptiste de la Salle donna des indices certains qu'il deviendrait le fondateur d'un ordre religieux dont les sujets seraient une gloire pour l'Eglise par leur science et leurs vertus. La prière fit ses seules délices ; la lecture des bons livres, sa seule distraction. Les amusements du monde n'eurent aucun attrait pour lui. Prévenu des plus insignes faveurs du ciel, le pieux enfant s'appliqua avec ardeur aux études sérieuses, d'abord à la maison paternelle, puis à l'université de Reims. Il faisait la joie de ses maîtres qui le voyaient tous les jours croître en sagesse et en science. Son père ne se proposait que d'en faire un honnête homme, mais Dieu le destinait à fonder un ordre religieux. Ayant reçu la tonsure cléricale, il fut pourvu, vers l'âge de dix-sept ans du canonicat de l'église métropolitaine de Reims. Il se prépara longtemps et avec le plus grand soin à recevoir les saints ordres. Il fut ordonné prêtre à l'âge de vingt-sept ans. La sainteté qu'on remarqua en lui, la première fois qu'il offrit la divine victime, ne le quitta jamais. Il recevait tant de lumières à l'autel qu'on l'attendait au sortir de l'église pour le consulter.

Un vertueux chanoine nommé Roland, qu'il avait pris pour directeur de sa conscience, lui

prédit qu'il aurait la gloire d'établir les véritables écoles chrétiennes. Le moment approchait où les desseins de Dieu allaient recevoir un commencement d'exécution. Un saint religieux, le père Barré, avait formé le plan d'un établissement de maîtres d'écoles gratuites pour les garçons qu'on laissait sans éducation ; mais il y rencontra tant d'obstacles qu'il ne put les vaincre. Jean de la Salle donna à plusieurs maîtres d'école un petit règlement, les logea près de chez lui, ensuite dans sa maison et enfin s'en alla demeurer avec eux dans une habitation étrangère. Cela indisposa contre lui toute la ville de Reims et surtout ses parents. En effet, aux yeux du monde, il ne pouvait s'abaisser davantage ; mais il s'élevait au jugement de Dieu et cela lui suffisait. Des inquiétudes sur l'avenir agitèrent ces maîtres d'école encore attachés à la terre. Que deviendrons-nous, disaient-ils, si notre père nous abandonne ou si la mort nous l'enlève. " Hommes de peu de foi, répliqua Jean-Baptiste, qui vous donne le droit de prescrire des bornes à une bonté infinie." Et pour leur montrer son immense confiance en Dieu, il résigna son canonicat dans les mains d'un étranger. Ses disciples murmurèrent de ce qu'il n'avait rien réservé pour eux ; il répondit : " Rappelez-vous, mes frères, les tristes jours dont nous sommes à peine sortis ! La famine vient d'exposer sous

vos yeux tous les maux qu'elle cause aux pauvres, et toutes les brèches qu'elle sait faire à la fortune des riches. Cette ville n'était peuplée que de misérables. Pendant tout ce temps où les plus riches n'étaient pas eux-mêmes assurés de trouver à prix d'argent un pain devenu aussi rare que précieux, que vous a-t-il manqué ? Grâce à Dieu, quoique nous n'ayons ni fonds, ni rentes, nous avons vu ces temps fâcheux se passer sans manquer du nécessaire." (GUÉRIN.)

A partir de ce moment, de la Salle se livra tout entier à la formation de son institut. Il fit avec ses douze disciples les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance pour trois ans, et leur donna pour habillement uniforme celui que ses enfants portent encore aujourd'hui. On les injuria, on les hua, on en vint jusqu'à leur jeter de la boue au visage. Lui-même, le père supérieur, reçut des soufflets dans la rue. Cette épreuve se renouvela pendant plus d'un mois. Saint Jean-Baptiste était l'homme de la Providence ; il se sentait capable de terrasser l'enfer conjuré contre lui et contre sa petite famille.

Aussi l'institut se développa, se répandit rapidement par le moyen de mille persécutions. Toutes ces difficultés humiliaient beaucoup ces hommes de Dieu, mais en retour elles les sanctifiaient davantage, attiraient sur eux plus de grâces et rendaient plus manifeste l'intervention divine.

CHAPITRE XII.

EST-IL NÉCESSAIRE DE PRENDRE L'AVIS DES PARENTS AVANT D'ENTRER EN RELIGION OU DU MOINS DE LEUR FAIRE PART DE SES INTENTIONS ?

Selon saint Thomas, quand quelqu'un pense à la vie religieuse, il doit avant tout garder son plan secret, ne pas en parler à ses parents. Il est dit au livre des Proverbes (Chap. XXV) : " Traitez votre cause avec un frère et ne découvrez pas votre secret à un étranger." Or, dans cette affaire ceux qui nous sont les plus proches par le sang ne sont pas des étrangers seulement, mais très souvent des ennemis, comme il est dit dans l'Evangile de saint Mathieu : " l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison." Il est donc nécessaire, dans le cas qui nous occupe, d'éviter d'en parler à nos proches selon la chair.

Voici à ce sujet les paroles de saint Alphon-

se : " Le Père Pinamonti a pleinement raison quand, dans son livre intitulé : *Vocation Victorieuse*, il dit que quand il est question de choisir la vocation religieuse, il n'est pas nécessaire, ni à propos pour un enfant de consulter son père ou sa mère, parce que ceux-ci n'ont aucune expérience en cette matière et qu'ils deviennent même des ennemis, par suite de leur intérêt personnel. Quant au mariage, le père Pinamonti adopte avec raison l'avis de Sanchez et d'autres théologiens qui pensent que les jeunes gens doivent prendre conseil de leurs parents, parce que les parents peuvent avoir plus d'expérience, et qu'en pareille circonstance un père se rappelle qu'il est père ; tandis que quand il s'agit de virginité et de vie religieuse, les pères et mères sont presque toujours cruels. C'est pourquoi saint Cyrille expliquant les paroles de l'Evangile : " Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas apte au royaume de Dieu," enseigne que celui-là regarde en arrière qui diffère son départ, pour prendre le conseil de ses parents."

De tout ceci nous devons conclure que non seulement les enfants ne pèchent pas en né-

gligeant de consulter leurs proches, mais que, pour la plupart, ils se trompent beaucoup s'ils leur déclarent leur projet, car ils risquent de s'en voir détourner. Ce sentiment est confirmé par l'exemple de tant de saints qui ont quitté la maison à l'insu de leurs parents et même contre leur volonté, et dont la conduite a été bénie par Dieu et couronnée par des miracles.

Saint Alphonse traite le même sujet tout au long, dans ses divers ouvrages ascétiques, dans le but, dit-il, d'écarter tout scrupule pharisaïque. Il cite les exemples de saint Thomas, de saint François-Xavier, de saint Philippe de Néri, de saint Louis Bertrand qui, à l'insu de leurs familles, quittèrent le monde, dès qu'ils en sentirent l'inspiration divine. "Nous savons, ajoute-t-il, que le Seigneur a montré par des miracles qu'il approuvait leur glorieuse fuite." Il rapporte ensuite trois miracles tirés de la vie de saint Pierre d'Alcantara, de saint Stanislas Kostka et de la bienheureuse Oringe de Valdamo (1).

(1) C'est l'opinion commune des théologiens, dit saint Alphonse, qu'un enfant n'est pas tenu d'obéir à ses parents qui lui ordonnent de se marier. Du reste, tous les théologiens enseignent qu'un confesseur peut obliger au mariage une personne qui, ayant de mauvaises habitudes, ne voudrait pas prendre les moyens ordinaires de chasteté. Le mariage dans ce cas est le dernier remède au mal.

Si donc le Seigneur vous envoie l'inspiration de quitter le siècle, prenez garde de la manifester à vos parents ; soyez content que Dieu seul la connaisse, la bénisse, et comportez-vous de manière à suivre votre vocation le plus tôt possible, si vous ne voulez pas risquer de la perdre. Gardez-vous de la manifester à des amis, car il ne se feraient pas scrupule de vous en détourner ou du moins de divulguer votre secret, lequel viendrait aux oreilles de vos parents. Que les parents soient aveuglés quand il s'agit de la vocation nous pouvons le constater par l'exemple suivant :

Une jeune parisienne est reçue un jour comme élève dans un pensionnat de Belgique, dirigé par les sœurs Ursulines. Peu de temps après, elle écrit à sa mère établie à Bruxelles, qu'elle a l'intention d'entrer en religion. Quoi donc ! s'écrie la mère, en recevant cette nouvelle surprenante, ma fille une béguinne, une nonnette, est-ce que je rêve ? Par retour du courrier la jeune pensionnaire reçoit l'ordre de revenir immédiatement. De retour à Bruxelles, elle est placée dans une maison d'éducation, où, maîtresses de classe, aussi bien que les

servantes sont grassement payées pour empêcher toute correspondance avec les Ursulines. Ne pouvant leur écrire durant le jour sans se faire punir, elle profite des ténèbres de la nuit, pour griffonner au crayon quelques phrases à peine déchiffrables qu'elle envoie aux bonnes sœurs. Durant les vacances, la mère conduisait la fille de salon en salon, lui montrait avec ostentation les jeunes Bruxellois qui prétendaient à sa main et ne manquait pas de lui faire jouer du piano ou du violon pour égayer les soirées. Oh! elle jouait à ravir; mais pendant que ses doigts glissaient sur les instruments, son cœur était en Dieu et sa pensée s'envolait souvent chez les Ursulines. On va en juger. Un beau matin, elle s'en va droit à sa mère, et lui dit : Maman, j'ai aujourd'hui 21 ans, je puis aller au couvent sans votre permission. Ainsi dit, ainsi fait. Mais qui donc va calmer la colère de cette mère aux abois ? ! La nouvelle postulante va s'en charger adroitement. Elle envoie à sa mère lettres sur lettres pour lui faire part de son indicible bonheur. A la fin, la mère se laisse vaincre. Elle part. Où va-t-elle donc ? Mais elle vient voir sa fille qui est à la veille

de ses divines fiançailles. Les voilà dans les bras l'une de l'autre; les larmes coulent en abondance. " O mon enfant, s'écrie la mère, en sanglottant, je te demande mille pardons pour toutes mes cruautés à ton égard. Je me convertis, je veux aussi vivre pour Dieu seul." La jeune demoiselle devint une fervente religieuse et une excellente maîtresse de musique et de violon. Elle enseigne sans doute à ses élèves que les refrains chantés par les mamans sur le ton de la vocation sont très souvent faux et en plein désaccord avec les harmonies de la Providence.

Hâtons-nous de dire que c'est rarement par un pareil bonheur que se terminent les persécutions des parents aveuglés. C'est presque toujours à la honte, au malheur et à l'enfer qu'elles aboutissent. Qu'il suffise de citer un trait entre mille. A Tudela, en Espagne, un jeune homme se rend dans un noviciat, s'y sentant attiré par Dieu. Son père va le reprendre violemment. Le jeune homme, toujours travaillé par la grâce, se rend dans un autre couvent. Le père aveuglé le retire de nouveau et le force à se marier. O malheureux fils! Cet état de vie ne lui inspi-

rant que du dégoût, il achète une arme à feu, tue son père qui tombe baigné dans son sang, ensuite se voit écroué dans une affreuse prison d'où il ne sort que pour monter sur l'échafaud....

On peut ici poser une autre question, savoir : les parents ne doivent-ils pas être consultés, du moins quand ils sont pieux ? Saint Alphonse va répondre : " Même quand les parents sont animés des meilleurs sentiments, il arrive que l'intérêt et l'affection les aveuglent si complètement que, sous différents prétextes, ils ne se font pas scrupule de mettre obstacle de toute manière à la vocation de leurs enfants. Nous lisons dans la vie du père Paul Segneri le Jeune, que sa mère, quoique adonnée beaucoup à la prière, n'oublia rien pour entraver la vocation de son fils appelé à la vie religieuse.

Nous voyons aussi dans la vie de Mgr Cavaliéri, évêque de Troie, que son père, un homme de grande piété, essaya tous les moyens pour empêcher son fils d'entrer dans la Compagnie des Pieux-Ouvriers ; il alla jusqu'à instruire un procès contre lui devant le tribunal ecclésiastique. Et combien d'autres

parents, gens de dévotion et de prière, sont dans le même aveuglement ! Cela est si vrai que dans nul autre cas, l'enfer ne lève de plus formidables boucliers, que quand il s'agit d'entraver une vocation religieuse."

Le jeune comte de Fulkenberg entra chez les dominicains malgré les oppositions de sa mère, dame pieuse. Théodoric étant venu lui dire que, s'il persistait à y demeurer, sa mère en mourrait de chagrin, Albert lui montra le crucifix et s'écria : Jésus-Christ est mort sur la croix pour faire la volonté de Dieu, son Père, et ainsi il a contristé beaucoup le cœur de sa Mère. J'agirai de même parce que Dieu lui-même a dit : " Si quelqu'un aime son père ou sa mère plus que moi, il n'est pas digne de moi."

Mais, demandera-t-on encore, peut-on entrer en religion si les parents sont dans la nécessité ? Nous répondons que pour porter un jugement sur la situation de leurs parents, il est très bon que les enfants consultent un confesseur prudent. Voici la doctrine de saint Alphonse sur ce point. Les enfants, dit-il, ne peuvent entrer au couvent, s'ils doivent par là laisser leurs parents dans une ex-

trême, ou grave nécessité. Ils peuvent les laisser dans une nécessité commune.

L'extreme nécessité est celle qui réduit une personne à un état de pauvreté voisin de la plus noire misère, voisin de l'inanition, ou celle qui les met en danger de devenir victimes d'une infirmité cruelle et prolongée.

Par nécessité grave, on entend celle où l'on encourt un désavantage considérable, tel que l'emprisonnement, la perte de la réputation, un abaissement de fortune ou de position qui ne rend la vie supportable qu'au prix des plus grandes difficultés.

La nécessité commune est celle dans laquelle vivent tous ceux qui, avec le travail et l'économie, peuvent se procurer ce qui est nécessaire à la vie.

Saint Alphonse dit encore que quand les enfants sont dans un grave danger de tomber en péché mortel, ils peuvent quitter leurs parents, quelle que grande que soit la pauvreté de ces derniers. Le salut de l'âme doit être préféré à la vie temporelle des parents. Cela suppose, cependant, comme le remarquent d'autres théologiens, que le danger de péché est prochain et ne peut être évité.

Par le mot parents, il faut aussi entendre les grands-parents. Quant aux frères et sœurs, on peut les quitter quand ils sont dans une nécessité commune ou grave, mais non pas quand leur nécessité est extrême.

Résumons ce chapitre en disant qu'il faut consulter son confesseur sur ces différentes questions et n'en parler aux parents qu'après avoir pris l'avis d'un sage directeur de conscience. Les saints ont cherché avant tout à connaître la volonté de Dieu et ne se sont guère souciés de savoir quelles pourraient être après cela les opinions de leurs parents. Nous en avons un exemple éclatant dans la conduite de saint Ignace de Loyola dont nous allons raconter la vocation.

Vocation de saint Ignace.

Ignace de Loyola passa fort sagement son enfance dans le château de son père. Mais, engagé dans l'armée de Naples, il y vécut d'une vie mondaine jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans. C'est alors que Dieu lui ouvrit les yeux. Il se trouva dans la ville de Pampelune lorsque l'armée de François Ier vint l'investir. Ignace se défendait comme un

brave, quand un projectile lui brisa l'os de la jambe droite ; ce qui le mit hors de combat. On prit soin de le faire panser et on le fit porter en litière au château de Loyola. Il dut subir deux cruelles opérations chirurgicales parce que les os de sa jambe n'avaient pas été remis dans leur situation naturelle. Durant sa longue convalescence Ignace obligé de garder la chambre, chercha à dissiper l'ennui par la lecture. Ne pensant qu'aux plaisirs du monde, il eût préféré quelques histoires profanes ou quelques romans, mais on ne lui apporta que la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et celle des Saints. Par cette lecture pieuse la grâce de Dieu s'insinua dans son âme. Il commença à voir le danger de sa vie mondaine, la folie de sa vanité et les mensonges du siècle qui promet le bonheur et qui ne sait jamais le donner. Il résolut de faire pénitence avec une rigueur impitoyable et de commencer une vie toute nouvelle. Pour le fortifier dans ses bonnes résolutions la sainte Vierge lui apparut une nuit tenant l'enfant Jésus dans ses bras et tout environnée de lumière. Cette apparition produisit des effets merveilleux dans son âme et le remplit d'une onction céleste.

Lorsqu'il fut guéri il monta à cheval et s'en alla en pèlerinage à Mont-Serrat où l'on venait de toutes parts honorer une image miraculeuse de la très Sainte Vierge. Il se proposa dès lors de faire

toutes choses pour la grande gloire de Dieu. C'est ce noble sentiment qui lui a fait prendre pour devise de son ordre ces mots bien connus : " Pour la plus grande gloire de Dien." Arrivé dans ce pieux sanctuaire, il fit une confession générale avec beaucoup d'exactitude et une extrême douleur de toutes ses folies de jeunesse. Résolu de ne plus retourner dans le monde, il suspendit son épée devant l'autel de sa tendre mère du ciel. Le soir, il alla secrètement trouver un pauvre, lui donna ses beaux habits ; après quoi, s'étant revêtu d'un manteau grossier et ceint d'une corde, il retourna à l'église où il passa la nuit en prières et en larmes. C'était la nuit de l'Annonciation. Le lendemain, il se mit en marche vers Jérusalem dont il fit le pèlerinage dans les sentiments de la plus austère pénitence et de la plus haute piété. A son retour, il s'appliqua aux études sacrées et profanes afin d'être un instrument parfait dans les mains de la divine Providence. Ignace avait alors trente-trois ans.

Le temps était arrivé où Dieu voulait donner à son église le secours si puissant de la compagnie de Jésus. Il inspira donc à six jeunes hommes, parmi lesquels se trouvait François Xavier, de se joindre à Ignace pour travailler sans relâche au salut du prochain. Un peu plus tard ce sage capitaine distribua ses hommes dans les plus

fameuses universités d'Italie pour combattre les erreurs qui commençaient à s'y insinuer et aussi pour inspirer aux étudiants la piété et l'amour de l'église catholique. Quant à lui, il se rendit à Rome pour demander au pape d'approuver sa petite compagnie. Chemin faisant, il vit Dieu le Père qui, dans une apparition, lui présentait son fils chargé d'une pesante croix et qui lui dit : "Je vous serai propice à Rome." Le pape Paul III, après avoir lu les constitutions d'Ignace, s'écria : " Le doigt de Dieu est dans cette affaire." La Société fut approuvée et prit le nom de Compagnie de Jésus. Par pure obéissance à son confesseur, Ignace céda aux désirs empressés de ses compagnons qui l'élurent leur général. Ils firent ensemble vœu de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de dépendance du Saint-Siège pour toutes sortes de missions. L'ordre se répandit rapidement et forma des milliers de vaillants soldats capables de confondre le protestantisme et de défendre la sainte église par la parole et par la plume. (Guérin.)

CHAPITRE XIII.

EST-IL BON D'ENTRER EN RELIGION DÈS LA JEUNESSE ?

Il y en a qui croient qu'il n'est nullement sage pour ceux qui sont jeunes d'embrasser l'état religieux, parce que c'est à peine si les idées de ces derniers sont assez claires sur ce sujet ; ensuite parce qu'il est possible qu'ils trouvent le fardeau trop pesant et se repentent du pas qu'ils auront fait et cela quand ce sera trop tard. Saint Thomas pense tout autrement. Il dit que non seulement c'est permis, mais que pour mériter de plus grandes grâces, il est préférable de quitter le monde dès l'enfance et de vivre dans la solitude du cloître, selon ce qui est écrit dans la Sainte Bible. « Il est bon pour l'homme de porter le joug du Seigneur dès sa jeunesse.» Celui qui dès sa jeunesse se sera élevé au-dessus de la nature et se sera soumis au joug de la religion,

sera bien plus capable de garder la sainte observance de ses vœux, car il est écrit au livre des Proverbes : " Le vieillard ne s'écartera pas du chemin qu'il a suivi dans sa jeunesse." Saint Anselme compare aux anges ceux qui dès l'enfance ont porté le joug de la vie religieuse. Le saint ajoute : " Quoique ceux qui s'engagent tard dans la vie religieuse soient dignes de louange pour leur virile résolution, cependant les jeunes gens ont sur eux l'avantage d'avoir connu et choisi plus tôt la meilleure part." C'est ainsi que nous voyons ériger des séminaires, non seulement pour les études de théologie, mais aussi pour les humanités où les enfants peuvent se préparer de loin, durant de longues années, aux durs travaux du sacerdoce. La jeunesse, c'est un âge où l'homme peut être formé, comme dans un moule, selon l'esprit d'un saint fondateur et les règles données par lui sous la direction du Saint-Esprit. Parmi les nombreux religieux, hommes et femmes, que nous vénérons aujourd'hui sur nos autels, il y en a beaucoup qui sont entrés en religion dès leurs jeunes années.

Le concile de Tolède, cité par saint Al-

phonse. dit que les filles qui ont douze ans accomplis et les garçons qui en ont quatorze peuvent entrer au couvent sans la permission de leurs parents. Le code civil a déterminé vingt-et-un ans, mais il ne peut restreindre les lois de la conscience, ni de l'Eglise. Cependant si un enfant prévoit clairement que ses parents le retireront par force du couvent, en dépit des droits de la conscience et des lois de l'Eglise, il se résignera à attendre sa majorité. Voilà pour l'entrée. Quant au noviciat, il ne peut avoir lieu qu'après 15 ans révolus. Le concile de Trente a déterminé l'âge de 16 ans accomplis pour la profession.

Cependant on pourrait objecter qu'en agissant ainsi on s'expose à changer d'idée et à se repentir, trop tard peut-être, du choix qu'on aura fait. Saint Thomas réplique à cette objection qu'il est seulement nécssaire d'user d'une vigilance et d'une prudence ordinaires. S'il en était autrement, nous devrions laisser de côté toutes les occupations humaines, car comme l'Esprit-Saint nous en avertit : " Celui qui regarde le vent ne sème pas et celui qui examine les nuages ne récoltera jamais "

Parfois, c'est vrai, une chose bonne en elle-

même peut tourner mal, parce que les résolutions humaines sont sujettes au changements ; mais cela ne donne pas une raison suffisante de différer sous le prétexte d'une plus mûre délibération.

Sainte Melchtilde, cousine de l'empereur Fréderic Barberousse, entra au couvent dès l'âge de 5 ans et y vécut comme un ange. Elle, qui n'avait jamais désobéi, ayant été élue supérieure du couvent que ses parents avaient fondé, eut besoin de se faire commander en vertu de l'obéissance d'accepter cette charge. Sa conduite fut alors une règle vivante ; on la trouvait toujours la première à la prière, la plus ardente à se mortifier, la plus exacte au silence, la plus ponctuelle à tous les exercices. Elle avait beaucoup jeûné et prié ; mais elle trouvait qu'elle n'avait encore rien fait et que sa nouvelle charge l'obligeait à redoubler tous ses exercices.

On voit par ce trait que l'entrée au couvent dès le plus jeune âge, loin d'être un obstacle à la sainteté et à la persévérance, en est plutôt un gage presque assuré.

Quant aux jeunes gens ou jeunes personnes qui demandent la permission de faire le vœu

d'entrer en religion, voici ce que Suarez, considérant le vœu en lui-même, leur répond : " L'état de perfection est de conseil ; il est par lui-même meilleur, plus parfait et plus utile que l'état commun de vie chrétienne. Elles sont donc dignes d'éloges les personnes qui, ne pouvant tout de suite entrer en religion, s'obligent par vœu de le faire plus tard. Mais lorsqu'il s'agit de juger s'il est avantageux à telle personne en particulier de le faire, il faut être très prudent, il faut examiner les différentes circonstances d'âge, de caractère, de condition, d'occupation, etc. Il est donc nécessaire avant tout d'avoir l'âge voulu. Il y a un âge requis pour la validité et un âge requis pour l'opportunité."

Pour faire ce vœu validement, il suffit d'avoir l'usage de la raison. Cependant bien qu'un tel vœu, fait par une jeune fille qui a moins de 12 ans et par un garçon qui en a moins de 14, soit valide, il n'a pas néanmoins toute sa force ; il peut être annulé par les parents pourvu que ceux-ci ne l'aient pas ratifié après que leurs enfants ont eu atteint l'âge mentionné plus haut.

Pour faire ce vœu avec opportunité, on doit

avoir un âge convenable ; on doit délibérer sérieusement, plus sérieusement que quand il s'agit d'autres vœux. On ne doit donc pas facilement le conseiller aux enfants On peut certes le permettre aux personnes sérieuses, qui ont des signes de vraie vocation et qui sont exposées à changer de résolution, si elles ne l'affermissent par un vœu. Il est bon de savoir que le vœu d'entrer dans un ordre à vœux solennels est seul réservé au Souverain Pontife.

Il nous semble à propos de raconter ici l'histoire d'une vocation à laquelle saint Alphonse s'est tout spécialement intéressé et qui nous montre la conduite pratique que ce grand saint suivait en cette délicate matière. Nous citons textuellement le R. Père Berthe. (V. 2 - p. 459).

Vocation de Thérèse, nièce de saint Alphonse.

" Outre ses deux fils, Hercule, frère d'Alphonse, laissait, en mourant, une fille âgée de seize ans, nommée Thérèse. C'était l'aînée de la famille. Filleule d'Alphonse, elle s'était vivement attachée à son oncle, qui de son côté ne cessait de veiller

sur cette âme innocente et pure. Il l'avait placée tout enfant, dans le monastère des bénédictines de saint Marcellin, pour y faire son éducation. C'est à une sainte religieuse qu'il confia le soin de sa jeune nièce. Dès ses plus tendres années, Thérèse conçut la pensée de se faire religieuse et s'affermit de plus en plus dans son dessein à mesure qu'elle croissait en âge.

Cependant, à dix-huit ans, elle eut un moment d'incertitude. Soit tentation du démon, soit qu'on lui eût inspiré quelque idée mondaine, elle douta de sa vocation ; ce qui affligea notre saint qui n'avait, lui, aucun doute à cet égard. Il craignit une infidélité envers Dieu et s'efforça par ses lettres de vaincre les hésitations de la jeune fille. " Me voilà parvenu à l'âge de quatre-vingt cinq ans, lui écrit-il, je ne suis plus bon à rien ; mais toutefois s'il vous manque quelque chose, faites-le-moi savoir, et j'y pourvoirai. De votre côté n'oubliez pas de me recommander souvent à Jésus-Christ. Si quelqu'un vous conseille de quitter le couvent et de vous jeter dans l'abîme, c'est-à-dire de vous marier, ne vous laissez pas entraîner, car, certainement dès le second jour, vous vous en repentiriez. Pensez à sauver votre âme ; c'est l'affaire la plus importante et la seule nécessaire. Prenez conseil d'un bon confesseur et d'une sainte religieuse. Je ne cesserai de demander à Jésus-

Christ qu'il vous fasse prendre la voie qui vous mènera le plus sûrement au port du salut.

Alphonse avait une cousine au couvent de saint Marcellin. Il lui recommanda sa nièce, en termes pressants : " Dites-lui qu'elle ne se laisse point illusionner par le monde, au point d'être infidèle à Jésus-Christ, car malheureuse serait sa vie et plus malheureuse sa mort. Elles sont rares aujourd'hui les dames qui vivent dans le monde de manière à faire leur salut. Persuadez-lui surtout de n'abandonner, ni l'oraison, ni la communion, ni la lecture des livres spirituels. J'avais pensé que déjà elle m'aurait demandé à prendre le voile, mais je commence à craindre qu'on ne lui ôte cette pensée de l'esprit." Il exprimait les mêmes craintes au tuteur de la jeune fille : " Autrefois votre chère pupille me parlait toujours de la vie religieuse et aujourd'hui elle est muette sur ce point. J'ai prié son confesseur de veiller particulièrement sur sa vocation et je vous prie d'en faire autant, parce que si elle se marie, vu la corruption de notre temps, je la tiens pour perdue."

Le 23 avril 1781, six mois après la mort de son père, Thérèse demanda de nouveau à son cher oncle de prier pour sa vocation. " Je prierai selon votre désir, lui répondit-il, pour vous obtenir la grâce de suivre votre vocation. Il y a quelques années, du vivant de votre père, vous brûliez, je

ne l'ai pas oublié, de devenir l'épouse de Jésus-Christ. Il fut donc un temps où vous étiez bien loin de vous jeter dans le monde. Je prie Notre-Seigneur de confirmer la volonté que vous aviez de vous donner toute à lui, car au milieu du monde vous ne conserveriez que très difficilement la grâce divine. Ce que je vous dis-là, je l'ai dit à toutes les personnes de la noblesse qui m'ont demandé conseil."

Thérèse réfléchit sérieusement aux avis de son saint oncle et ne tarda pas à lui notifier sa résolution bien arrêtée de prendre le voile dans le couvent où elle avait été élevée. Son tuteur l'engageait à attendre sa vingtième année ; mais elle répondit qu'elle avait mûrement réfléchi et que par conséquent tout délai serait superflu. Alphonse lui donna son approbation. " S'il est bon, disait-il, d'arrêter sur le seuil du couvent une simple velléité, il faut ouvrir la porte toute grande à la vraie et ferme volonté." Cependant il exigea que sa nièce sortît du couvent et entrât quelque temps dans le monde avant de prendre le voile, afin que tout à fait libre d'elle-même, elle pût se diriger bien volontairement du côté où Dieu l'appelait. Mais pour que l'épreuve ne devînt pas une tentation, au lieu de la jeter dans les sociétés mondaines, il la confia aux bons soins de la comtesse de Bovino, dont il connaissait la piété et la vertu. Il n'était

pas de ceux qui croient que pour éprouver la vraie force d'un tempérament, il faut aller vivre au milieu des cholériques, au risque de gagner la peste. " Si nous la laissions dans la maison de ses parents, écrivait-il à la comtesse de Bovino, ce ne serait que spectacles, soirées, conversations mondaines. On lui donnerait quelque ami, qui lui ferait perdre la grâce de Dieu ou le désir de retourner dans son monastère."

La comtesse consentit à servir de mère à la petite novice. Pour tout divertissement, Thérèse demanda la faveur d'aller se jeter aux pieds de son saint oncle. Alphonse la reçut et la bénit avec effusion. Deux mois plus tard, elle rentrait au couvent pour y vivre et y mourir. Toute la noblesse de Naples se rendit à la cérémonie de la prise d'habit.

Peu de temps après, il lui survint à la jambe une plaie d'humeur maligne que les médecins ne tardèrent pas à déclarer incurable. La sainte Vierge la guérit radicalement, grâce aux prières de son serviteur Alphonse. Mais il était dit que Dieu l'éprouverait de toutes manières. Douée d'un magnifique organe, elle rendait grand service au chœur. Tout à coup sa voix devint rauque et peu à peu s'éteignit. Les médecins se déclarèrent impuissants à guérir ce mal. La sainte Vierge et saint Alphonse firent un second miracle. La voix

lui revint subitement, plus forte et plus belle que jamais. Même dans la vieillesse, Thérèse était la plus assidue au chœur et sa voix toujours limpide dominait toutes les autres sans subir ni fatigue ni altération.

Elle vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans, exempte de toute maladie. Elle fut fidèle au rendez-vous que le saint lui avait donné au ciel. C'est ainsi que saint Alphonse aimait les siens, il les conduisait en paradis.

CHAPITRE XIV

SERAIT-CE UN PÉCHÉ DE DEMEURER DANS LE MONDE, N'AYANT PAS SUIVI LA VOCATION RELIGIEUSE ?

Les mondains, dit saint Alphonse, ne se font pas scrupule de dire à la jeunesse que Dieu peut être servi dans un état tout aussi bien que dans un autre ; et le saint témoigne sa surprise de trouver parfois un pareil langage sur les lèvres des prêtres et des religieux

eux-mêmes. Et il répond : " Celui qui, appelé par Dieu au couvent, refuse d'obéir à sa voix et se détermine à vivre dans le siècle selon sa propre fantaisie, trouvera bien des difficultés à mener une bonne vie et à garder les commandements."

Dans sa théologie morale, il pose cette question : " Est-ce un péché de résister à une vocation religieuse, quand on y est appelé par Dieu ?" Il répond comme suit : " Se montrer infidèle à une vocation religieuse, ce n'est pas un péché en soi, parce que un conseil de perfection n'oblige pas, en lui-même, sous peine de péché. Néanmoins, si l'on considère le danger auquel une personne expose son salut éternel en choisissant un état de vie en dehors du bon plaisir de Dieu, on ne peut l'excuser de quelque faute. Le savant Lessius donne la même note : " Si votre conscience vous dit (et c'est ce qui arrive souvent) qu'en refusant d'obéir à votre vocation vous serez abandonné de Dieu ; que vous périrez en demeurant dans le siècle, etc., etc., alors c'est un péché de ne pas suivre votre vocation." Saint Alphonse ajoute : " Si quelqu'un croit qu'en demeurant dans le monde il perdra son

âme, soit à cause de sa faiblesse, au milieu du siècle et de ses dangers, soit à cause du manque de secours que l'état religieux peut seul lui donner, il ne peut être excusé de péché mortel, vu qu'il se jette dans un grave danger de se damner. (Liv., n° 78.)

Quant à la question de savoir s'ils sont dans un mauvais état de conscience, ceux qui suffisamment certains de leur vocation divine, demeurent néanmoins dans le monde ou y rentrent après avoir fait les vœux, sous le prétexte qu'on peut se sauver dans le siècle avec la même facilité, il n'y a pas de doute qu'ils s'exposent à un grand danger de ruine éternelle. Telles sont les paroles de saint Alphonse et il donne cette conclusion : " Bien qu'absolument parlant, ils puissent se sauver, cependant c'est avec difficulté qu'ils entreront dans le chemin de l'humilité et de la pénitence qui est l'unique chemin de la vie éternelle."

Selon saint Grégoire, il y a des personnes qui ne peuvent nullement se sauver, à moins qu'elles n'abandonnent tout. La raison de ce danger est que celui qui demeure dans le monde, en dépit de la volonté de Dieu, ne

recevra pas cet opportun contingent de grâces spéciales que la divine Bonté lui avait préparées en religion et ainsi, faute de secours, c'est avec difficulté qu'il résistera aux tentations du monde.

De plus, selon l'opinion générale des théologiens, c'est un péché mortel de détourner quelqu'un d'une vocation divine ou de conseiller à un religieux de quitter un ordre voulu de Dieu, et cela même quand on n'emploie ni violence, ni tromperie, parce que celui qui est ainsi détourné est exposé à se causer à lui-même un grand tort. " Si donc, dit saint Alphonse, c'est un péché mortel de causer un pareil tort à un autre, je ne vois pas comment celui-la peut être excusé de quelque faute qui attire lui-même, sur sa propre tête, les mêmes mauvaises conséquenses. Du reste, je ne veux pas prononcer un jugement absolu en cette matière ; je laisse cette décision à d'autres plus instruits que moi. Mais prions Dieu que dans sa miséricorde, il éloigne de nous une aussi grande calamité ; car ils sont innombrables les exemples tirés de l'histoire qui vérifient les menaces lancées par l'Esprit-Saint contre les traîtres à son divin appel."

Le père Palliola ajoute : “ Nous sommes d'avis que ces paroles de saint Alphonse sont applicables à celui qui rejetterait l'appel divin par sa propre faute, par un manque de courage moral, ou par attachement aux biens de ce monde. Mais certainement elles ne visent pas celui qui, par ignorance des enseignements de la saine théologie, et par suite d'une erreur involontaire, serait infidèle à suivre sa vocation, en cédant à des conseils ou à des ordres dans lesquels il croirait reconnaître l'expression de la volonté de Dieu à son égard.”

Mais, dira-t-on, est-il donc nécessaire d'aller au couvent pour sauver son âme ? Je réponds et je distingue, dit le père Dubois : “ Ceux qui ne sont pas appelés au couvent ne sont certes pas tenus d'y aller parce que Dieu leur donnera dans le siècle tous les secours opportuns concernant le salut de leur âme. Quant à ceux que Dieu appelle à ce genre de vie, le salut de leur âme leur demande de suivre fidèlement la voix divine. En effet, dans le monde, Dieu leur refuserait les secours abondants et efficaces qui leur étaient préparés dans la vie religieuse. Con-

séquemment, étant ainsi privés de ces secours, et ne jouissant plus que des grâces tout juste suffisantes et nécessaires, ils mettraient évidemment leur salut dans un réel péril." (No 1454.)

Le récit que sainte Thérèse a fait de sa propre vie montre à quels dangers on s'expose en demeurant dans le siècle et dans quel abîme de maux on risque de tomber quand on néglige de répondre à l'appel divin.

Vocation de sainte Thérèse (1515-1582).

Sainte Thérèse donna dès son enfance de beaux présages d'une vocation extraordinaire. A l'âge de sept ans elle s'occupait avec une ardeur merveilleuse, en compagnie du plus jeune de ses frères, à la récitation du chapelet et à la lecture des vies des saints. Ils étaient tellement pénétrés de la pensée de l'éternité qu'ils répétaient à tout moment ces paroles : "Eternellement! éternellement!" Ces considérations leur firent faire le complot de sortir en cachette de la maison paternelle et d'aller chez les Maures pour y trouver l'occasion du martyre. Leur sortie fut assez secrète ; mais, comme ils s'avançaient du côté de l'Afrique, un de leurs oncles

les rencontra et ayant appris de leur bouche le sujet de leur voyage, il leur persuada de différer ce bon dessein à un autre temps et les ramena chez leurs parents.

Lorsqu'ils furent de retour, ils pensèrent à se faire ermites et se dressèrent pour cela dans le jardin de la maison de petites cellules pour y vivre loin du monde et faire plus tranquillement leurs prières. Notre-Seigneur communiqua dès lors à Thérèse quelques étincelles de cet esprit d'oraison qu'elle a eu depuis dans un degré si éminent, et comme elle n'avait point de maître pour la diriger elle regardait souvent un tableau qui représentait Notre-Seigneur instruisant la Samaritaine au bord du puits de Jacob ; elle apprenait du divin maître à désirer ardemment l'eau vive et salutaire qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. D'ailleurs, elle aimait à prier et elle faisait souvent l'aumône aux pauvres, se dérobant à elle-même les petites friandises qu'elle recevait de ses parents.

Sa mère, quoique très pieuse, lui fit courir involontairement de grands dangers. Elle lui permit de lire des romans. Thérèse y prit goût. Elle se plut à avoir des habits à la mode, à aimer les belles toilettes. Le Seigneur la délivra des dangers auxquels elle s'exposait. Il lui enleva sa mère. Thérèse, qui n'avait alors que douze ans, fit

un pèlerinage à un sanctuaire de Notre-Dame et, se jetant à genoux aux pieds de son image, elle conjura la sainte Vierge de lui servir de mère ; depuis ce jour la reine du ciel l'assista toujours d'une manière extraordinaire.

Si la lecture des livres frivoles fit déjà courir à Thérèse le danger de perdre sa vocation, la fréquentation de certaines personnes ne fut pas moins dangereuse. Quelques jeunes gens, ses cousins germains, et à peu près de son âge, se mirent à rechercher son amitié et à tenir avec elle de longues conversations. De plus, une jeune fille de ses parentes, fort enjouée et d'un caractère volage, lui parlait souvent du monde et de ses plaisirs. Ces conversations ralentirent dans le cœur de la sainte enfant les précieux sentiments de piété que le Saint-Esprit y avait fait naître. Ces fautes, qu'elle a depuis lors déplorées avec une sainte exagération, n'allèrent néanmoins jamais jusqu'au péché mortel, parce que Dieu, dans sa bonté, lui avait donné deux gardiennes fidèles pour la préserver de ce malheur. La première était une horreur naturelle de tout ce qui était contraire à la pureté ; la seconde était une crainte extrême de perdre sa réputation qu'elle chérissait au-dessus de toutes les choses du monde.

Cependant son père, qui était un homme de

bon sens, s'apercevant du danger où elle était en demeurant plus longtemps chez lui, résolut de se priver de sa compagnie, nonobstant l'amour qu'il lui portait, et de la mettre en pension au couvent de Notre-Dame de Grâce. Thérèse y entra par pure obéissance et sans aucune inclination à devenir religieuse ; mais la grâce de Dieu, se joignant aux bons exemples des sœurs de ce monastère, la jeune fille reprit peu à peu l'esprit de dévotion et de ferveur qu'elle avait eu dans son enfance. Elle recommença à réciter de tout cœur ses prières d'usage et elle portait une sainte envie aux âmes qui pouvaient faire l'oraison mentale et qui avaient le don des larmes. Il lui vint donc le désir d'être religieuse dans un autre monastère où elle avait une amie avec laquelle elle eût été ravie de demeurer. Elle pria le ciel de bénir ce désir, et se mit à lire avec assiduité les épîtres de saint Jérôme. Dieu lui donna ensuite le grand don de la vocation religieuse et pour ne pas laisser ce talent inutile, elle fit tant d'instances auprès de son père qu'il lui permit enfin d'entrer dans le monastère d'Avila, de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, pour y prendre l'habit. Néanmoins, elle confessa elle-même que quand elle sortit de sa maison pour aller au cloître, elle ressentit tant de répugnance naturelle qu'il lui semblait que tous ses os se disloquaient et qu'on lui arrachait le cœur.

Heureusement elle refusa d'écouter la voix trompeuse de la chair et des sens. Grâce à ses prières et à son énergie, elle surmonta généreusement cette difficulté et elle eut enfin le bonheur de se revêtir des livrées de Notre-Dame le 2 novembre 1533, à l'âge de dix-huit ans. Dès lors Dieu lui accorda cet admirable don des larmes dont elle jouit toute sa vie, et elle s'en servit pour pleurer amèrement les petites fautes qu'elle avait commises dans le monde et pour pleurer aussi les ingratitudes des pécheurs à l'égard d'un Dieu qui les a aimés d'un amour infini.

Telle est la vocation de la grande sainte Thérèse. Quand toutes les langues qui font aujourd'hui son éloge se tairaient et qu'il n'y aurait plus de plume au monde pour relater les mérites et les actions de cette vierge incomparable, les seuls ordres des Carmes et des Carmélites, qui la reconnaissent pour leur réformatrice et pour leur mère et qui répandent dans toute l'Eglise un si agréable parfum de sainteté, suffiraient pour lui payer un sublime tribut de gloire immortelle. (Guérin.)

CHAPITRE XV.

Est-il juste et louable de conseiller a quelqu'un d'entrer en religion et de lui en faciliter l'entrée ?

Voici la réponse du savant père Dubois. (P. 2, L. VI.) " Dans la question de la vocation, il faut distinguer trois sortes de personnes.

1° Il y en a qui donnent tous les signes d'une vraie et évidente vocation. On doit leur conseiller de quitter le siècle, le plus vite possible.

2° Il y en a d'autres, dont parle Suarez, lesquelles ne sentent pas les effets manifestes d'une divine inspiration, d'une vraie vocation, mais seulement un commencement de l'attrait du Saint-Esprit. Celles-ci, on doit les aider pour qu'elles demeurent fermes dans leur dessein, pour qu'elles ne résistent pas au Saint-Esprit et pour que par leurs prières

et leurs bonnes œuvres elles se disposent à recevoir des grâces plus puissantes. Il convient rarement, je pense, de les engager directement à prendre l'état religieux, avant que l'Esprit-Saint ne les y ait engagées lui-même ; quoi qu'il soit excellent d'exciter et d'engager n'importe qui, à craindre Dieu, à purifier sa conscience, à éviter les dangers de pécher. Il est même excellent de proposer à leur attention, les avantages et l'excellence de l'état religieux.

3° Enfin il y a des personnes qui ne sont nullement appelées à l'état religieux. On peut très utilement leur faire comprendre la vanité et la brièveté de ce monde, la supériorité des biens surnaturels, l'immense bonheur de se consacrer au Seigneur ; parce que cette exhortation extérieure peut être un moyen dont se sert la divine Providence envers ces personnes pour les appeler intérieurement, grâce à l'onction du Saint-Esprit."

C'est d'après les notions que nous venons de donner qu'il faut comprendre les paroles suivantes de saint Thomas, savoir : " Ceux qui exhortent les autres à la vie religieuse non seulement ne pèchent point, mais ils méritent

une grande récompense." Ce grand docteur ne veut pas dire qu'on peut exhorter directement tout le monde à la vie religieuse, mais il enseigne qu'ils méritent une grande récompense, tous ceux qui font comprendre à leurs parents, à leurs amis, aux enfants dont ils ont la charge, aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe que le monde ne vaut pas Dieu, que l'état religieux offre un port assuré contre les naufrages du siècle. Ah ! si tous usaient des occasions que la Providence leur fournit, que de belles et nombreuses vocations les couvents ne recevraient-ils pas ! La récompense dont parle saint Thomas sera aussi pour les prêtres et les pasteurs des âmes qui, dans les limites de la prudence, usent des moyens que le ministère de la chaire et du saint tribunal leur offre pour faire admirer, aimer, ambitionner l'état religieux. Ceux-la seuls les condamneront et les poursuivront d'amères critiques, qui approuvent les préjugés du monde et qui ne comprennent rien à la perfection évangélique.

Une jeune fille ou un jeune homme qui, dans la fleur de la jeunesse et de la beauté, se consacre à Dieu, dans un cloître, montre

plus de grandeur d'âme que tous les conquérants de l'univers. L'impie Voltaire, dans un moment de sincérité, ne s'est-il pas écrié : " Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice fait par un sexe délicat, de la beauté, de la jeunesse et de la haute naissance pour soulager dans les hôpitaux ce ramassis de toutes les misères humaines, dont la vue humilie l'orgueil humain et révolte notre délicatesse ? Les peuples séparés de la communion romaine n'ont rien connu de semblable".

Qu'on se rappelle ce que nous avons dit des avantages de l'état religieux à l'égard de ses membres et à l'égard de la société toute entière, qu'on se rappelle les éloges que Jésus-Christ et les saints lui ont prodigués, qu'on se rappelle la haine et la rage que les sectaires ne cessent de déployer contre les moines et l'on se fera un devoir de conscience de ne jamais entraver injustement les vocations et de les favoriser le plus possible.

Afin d'éclairer notre zèle le Père Bélot fait ici une remarque : " On peut prendre, dit-il, pour un indice de vocation à la virginité, une complexion ferme, naturellement portée à la

continence, une nature calme et tranquille, sans passion véhémente. Car Notre-Seigneur a coutume de poser les fondements de la nature conformes à l'édifice qu'il prétend élever par la grâce. Aussi comme nous conseillons le mariage à ceux qui y sont comme entraînés par des passions ardentes, de même on peut conseiller la chasteté perpétuelle à ceux qui y sont enclins par la nature de leur complexion naturelle. Mais seul cet indice n'est pas suffisant. Il faut surtout considérer la véhémence des inspirations et des mouvements intérieurs de la grâce de Dieu."

Ceux qui donnent aux personnes aptes à la vie religieuse le conseil de quitter le monde, où il se commet tant de péchés, sont approuvées par le Saint-Esprit, lui-même. En effet, dans le douzième chapitre de Daniel nous lisons ces belles paroles : " Ceux qui forment les autres à la connaissance et à la pratique de la justice brilleront comme des étoiles dans l'éternel séjour."

Néanmoins, dit saint Thomas, il pourrait arriver qu'une semblable pratique devînt blâmable et cela de trois manières : 1° Si l'on usait de quelque violence pour entraîner

quelqu'un à agir contre sa volonté ; 2° en employant la simonie, par exemple, donner des présents considérables, pour amener quelqu'un à se faire religieux. Mais ce ne serait pas de la simonie de pourvoir aux nécessités d'une personne pauvre et de la mettre en état d'entrer en religion ou bien de lui faire de petits présents pour gagner son amitié, pourvu toutefois qu'il ne s'en suive aucun contrat conditionnel. 3° Ce serait un péché d'amener quelqu'un en religion par tromperie.

On doit donc dire aux postulants que la vie religieuse a ses peines et ses difficultés, mais qu'elle a aussi des joies et des gloires infiniment supérieures à celles du monde.

Ecoutons le langage des saints sur ce sujet : Saint Ambroise mettait tant d'ardeur à favoriser les vocations, que les mères tenaient leurs filles enfermées de peur qu'elles n'allassent écouter ses sermons. " On me fait un crime, disait-il, de ce qui a toujours fait la gloire des prêtres." Le docte Suarez disait : " La vocation religieuse nous délivre d'une foule d'occasions de péchés et nous fournit des grâces abondantes." La virginité surpasse autant le mariage que le ciel est au-dessus de la

terre, dit saint Fulgence. Il ne faut pas craindre, affirme saint Alphonse, d'avoir soi-même et de donner aux autres une grande estime pour la virginité. Ce n'est pas une œuvre inutile mais une œuvre très agréable à Dieu que celle de ces prêtres qui prennent soin d'exhorter les jeunes personnes à consacrer à Jésus-Christ le lys de leur virginité. C'est pourquoi il est d'usage dans nos missions qu'un des missionnaires adresse une exhortation sur ce point à toutes les jeunes personnes. " La pureté parfaite, dit saint Bernard, donne à l'âme un reflet de la beauté divine qui force le Saint-Esprit à s'écrier avec admiration : *quam pulcra es !* Quelle est belle la génération des âmes pures ! Les âmes pures sont semblables aux anges du ciel, dit un pieux auteur ; elles sont l'honneur de la nature humaine, la fleur de la religion, la richesse de l'Eglise. Elles sont supérieures aux anges. Ceux-ci sont purs par nécessité et non point par vertu ; car ils n'ont pas à lutter contre le démon, les séductions du monde, la fougue des passions. Elles sont la grande joie de Jésus-Christ qui se compare dans nos saints livres au lys de la vallée.

Jésus se plaît parmi les lys. Toujours il s'est entouré de cœurs purs. De nos jours comme dans les siècles passés, des phalanges innombrables de religieux et de religieuses arborent fièrement l'étendard de la virginité.

Quel bel éloge on ferait de la pureté, si l'on racontait l'histoire de tant de rois et de reines, de princes et de princesses, de tant de grands, selon le monde, qui ont renoncé joyeusement à tous les plaisirs du siècle, pour se mettre à la suite de Jésus-Christ, l'époux des vierges ! Qui peut nous décrire le courage que les saints ont montré pour garder leur chasteté ! Que de combats saint Paul, saint Jérôme, saint Benoît, saint Justin, saint Martinien, saint Bernard, saint Thomas, saint Alphonse et tant d'autres n'ont-ils pas soutenus ? On se sent touché jusqu'aux larmes quand on se rappelle les persécutions auxquelles furent en butte, les Agnès, les Agathe, les Cécille, les Domitille, les Potamienne, les Ursule et tant de milliers d'autres qui préférèrent les supplices et la mort à la flétrissure de l'impureté. Aussi la récompense qu'ils ont méritée dépasse toutes nos conceptions ! Bienheureux ceux qui ont un cœur pur, car

ils verront Dieu, dit Jésus-Christ. Ils le verront beaucoup mieux que les autres saints du paradis, c'est-à-dire qu'ils seront plus heureux, puisque c'est la vue de Dieu qui fait la joie des saints. Tous ceux qui auront renoncé aux biens de la terre par amour de Jésus-Christ recevront le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre. Que signifient ces paroles, sinon que dans le paradis il y a un paradis tout spécial pour les âmes qui se seront consacrées à Dieu totalement ? Les saints qui auront vécu dans une pureté parfaite formeront le cortège d'honneur de l'Agneau divin et chanteront des cantiques que les anges eux-mêmes ne savent pas chanter.

C'est la splendide récompense promise par le Seigneur aux fervents religieux, qui détermina saint Bernard et tous ses frères à se consacrer entièrement à Dieu dans la vie religieuse.

Vocation de saint Bernard.

Saint Bernard naquit en 1091, à Fontaines, en Bourgogne, d'une famille distinguée par la noblesse et la richesse. Sa pieuse mère le consacra de

très bonne heure à la sainte Vierge. Doué des plus heureuses qualités naturelles, et fortement tenté contre la plus belle des vertus, Bernard courait dans le monde les plus grands dangers. Un jour, se voyant aux prises avec le tentateur, il alla se plonger dans un étang glacé et y demeura jusqu'à ce qu'il eût éteint la dernière étincelle du feu impur. Il entendit ensuite le Seigneur qui lui dit : " Prenez mon joug sur vous et vous trouverez le repos de votre âme." Le nouvel institut de Citeaux se présenta à sa pensée ; il résolut d'y entrer ; mais il rencontra la plus vive résistance de la part de ses frères qui faisaient briller à ses yeux les espérances et les plaisirs du siècle. Le jeune homme était presque ébranlé, quand sa mère défunte lui apparut et lui dit d'un ton sévère : " Mon enfant, je ne vous ai pas élevé pour de pareilles bagatellles." Il entra alors dans une église pour prier et se sentit tellement confirmé dans sa vocation qu'il ne songea plus qu'à embraser les autres du feu qui le brûlait lui-même pour la vie religieuse. Il gagna à Jésus-Christ ses quatre frères, sa sœur, son oncle et plus de trente compagnons qui tous entrèrent dans l'ordre de Citeaux.

Quand le jour du départ fut arrivé, Bernard et ses frères allèrent demander la bénédiction à leur vieux père qui se mit à sangloter et à les supplier

de ne pas le faire mourir de chagrin. O quelle scène déchirante ! "Dieu nous appelle, dit Bernard, il faut répondre à sa voix." En sortant du château, ils aperçurent le plus jeune de leurs frères, nommé Nivard, qui jouait sur la place publique avec les enfants de son âge. Cet enfant trouva bien étrange ce brusque départ et s'écria : Où allez-vous donc, mes frères, où allez-vous ? "Nous allons tous les cinq au couvent de Citeaux, dit Bernard, et toi, tu vas demeurer avec notre père ; tu seras si heureux, tu seras le seul maître de notre grande fortune. Vois-tu, petit frère, ce beau château de Fontaines avec ses tours altières, c'est pour toi seul ; vois-tu ces verdoyantes prairies où serpentent de gais ruisseaux au doux murmure, c'est pour toi seul ; vois-tu ces riches vignobles de la Bourgogne empourprés par les rayons du soleil, et ces arbres chargés de fruits mûrs, et ces moissons jaunissantes, et ces nombreux troupeaux qui se jouent dans la vallée et ces bocages qui retentissent du chant des joyeux oiseaux, tout cela, c'est pour toi seul ; oui, pour toi seul. Que tu seras donc heureux !"

Et l'enfant levant vers le ciel un regard d'envie, s'écria : "O frère Bernard, ô mes frères, vous choisissez le ciel et vous me laissez la terre, le partage n'est pas juste ! A quoi me serviront tous ces biens terrestres à l'heure de la mort ? Si je perds mon

âme au milieu du monde, à quoi donc me serviront ces prairies, ces vignobles, ce château ? Je veux le ciel tout comme vous." A peine a-t-il dit ces mots, qu'il court au château, où il trouve son père encore tout baigné de larmes : "O mon père, s'écrie l'enfant, qu'avez-vous donc fait, vous m'avez donné de la terre en héritage et vous avez donné le ciel à mes frères ? Je veux le ciel aussi, je veux les suivre au couvent." Il les suivit en effet. Quant au vieux père, que pouvait-il faire pour sécher ses larmes, sinon d'aller rejoindre à Citeaux ses chers enfants, sa joie, son bonheur et sa vie ? O heureuse famille où l'on a si bien compris que le chemin du cloître est le chemin le plus assuré de l'éternelle Béatitude !

PRIÈRE.

O Dieu de mon âme, je ne mérite plus d'être appelé votre enfant, car je devrais être en ce moment au fond de l'enfer pour expier mes nombreux péchés. Mais c'est précisément parce que je me sens indigne de vos bontés, que je mets toute ma confiance en votre miséricorde infinie. Eclairez-moi donc, Seigneur, montrez-moi la carrière que je dois suivre pour réparer dignement mes ingratitudes et vous aimer sans partage, comme sans retour. Je suis prêt à répondre à votre appel. Faites de moi tout ce qu'il vous plaît. Quel bonheur pour moi, si,

loin d'un monde trompeur, je pouvais dans une douce solitude savourer à mon aise les délices de votre divine amitié. Puissè-je vivre ici-bas, comme je voudrai l'avoir fait quand sonnera mon heure dernière. O Marie, ma tendre mère, venez vite au secours de ma faiblesse ! O grand saint Joseph, mon protecteur, conduisez-moi dans les sentiers de la vertu et du bonheur ! O mon bon ange et mes saints patrons, intercédez chaque jour pour moi, afin qu'après avoir mené en ce triste monde une heureuse vie, je sois jugé digne d'aller avec vous chanter les grandeurs de Dieu dans l'éternelle patrie. Ainsi soit-il.

D. G.

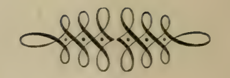
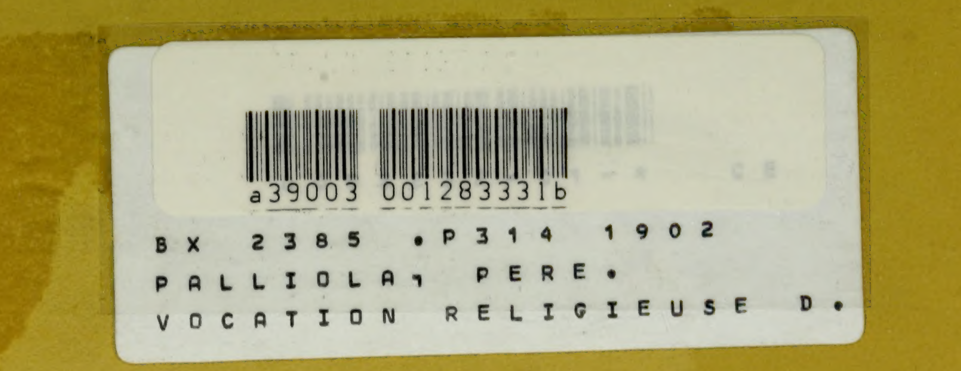


TABLE DES MATIÈRES.



a39003 001283331b
BX 2385 .P314 1902
PALLIOLA, PERE.
VOCATION RELIGIEUSE D.